

ÉTUDES
ÉCONOMIQUES
DE L'OCDE

1992-1993



ROYAUME-UNI

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1er de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

Published also in English.

© OCDE 1993

Les demandes de reproduction ou de traduction totales ou partielles de cette publication doivent être adressées à :

M. le Chef du Service des Publications, OCDE
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

Table des matières

Introduction	9
I. Évolution et perspectives économiques	11
Vue d'ensemble	11
Évolution économique récente et perspectives	11
II. La politique macro-économique	39
Politique monétaire	39
Politique budgétaire	47
III. Progrès de la réforme structurelle	55
Éducation et formation	55
Réforme du marché du travail	58
Réforme fiscale	60
Réforme du secteur public	62
Privatisation	64
Domaines où des efforts restent à faire	65
IV. L'environnement et l'économie	67
Introduction	67
Politique de l'environnement	68
L'état de l'environnement au Royaume-Uni	70
Rôle accru des incitations économiques	78
Énergie et environnement	83
Conclusions	91

V. Conclusions	93
Notes	101
Références	110
<i>Annexes :</i>	
I. Dispositif institutionnel actuel	112
II. Chronologie économique	114
Annexe statistique et structurelle	119

Encadrés

Substitution de combustibles pour la production d'électricité	85
Prix de l'énergie et émissions de carbone	86
Tarifification routière	90

Tableaux

Texte

1. Demande et production	14
2. Évolution du marché du travail	23
3. Coûts et prix	25
4. Volume et prix des échanges	31
5. Balance des opérations courantes	32
6. Prévisions à court terme	37
7. Évolution budgétaire	49
8. Taux de compensation pour la population active	59
9. Indicateurs de l'environnement	71
10. Émission des principaux polluants atmosphériques au Royaume-Uni	74
11. Approvisionnement en énergie par source, 1990	84

Annexe statistique et structurelle

A.	Emplois du PIB	121
B.	Formation intérieure brute de capital fixe	122
C.	Compte d'affectation des ménages	123
D.	Consommation et investissement	124
E.	Production et main-d'œuvre	125
F.	Salaires, prix et position extérieure	126
G.	Mouvements de capitaux, net	127
H.	Avoirs et engagements extérieurs	128
I.	Compte des administrations publiques	129
J.	Commerce extérieur par régions	130
K.	Financement intérieur	131
L.	Indicateurs du maché du travail	132
M.	Structure de la production et indicateurs de performance	133
N.	Secteur public	134
O.	Marchés financiers	135

Graphiques

Texte

1.	Principaux aspects de l'activité économique	12
2.	Contributions à la croissance du PIB	13
3.	Récession économique actuelle : comparaison avec 1979-81	15
4.	Consommation et épargne	16
5.	Facteurs influant sur la consommation	18
6.	Prix des actifs et endettement privé	19
7.	Structure du chômage	24
8.	Déficit de production	26
9.	Inflation et anticipations inflationnistes	27
10.	Contribution aux variations de prix	28
11.	Balance des opérations courantes et investissement	33
12.	Compétitivité internationale dans le secteur manufacturier	34
13.	Taux d'intérêt	41
14.	Taux de change	42

15. Agrégats monétaires	43
16. Comptes des administrations publiques	51
17. Dette nette des administrations publiques	54
18. Qualité de l'atmosphère	73
19. Émissions de dioxyde de carbone par source, 1970-90	75
20. Qualité des eaux des cours d'eau et des canaux	77
21. Comparaison internationale : prix par tonne d'émission de carbone et intensité des émissions	87

STATISTIQUES DE BASE DU ROYAUME-UNI

LE PAYS

Superficie totale (milliers de km ²)	241	Villes principales (millions d'habitants, estimations au 1.7.1990) :	
Superficie agricole (milliers de km ²), en 1990	185	Londres (métropole)	6.8
		Birmingham	1.0
		Glasgow	0.7
		Leeds	0.7
		Sheffield	0.5

LA POPULATION

Population au 30.6.1990, en milliers	57 411	Total de la population active civile occupée, en juin 1992, en milliers	25 073
Densité au km ²	238	<i>dont</i> :	
Accroissement net, moyenne annuelle 1981-90, en milliers	118	Agriculture	558
Taux de variation annuel, 1981-90	0.2	Industrie (avec construction)	6 744
		Autres activités	17 772

L'ÉTAT

Dépenses en biens et services du secteur public en 1991 (en pourcentage du PIB)	21	Composition de la Chambre des Communes, avril 1992 (nombre de sièges) :	
Recettes ordinaires du secteur public en 1991 (en pourcentage du PIB)	38	Conservateurs	336
Dette publique nette au 31 mars 1991 (en pourcentage du PIB)	28	Travailleurs	270
		Libéraux	20
		Unionistes de l'Ulster	13
		Autres partis	12
			<hr/> 651

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services, en % du PIB, en 1991	24	Importations de biens et services, en % du PIB, en 1991	24
Principaux produits exportés (en % des exportations totales, en 1991) :		Principaux produits importés (en % des importations totales, en 1991) :	
Machines	28	Machines	25
Pétrole et produits pétroliers	7	Pétrole et produits pétroliers	6
Produits chimiques	13	Produits chimiques	9
Matériel de transport	13	Métaux non ferreux	2
Textiles	2	Viande	2
Métaux non ferreux	2		
Sidérurgie	3		

LA MONNAIE

Unité monétaire : Livre sterling		Unité monétaire par dollar des Etats-Unis, moyenne des données journalières :	
		Année 1991	0.5669
		Octobre 1992	0.6039

Note : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel du Royaume-Uni par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 23 novembre 1992.

•
Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 21 décembre 1992.

•
L'étude précédente du Royaume-Uni a été publiée en août 1991.

Introduction

Le Gouvernement du Royaume-Uni a suspendu sa participation au mécanisme de change du SME le 16 septembre 1992, à l'issue de forts remous sur les marchés des changes. La décision de se retirer du mécanisme de change et de laisser flotter la livre sterling a été prise dans le contexte de la récession la plus longue qu'ait connue le Royaume-Uni depuis la fin de la guerre. Les conditions d'une reprise modérée étaient présentes depuis quelque temps, mais le redressement de l'activité a été bloqué par les efforts faits par les ménages pour réduire leur niveau élevé d'endettement. La crainte qu'il ne faille procéder à un relèvement des taux d'intérêt pour défendre la monnaie a nui à la confiance intérieure, prolongé la récession et aggravé ainsi la position budgétaire du secteur public. Dans ces conditions, le marché a été de plus en plus amené à considérer que la parité de la livre sterling dans le mécanisme de change n'était pas soutenable et que la politique monétaire était plus restrictive que ne le justifiait l'état de l'économie intérieure.

Après un changement aussi important dans la conduite de la politique monétaire, les perspectives demeurent nécessairement incertaines. Cependant, le relâchement sensible des conditions monétaires – baisse des taux d'intérêt et des taux de change – donnera un coup de pouce à l'activité économique. On prévoit désormais une lente reprise pour le premier semestre de 1993, et le mouvement devrait s'accélérer par la suite. Le chômage restera vraisemblablement élevé, mais diminuera en 1994. Le gouvernement a réaffirmé sa détermination à établir et à maintenir un faible taux d'inflation. Dans l'hypothèse où l'orientation globale des politiques macro-économiques reste restrictive au cours des deux années à venir, le processus de désinflation sous-jacent devrait se poursuivre, malgré la répercussion des effets de la dépréciation sur les niveaux de prix.

Le premier chapitre de la présente *Étude* examine la situation économique actuelle et les perspectives à court terme. Le deuxième est consacré au cadre de la

politique économique, alors que le troisième passe en revue les progrès récents de la réforme structurelle, ainsi que les domaines méritant une plus grande attention. L'état de l'environnement au Royaume-Uni et les initiatives prises dans ce domaine font l'objet du chapitre IV, qui analyse la nécessité de recourir davantage aux incitations économiques pour améliorer l'environnement. Enfin, les principales conclusions de l'*Étude* sont présentées au chapitre V.

I. Évolution et perspectives économiques

Vue d'ensemble

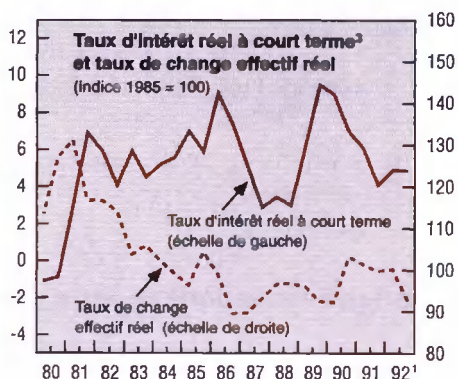
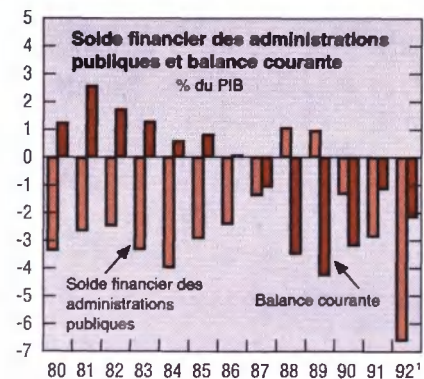
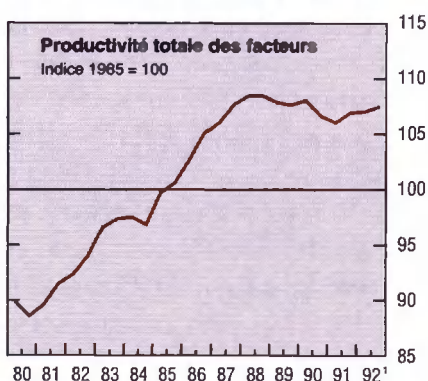
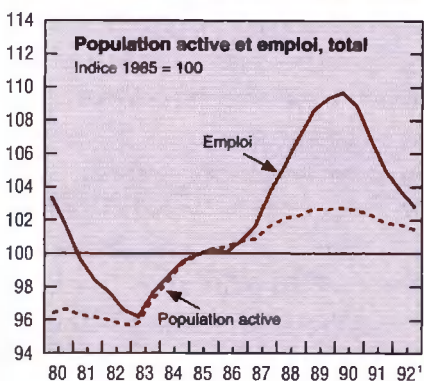
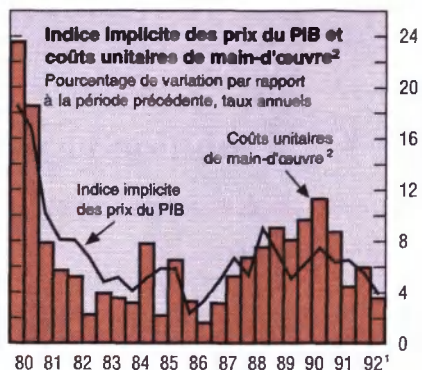
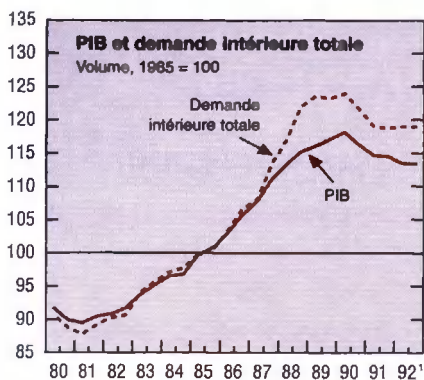
La production totale s'est pratiquement stabilisée depuis le début de 1992 après avoir reculé d'environ 4¼ pour cent par rapport au sommet du milieu de l'année 90. Selon des données provisoires, la production hors pétrole aurait fléchi de 0.3 pour cent (taux effectif) au troisième trimestre, mais le PIB total serait resté stationnaire. L'impuissance de l'économie à amorcer un redémarrage, ne serait-ce que modéré, après l'élection d'avril a battu en brèche les prévisions de presque tous les spécialistes de la prévision et analystes (voir Pain et Britton, 1992). Beaucoup d'entre eux ont attribué le blocage de la reprise à la hausse imprévue de l'épargne de précaution des ménages et à la faiblesse de la balance extérieure (graphique 1). Contrairement à ce qui s'était passé après la récession de 1979-81, ces deux facteurs ont pesé sur le redressement déjà hésitant de la demande intérieure depuis le milieu de 1991 (graphique 2). Le chômage a augmenté au cours des trente-deux derniers mois, atteignant 2.87 millions de personnes en octobre. Le déficit de la balance des opérations courantes s'est creusé durant les huit premiers mois de 1992, malgré la faiblesse de la demande intérieure. Mais l'inflation, d'après la plupart des mesures, est tombée à son plus bas niveau depuis les années 60, bien qu'elle soit encore quelque peu supérieure à celle enregistrée dans les pays à faible inflation de l'OCDE.

Évolution économique récente et perspectives

L'hésitation des consommateurs

La récession actuelle est la plus longue qu'ait connue le Royaume-Uni depuis la fin de la guerre (tableau 1 et graphique 3). La consommation privée représentant à peu près les trois quarts du PIB, le comportement des consomma-

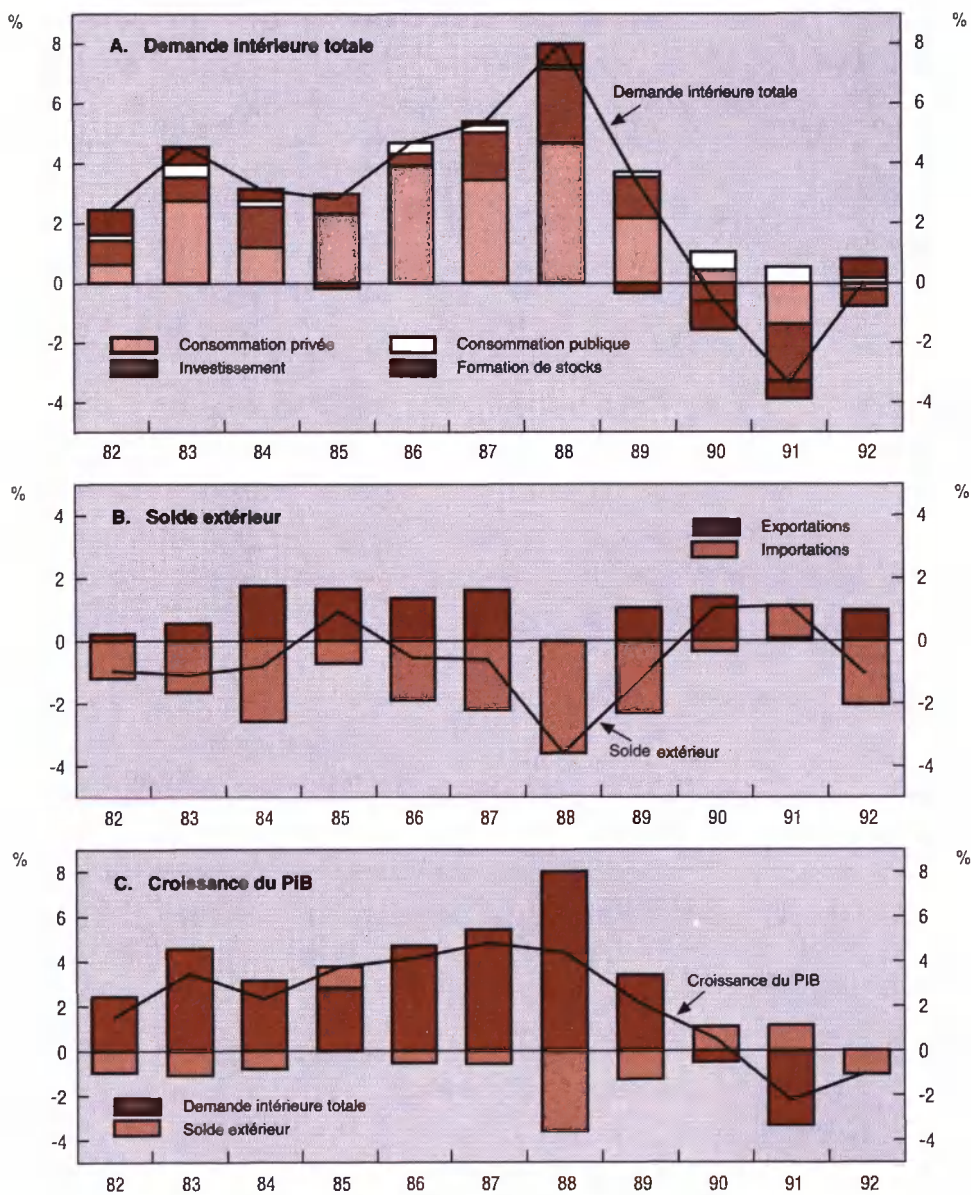
Graphique 1. PRINCIPAUX ASPECTS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



1. Estimations.
2. Ensemble de l'économie.
3. Taux interbancaire à trois mois.

Source : OCDE, Comptes nationaux, Principaux indicateurs économiques et estimations.

Graphique 2. CONTRIBUTIONS À LA CROISSANCE DU PIB
 En pourcentage du PIB de l'année précédente



Source : Central Statistical Office.

Tableau 1. Demande et production

Pourcentages de variation en volume, prix de 1985, taux annuels désaisonnalisés

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1991		1992	
							T 3	T 4	T 1	T 2
Consommation privée	6.4	5.5	7.4	3.3	0.7	-2.1	-2.2	-2.0	-1.6	0.0
Consommation publique	1.8	1.2	0.6	0.9	3.2	2.8	3.2	1.6	1.6	-0.5
Formation brute de capital fixe	2.4	9.6	14.2	7.2	-3.1	-9.9	-8.6	-5.7	-2.3	-3.5
<i>dont :</i>										
Secteur public ¹	0.6	-7.2	-7.6	17.4	6.7	-7.6	-4.0	-8.2	13.6	-3.7
Secteur privé, logement	11.2	3.6	21.1	-5.5	-14.5	-14.9	-9.2	4.0	-2.1	-10.6
Secteur privé, hors logement	0.9	16.9	18.4	8.2	-2.8	-9.6	-9.6	-6.7	-6.1	-2.2
Demande intérieure finale	4.8	5.3	7.3	3.6	0.4	-2.6	-2.4	-2.0	-1.1	-0.7
Formation de stocks ²	0.0	0.1	0.7	-0.3	-0.9	-0.6	2.3	1.7	1.0	0.2
Demande intérieure totale	4.7	5.4	8.0	3.3	-0.5	-3.2	-3.2	-1.6	-0.7	0.6
Exportations	4.7	5.6	-0.1	3.8	4.9	0.3	3.0	2.2	4.5	2.5
Importations	6.9	7.8	12.2	7.4	1.0	-3.1	-1.8	0.1	5.7	6.6
Solde de la balance extérieure ²	-0.5	-0.6	-3.6	-1.3	1.0	1.1	0.0	-0.7	-3.5	-1.4
PIB aux prix du marché ³	4.1	4.8	4.4	2.1	0.5	-2.2	-1.9	-1.1	-1.3	-0.8
<i>Pour mémoire :</i>										
Mesure du PIB dans l'optique de la production	3.4	4.6	4.6	2.2	0.6	-2.5	-2.2	-1.7	-1.3	-0.5
Production manufacturière	1.3	5.2	7.0	4.3	-0.4	-5.3	-5.4	-3.8	-2.1	-0.7
Emploi	0.3	2.3	3.3	2.7	0.3	-3.2	-3.7	-3.8	-3.0	-2.5
Taux de chômage ⁴	11.8	10.4	8.4	6.3	5.8	8.1	8.5	8.8	9.6	9.6
Revenu disponible réel des ménages	4.1	3.5	6.0	4.5	2.5	-0.5	-0.8	-0.9	0.7	0.8
Taux d'épargne des ménages	8.6	6.8	5.6	6.6	8.3	9.7	10.3	10.3	11.0	10.3

1. Administrations publiques et entreprises publiques. Les chiffres sont affectés par le programme de privatisations.

2. Variation en pourcentage du PIB de la période précédente.

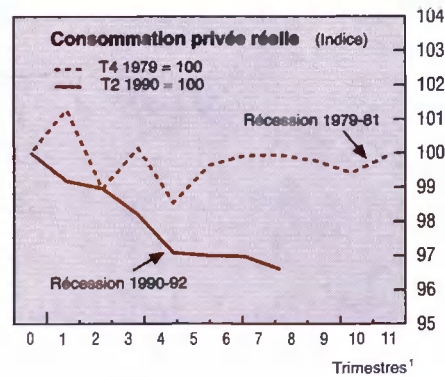
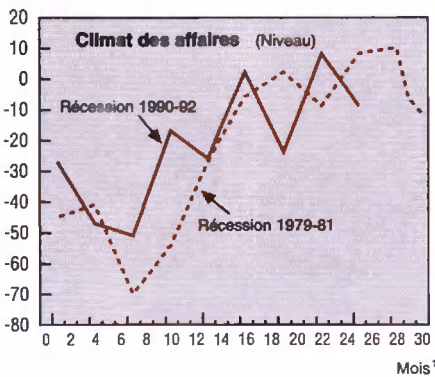
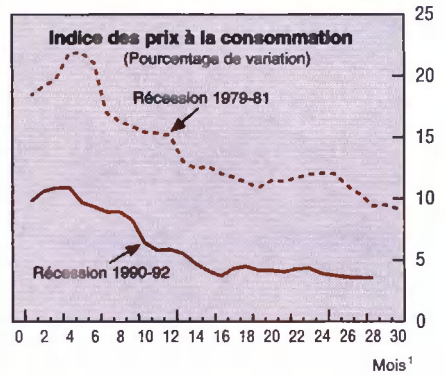
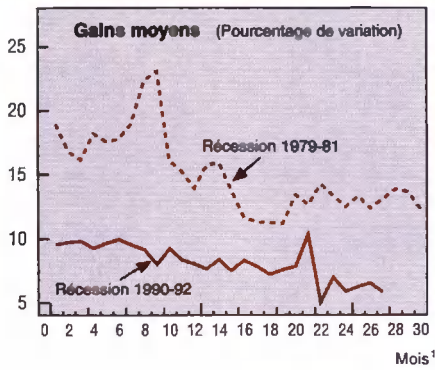
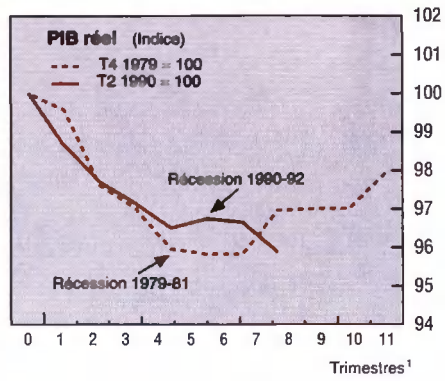
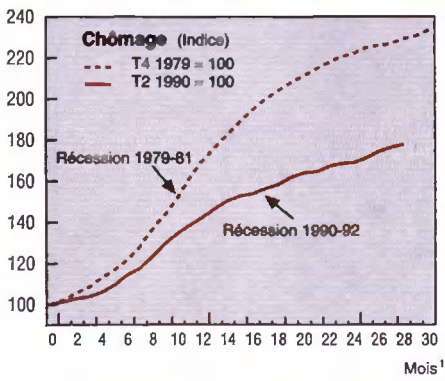
3. Différence entre l'estimation du PIB dans l'optique de la dépense et l'estimation « de compromis », celle-ci étant la moyenne des estimations du PIB respectivement dans l'optique de la production, de la dépense et du revenu.

4. Sur la base des demandes d'allocations de chômage, données brutes.

Source : Central Statistical Office.

teurs joue un rôle clé dans le calendrier et la vigueur de la reprise. Les ménages ont procédé à un très important ajustement de leurs bilans en réduisant leurs dépenses : la désinflation, la baisse des prix des actifs et le niveau élevé des taux d'intérêt nominaux les incitant à augmenter leur épargne et à rembourser leurs dettes plutôt qu'à réaliser des dépenses. Bien que des coefficients du service de la dette comparables à ceux de 1988 aient été rétablis, en grande partie du fait de la

Graphique 3. RÉCESSION ÉCONOMIQUE ACTUELLE : COMPARAISON AVEC 1979-81



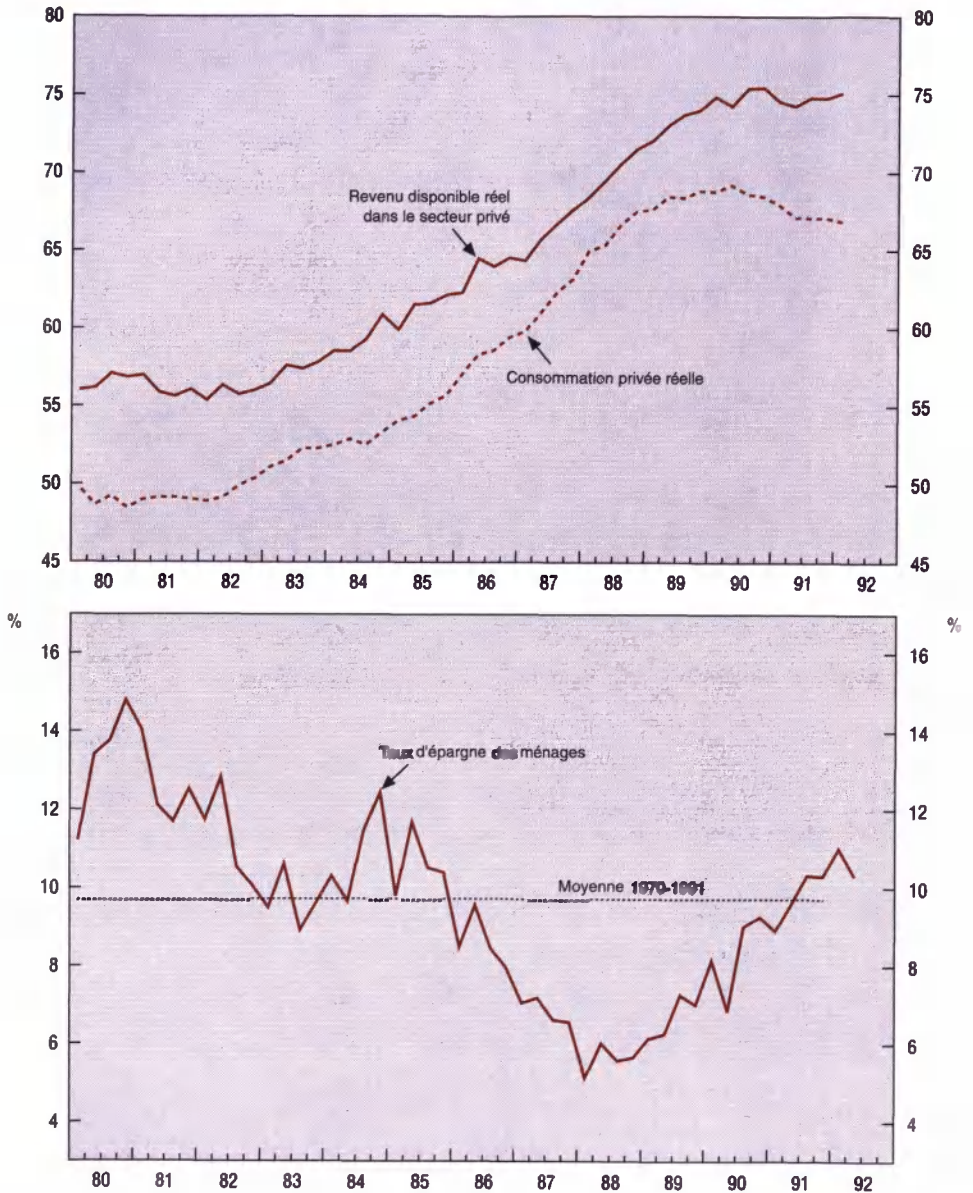
1. Depuis le début de la récession.

Source : OCDE, Principaux indicateurs économiques.

Graphique 4. CONSOMMATION ET ÉPARGNE

Milliards de livres, prix de 1985

Milliards de livres, prix de 1985



Source : Central Statistical Office et OCDE.

baisse des taux d'intérêt, il est difficile de dire quel niveau d'endettement est aujourd'hui jugé soutenable par les ménages.

La consommation privée a augmenté de 0.5 pour cent (taux effectif) au deuxième trimestre de 1992, redémarrant assez lentement après la baisse du premier trimestre liée aux incertitudes de la période électorale. Il est encore difficile d'apprécier la tendance sous-jacente de la consommation après la reprise qui a suivi les élections ; les ventes au détail ont continué d'augmenter de manière modérée au troisième trimestre tandis que la confiance des consommateurs accusait un net recul. Au milieu de 1992, le taux d'épargne des ménages était supérieur à sa moyenne à long terme, mais encore inférieur aux niveaux de 1980-81 – probablement gonflés, il est vrai, par le taux élevé d'inflation (graphique 4). Par rapport à la récession de 1979-81, le redressement de la consommation privée a été décalé d'une année, avec une faiblesse particulière des biens de consommation durables (meubles, appareils ménagers et, surtout, voitures neuves)¹, pour lesquels la possibilité de choisir le moment de l'achat joue un rôle important (graphique 5).

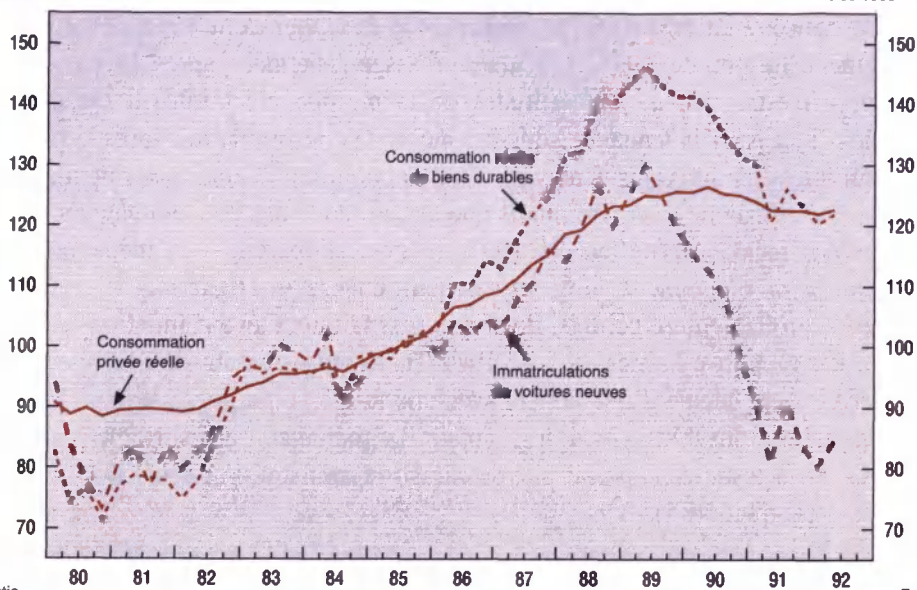
L'ajustement en cours des bilans des ménages plonge ses racines dans la forte progression parallèle de la dette et des prix des actifs – notamment les logements et les actions – qui a accompagné la déréglementation du marché financier dans les années 80 (graphique 6). Dans le contexte d'une croissance régulière du revenu réel disponible, la déréglementation du marché financier a permis un «découplage» de la consommation et du revenu tout au long des années 80 – les ménages étant, semble-t-il, de plus en plus portés à prendre leurs décisions de dépenses en fonction de leur patrimoine et non de leur revenu courant. S'il est tout à fait rationnel que les consommateurs fondent leurs dépenses en partie sur le niveau de leur patrimoine, pendant la majeure partie des années 80 les décisions d'investissement des ménages (en particulier les achats de logements) ont, semble-t-il, été motivées par l'hypothèse peu réaliste d'une hausse des prix des logements. Les prix des logements *en termes nominaux* s'inscrivant en baisse pour la première fois depuis des décennies, le secteur des ménages a répugné à conserver un niveau d'endettement aussi élevé par rapport à son revenu. Des réductions successives des taux d'intérêt depuis la mi-septembre ont contribué à améliorer la situation.

La contraction résultant de la déflation des prix des actifs conjuguée à un endettement excessif a été très marquée, en particulier pour les ménages qui ont

Graphique 5. FACTEURS INFLUANT SUR LA CONSOMMATION

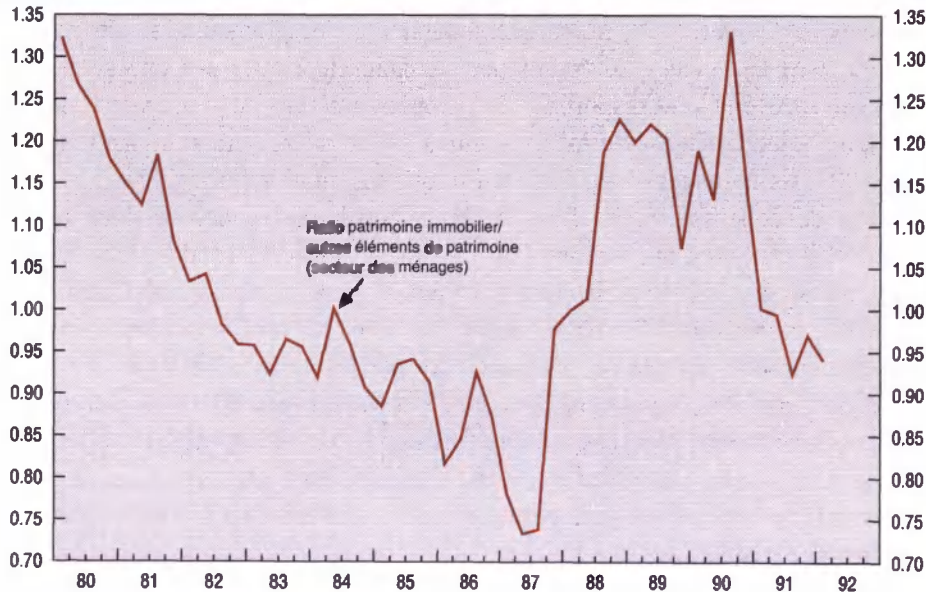
Indice 1985 = 100

Indice 1985 = 100



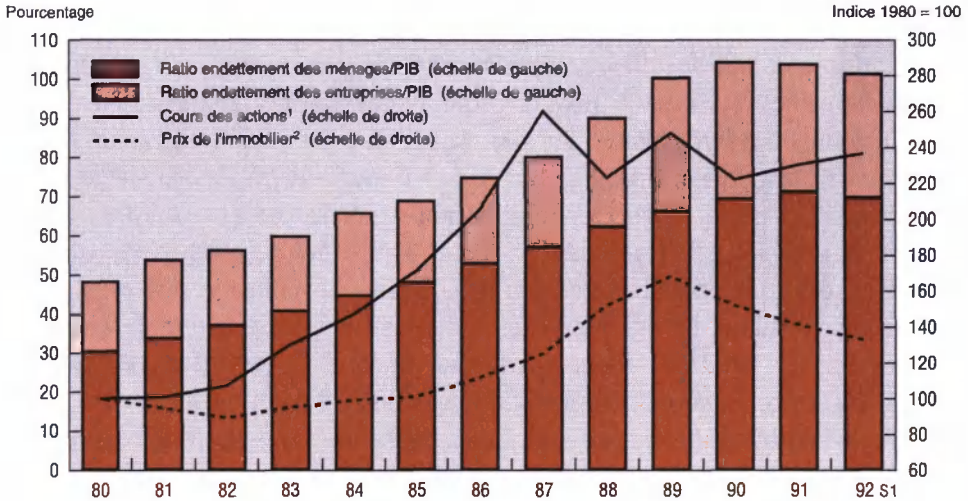
Ratio

Ratio



Source : Central Statistical Office, *Economic Trends*; Banque d'Angleterre.

Graphique 6. **PRIX DES ACTIFS ET ENDETTEMENT PRIVÉ**



1. Indice des prix de 500 actions déflaté par l'IPD.

2. Prix des logements (ensemble des logements) déflaté par l'IPD.

Source : Central Statistical Office, *Financial Statistics* ; OCDE, *Principaux indicateurs économiques*.

réalisé des plus-values immobilières et les ont dépensées en hypothéquant leur logement pour couvrir leurs emprunts². La baisse des prix des logements ces deux dernières années et des conditions de prêt plus restrictives ont pratiquement tari cette source de croissance du crédit et laissé les ménages face à un lourd service de la dette à financer à l'aide de leurs revenus courants. Le problème de trésorerie qui en est résulté s'est traduit par des arriérés de paiement sur crédit hypothécaire d'un niveau record et un nombre élevé de saisies des immeubles hypothéqués. Ces facteurs se sont répercutés sur les prix des logements et ont pesé sur la confiance des consommateurs. Les réductions des taux hypothécaires annoncées à la suite des réductions des taux de base opérées en septembre, octobre et novembre ramèneront les taux versés par les propriétaires de logement de 10³/₄ pour cent en octobre à 8¹/₂ pour cent en janvier. Grâce à ce chiffre, le plus bas depuis 15 ans, les ménages verront leurs charges s'alléger sensiblement même si leur ratio d'endettement par rapport à leur revenu demeure exceptionnellement élevé (mis à part son niveau des tout derniers mois)³.

Le coefficient élevé d'endettement et la diminution des prix des logements ont créé une situation sans précédent, dans laquelle, selon les estimations de la Banque d'Angleterre, un million de ménages (soit environ un sur dix) a eu un « capital immobilier négatif » au deuxième trimestre de 1992 – et 1.2 million au troisième trimestre. Si ces estimations sont approximatives, il a aussi été calculé que l'encours des hypothèques sur des propriétés représentant un capital négatif dépasse de quelque 6 milliards de livres, soit 1 pour cent du PIB, la valeur de ces propriétés. Ces pertes touchent surtout les nouveaux accédants à la propriété, plus jeunes, qui ont investi au moment du boom immobilier de 1988-89 dans le sud-est⁴. Cela explique peut-être dans une large mesure le rythme lent de rotation des logements existants et des nouvelles mises en chantier, malgré le moratoire temporaire sur les droits d'enregistrement introduit en 1992, encore que son intérêt macro-économique soit peut-être surestimé⁵. Les effets de la dette sur le revenu disponible des ménages contribuent davantage à freiner la consommation.

Il est difficile de dire si l'ajustement des bilans des ménages est pratiquement terminé, car le niveau jugé souhaitable de l'endettement par rapport au revenu est difficile à évaluer. Le volume élevé de l'épargne discrétionnaire a peut-être permis de stabiliser et même de réduire légèrement le rapport de la dette au revenu en 1992, freinant sa forte augmentation des années 80. Le ratio du service de la dette est à peu près revenu à son niveau de 1988 – lequel semblait soutenable – et d'importants excédents financiers ont été accumulés au cours des deux dernières années (représentant quelque 5 pour cent du PIB).

Ajustement rapide du secteur des entreprises

Les sociétés industrielles et commerciales se sont ajustées assez rapidement à la récession, faisant passer une partie de la charge de l'ajustement des bilans sur d'autres secteurs. Les niveaux des stocks et des effectifs ont été réduits et l'investissement a été réorienté vers la rationalisation et la réduction des coûts. Bien qu'il soit encore élevé par rapport aux chiffres enregistrés dans le passé, le niveau du financement par la dette a diminué grâce à de nouvelles émissions d'actions (qui ont triplé en 1991) et, ce qui est exceptionnel, par un léger remboursement net de la dette bancaire en 1991-92.

Après avoir enregistré des déficits financiers records de l'ordre de 22 et 20 milliards de livres en 1989 et 1990, le secteur des sociétés industrielles et commerciales a ramené ce déficit à 10.7 milliards de livres en 1991 et aux

environs de 8 milliards (taux annuel) au milieu de 1992. Cependant, même si le ratio du service de la dette a diminué, les défaillances d'entreprises restent proches des niveaux records. Dans ces conditions, le maintien de paiements de dividendes élevés par les sociétés est assez surprenant⁶. Néanmoins, le secteur des entreprises ayant tendance à garder une position proche de l'équilibre au cours du cycle, la fin de l'ajustement des bilans des sociétés pourrait être en vue.

La rentabilité s'est relativement bien comportée par rapport à la récession de 1979-81, encore que la part du revenu national non représentée par les salaires ait été affectée par la faible utilisation des capacités. Dans le secteur manufacturier, ce phénomène s'explique par des délestages rapides de main-d'œuvre, des gains importants de productivité, la modération des coûts salariaux et la forte baisse des prix des intrants industriels. Contrairement aux récessions précédentes, le secteur des services a aussi été durement touché. Les services bancaires et financiers et le secteur des assurances ont licencié de la main-d'œuvre. Les rabais consentis au niveau du commerce de gros et de détail se sont généralisés, en particulier dans le secteur des vêtements et des biens de consommation durables. Les secteurs du bâtiment et de l'immobilier commercial ont été doublement touchés par la surcapacité et la déflation générale des prix des actifs. Le nombre de bureaux et de bâtiments commerciaux vacants reste à un niveau record et les loyers commerciaux de même que les prix dans le secteur de la construction ont diminué d'un tiers – affectant le revenu et la qualité des actifs des banques et des autres institutions financières, ainsi que la situation de trésorerie et le patrimoine net du secteur immobilier (voir ci-après).

Résistance de l'investissement

Un aspect positif de l'économie durant la présente récession est la résistance de l'investissement des entreprises, mis à part les investissements immobiliers, ainsi que des dépenses au titre de la formation et de la R&D. La formation brute de capital fixe s'est bien maintenue en pourcentage de la production, bien qu'elle ait légèrement diminué en volume au cours des deux premiers trimestres de 1992 (cf. graphique 2). Dans l'ensemble, on peut considérer que la résistance des niveaux d'investissements globaux est un signe encourageant, témoignant de la volonté des entreprises de se situer dans une optique à moyen terme face aux défis de la concurrence et aux possibilités que le marché unique européen représente pour l'industrie britannique.

La bonne tenue de l'activité a été due essentiellement à l'expansion de l'investissement public, notamment dans les transports et l'infrastructure sociale (annoncée dans la Déclaration de l'automne 1991), ainsi qu'à une augmentation de 17 pour cent des dépenses du nouveau secteur privatisé des compagnies d'eau, de gaz et d'électricité (pour la réalisation d'investissements destinés à réaliser des objectifs d'environnement, voir chapitre IV). L'investissement dans le secteur manufacturier a diminué au premier trimestre de l'année mais s'est redressé sensiblement au deuxième, malgré la baisse persistante du niveau des effectifs et de faibles taux d'utilisation des capacités. Au deuxième trimestre de 1992, le déstockage avait été globalement très faible (les industriels gonflant légèrement leurs stocks tandis que les distributeurs réduisaient fortement les leurs). Les chiffres du troisième trimestre ont fait apparaître une nouvelle augmentation limitée et «surprenante» des stocks des industriels, et un ralentissement du déstockage des distributeurs. La formation de stocks du troisième trimestre a peut-être été involontaire et pourrait être ultérieurement corrigée (conclusion de l'enquête d'octobre de la CBI).

Situation déprimée sur les marchés de l'emploi

La récession se prolongeant, les sociétés ont réagi en procédant à des délestages de main-d'œuvre, qui ont conduit à la perte de plus de 1 million d'emplois. Par rapport à son niveau le plus faible de juin 1990, le chômage s'est aggravé pendant 32 mois consécutifs, amenant le nombre total de chômeurs inscrits à 2.87 millions en octobre 1992 (tableau 2). Au cours du trimestre se terminant en octobre 1992, le nombre de chômeurs de longue durée (plus de 52 semaines) avait augmenté de près d'un demi-million, annulant ainsi en partie la réduction de ce groupe de chômeurs obtenue à la fin des années 80, et ce malgré la poursuite du programme de «remise au travail», efficace par rapport au coût (graphique 7).

Les autres indicateurs (comme le nombre d'heures supplémentaires, les vacances d'emploi et le travail à temps partiel) vont tous dans le sens d'un marasme sur le marché du travail. La chute de l'emploi a touché presque tous les secteurs et les régions de l'économie, contrairement à la récession de 1979-81 où elle avait surtout concerné le secteur des biens d'exportation et le centre et le nord du pays. L'aggravation du chômage a été telle qu'elle a été ressentie plus uniformément dans tous les segments de l'économie et a frappé assez durement

Tableau 2. Évolution du marché du travail

	1987	1988	1989	1990	1991	1991		1992		
						Sep.	Déc.	Mars	Juin	Sep.
Pourcentages de variation par rapport à la période précédente, taux annuels désaisonnalisés										
Population active ¹	0.7	0.9	0.5	0.0	-0.7	-0.5	-1.9	1.0	-1.8	-3.9
Emploi total	2.3	3.3	2.7	0.3	-3.2	-3.1	-3.5	-0.6	-3.2	-6.1
Emploi salarié	1.3	2.9	1.7	0.4	-2.9	-2.7	-3.7	-0.2	-2.3	-6.7
<i>dont :</i>										
Industries manufacturières	-0.9	1.2	0.3	-1.3	-5.7	-7.2	-4.8	-4.4	-2.7	-7.5
Secteur public	0.5	0.5	-2.7	0.5	-3.0	-2.0	-1.0
Travail indépendant	7.5	5.7	7.0	0.6	-4.3	-4.7	-4.8	-4.9	-5.1	-1.6
Productivité ²										
Total	2.3	1.2	-0.5	0.3	0.8	3.9	2.5	-0.8	2.7	..
Secteur manufacturier	6.1	5.8	4.0	0.9	0.5	7.6	-0.5	5.7	4.6	7.8
Niveaux, chiffres désaisonnalisés										
Nombre de demandes d'allocation de chômage										
Données brutes	2 903.5	2 370.4	1 798.7	1 664.4	2 291.9	2 450.7	2 551.7	2 707.5	2 678.2	2 847.4
Données corrigées ³	2 822.3	2 274.8	1 784.4	1 662.7	2 287.4	2 458.1	2 551.2	2 652.7	2 724.3	2 843.4
Taux de chômage déclaré										
Données brutes	10.3	8.4	6.3	5.8	8.1	8.7	9.0	9.6	9.5	10.1
Données corrigées ³	10.0	8.1	6.3	5.8	8.1	8.7	9.0	9.4	9.6	10.1
Taux de chômage standardisé ⁴	10.3	8.6	7.1	6.9	8.7	9.1	9.3	9.5	9.7	10.1
Offres d'emploi non satisfaites ⁵	235.4	248.7	219.5	173.7	117.9	107.9	114.1	119.8	115.2	107.0

1. Tous les chiffres se rapportent au Royaume-Uni. La population active comprend l'emploi salarié, l'emploi indépendant, les forces armées, les personnes inscrites dans des stages publics de formation en vue d'un emploi et les chômeurs.

2. Production par personne employée, sur la base du PIB et dans l'optique de la production des industries manufacturières.

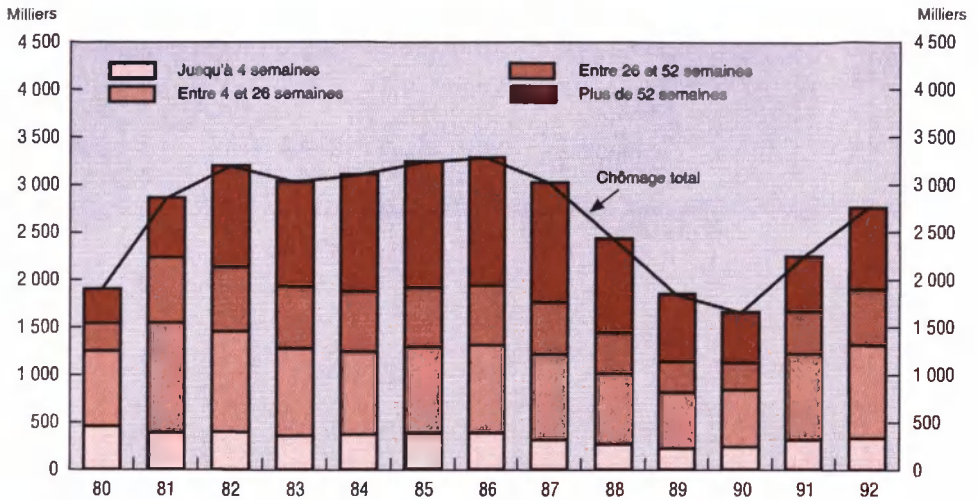
3. Les données corrigées ne couvrent que les personnes de 18 ans et plus faisant valoir leurs droits à des indemnités de chômage, cela afin d'éviter des ruptures dans la série statistique du fait des nouvelles dispositions adoptées le 12 septembre 1988 en ce qui concerne les possibilités pour les jeunes de bénéficier des indemnités de chômage ; ces données prennent aussi en compte les discontinuités antérieures de façon à être compatibles avec le champ d'application actuel des mesures. Pour une description complète, voir *Employment Gazette*, décembre 1988.

4. Définition BIT/OCDE, données tirées des Enquêtes sur la population active.

5. En milliers, à l'exclusion des offres du Programme d'activités d'intérêt collectif.

Source : Department of Employment et OCDE, *Principaux indicateurs économiques*.

Graphique 7. **STRUCTURE DU CHÔMAGE**



Source : Department of Employment, *Employment Gazette*.

les travailleurs à plein temps du sexe masculin, ce qui a entamé la confiance et amené à considérer différemment la sécurité de l'emploi et la négociation des salaires.

Bien que l'ajustement des effectifs ait été plus rapide que lors de la récession de 1979-81, en ce sens que les gains de productivité ont été plus importants, l'aggravation enregistrée du chômage a été jusqu'ici un peu moins prononcée. Ceci tient en partie au ralentissement de la croissance sous-jacente de la population active, bien que le recul du PIB au début de la récession des années 80 ait également été un peu plus accusé que celui observé depuis le deuxième trimestre de 1990. Le travail indépendant, qui s'était accru de plus de 50 pour cent de 1979 à 1990, a fléchi en 1991 et de nouveau en 1992, sous l'effet du grand nombre de faillites de nouvelles petites entreprises qui avaient été une source essentielle d'emplois dans les années 80.

Maintien de l'inflation à un bas niveau : toujours une priorité

A la veille du retrait de la livre sterling du mécanisme de change du SME, l'économie se situait nettement sur un sentier de désinflation. La politique macroéconomique pesait sur l'inflation et il semblait que les prévisions du gouvernement en matière de réduction de l'inflation pourraient être dépassées : les hausses des prix à la production et des salaires contractuels étaient les plus faibles enregistrées depuis les années 60 (tableau 3). La sortie du mécanisme de change a conduit à un assouplissement des conditions monétaires, du point de vue du

Tableau 3. **Coûts et prix**

Pourcentages de variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente

	1987	1988	1989	1990	1991	1991		1992	
						T 3	T 4	T 1	T 2
Prix de détail	4.1	4.9	7.8	9.5	5.9	4.8	4.2	4.1	4.2
Prix à la production ¹									
Matériaux et combustibles achetés	3.1	3.2	5.8	-0.3	-1.1	-0.9	-1.3	-0.2	-1.3
Production, ventes sur le marché intérieur	3.9	4.5	5.1	5.9	5.6	5.5	5.0	4.5	3.6
Prix à l'importation ²									
Marchandises	2.7	-1.1	7.4	3.8	0.4	2.9	2.0	1.1	-0.5
Produits autres que le pétrole	2.7	0.2	6.5	3.4	0.7	2.8	4.3	2.5	-0.5
Gains et salaires									
Gains moyens	7.7	8.8	9.1	9.7	8.0	7.9	7.2	7.8	6.2
Industries manufacturières	8.1	8.4	8.8	9.4	8.2	7.8	7.7	8.6	6.0
Services publics ³	6.8	8.2	9.9	10.3	6.8	7.6	7.3	7.0	7.0
<i>Pour mémoire :</i>									
Indice de prix implicite des comptes nationaux									
Consommation privée	4.3	5.1	5.9	5.3	7.2	8.0	7.7	7.4	5.5
PIB aux prix du marché	5.0	6.6	7.1	6.3	6.7	6.4	6.5	6.6	5.5
Prix des logements neufs	16.2	26.9	20.4	-0.9	-2.7	2.0	-3.5	3.6	1.0
Coûts salariaux unitaires ⁴									
Indice global	4.5	7.2	9.5	10.0	7.8	6.8	5.7	6.0	4.2
Industries manufacturières	1.8	2.5	4.6	8.5	7.6	6.3	4.4	4.1	1.6

1. Industries manufacturières.

2. Définition de la balance des paiements.

3. A partir de 1989, nouvelle année de référence : 1988 = 100.

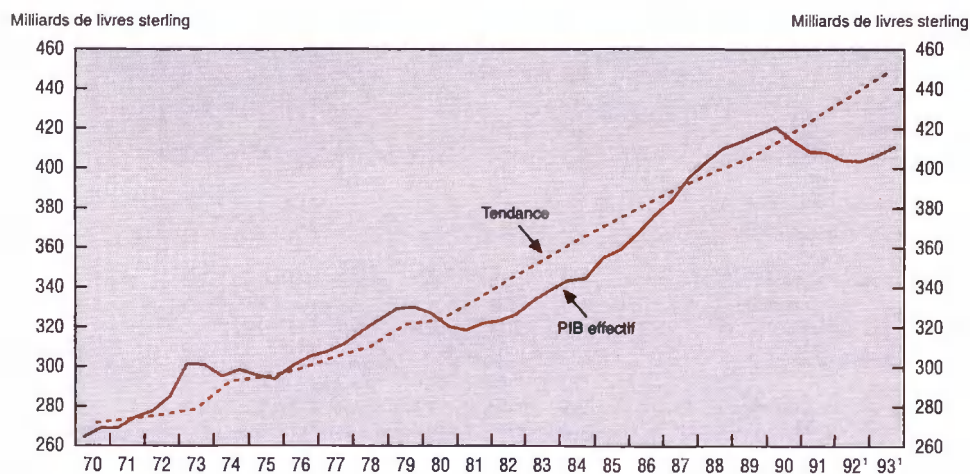
4. Salaires et traitements par unité produite.

Source : Department of Employment et Central Statistical Office.

taux de change et des taux d'intérêt à court terme, mais l'inflation tendancielle ne devrait pas se dégrader sensiblement. Compte tenu de l'important déficit de production et de la désinflation persistante, les effets initiaux d'une baisse du taux de change sur l'inflation devraient être assez amortis (graphique 8). De fait, la désinflation devrait reprendre une fois que les effets de la dépréciation se feront sentir – en supposant que la politique macro-économique permette de contrôler les effets de ruissellement de la dépréciation sur les anticipations inflationnistes et les revendications de salaires (voir ci-après).

Après être resté pendant plusieurs mois d'affilée dans une fourchette comprise entre 4 et 4 $\frac{1}{4}$ pour cent, le taux de progression sur 12 mois de l'indice des prix de détail (IPD) est tombé à 3.6 pour cent en août et s'est maintenu à ce niveau en septembre et octobre⁷. L'IPD, hors paiements d'intérêts sur les prêts hypothécaires, qui est un bon indicateur de l'inflation tendancielle, est tombé de 5.7 pour cent en mars-avril à 3.8 pour cent en octobre. L'inflation des prix des produits a été particulièrement modérée – l'augmentation des prix à la production

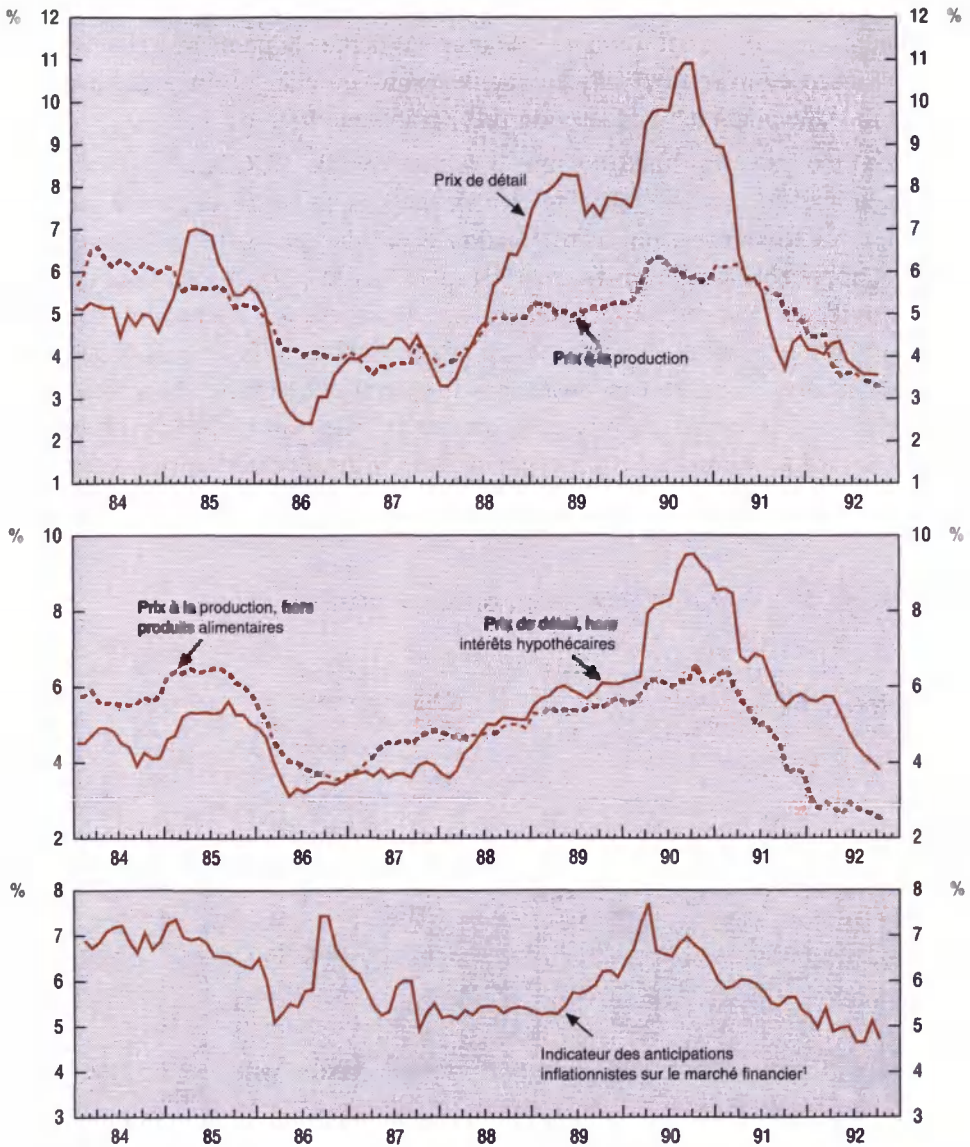
Graphique 8. DÉFICIT DE PRODUCTION
Prix de 1985



1. Estimations.
Source : OCDE.

Graphique 9. INFLATION ET ANTICIPATIONS INFLATIONNISTES

Pourcentage de variation d'une année sur l'autre



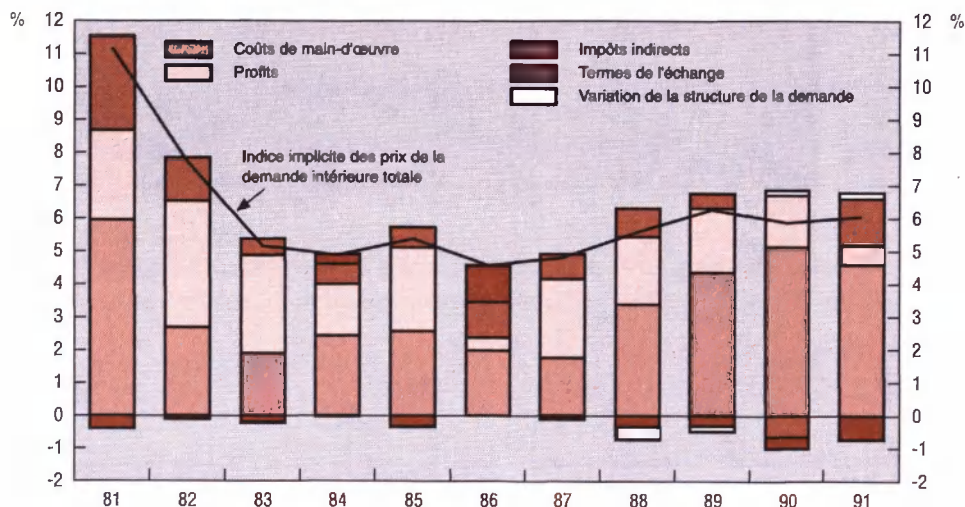
1. Mesuré par la différence entre le rendement brut réel à l'échéance des obligations à long terme indexées sur les valeurs du Trésor et le rendement brut des bons du Trésor.

Source : Central Statistical Office, *Economic Trends* et *Financial Statistics*.

s'est située généralement entre 0 et 3 pour cent. Les rabais sont devenus une pratique courante dans un grand nombre de secteurs, l'enquête d'octobre de la CBI indiquant que le nombre désaisonnalisé d'entreprises s'attendant à des augmentations de prix était à son niveau le plus bas depuis la première enquête de ce type réalisée en février 1959⁸, en même temps qu'elle faisait apparaître une baisse des anticipations générales de prix (graphique 9).

Comme dans un grand nombre d'autres pays de l'OCDE, les prix d'une large gamme de services ont réagi lentement à la faiblesse des conditions du marché. Au Royaume-Uni, cette situation a été due en partie à la hausse de la TVA applicable à compter d'avril 1991 et à l'inertie des tarifs appliqués par les sociétés récemment privatisées (électricité, gaz, eau et téléphone) dont les barèmes sont fixés à l'avance pour une durée déterminée⁹. Cependant, la modération des salaires se propageant aussi dans le secteur des services, plus protégé, et les formules de fixation des prix étant durcies pour les entreprises réglementées, la hausse des prix des services a commencé de se ralentir, tendance qui pourrait

Graphique 10. CONTRIBUTION AUX VARIATIONS DE PRIX¹



1. Voir l'annexe technique pour la décomposition de l'indice implicite des prix de la demande intérieure totale.
Source : OCDE, *Comptes nationaux*, et estimations.

bientôt apparaître dans l'indice implicite des prix de la demande intérieure, malgré les effets à court terme de la dépréciation, en particulier sur les prix des biens (graphique 10).

Le comportement des salaires a-t-il changé ?

Le comportement des salaires au cours des deux années à venir déterminera de façon critique la mesure dans laquelle la dépréciation de la livre sterling aura des effets positifs sur l'économie réelle. Plus les salaires répondront à la situation de sous-emploi des ressources sur le marché du travail et moins ils seront influencés par la hausse des prix résultant de la dépréciation, meilleure sera la situation sur le plan de l'inflation, de la compétitivité internationale, des possibilités d'emploi et des perspectives de croissance. Il en va de même pour les prix – une contraction des marges bénéficiaires dans la situation de marasme actuel du marché est nécessaire pour que la modération des salaires se traduise par des gains de compétitivité et pour que les revenus réels des ménages ne soient pas indûment comprimés, ce qui aurait des effets négatifs sur la consommation. Compte tenu du manque de dynamisme des marchés de produits, on peut s'attendre que la hausse des prix des importations soit en partie absorbée dans les marges bénéficiaires. Le principal indicateur d'inflation influant sur le comportement en matière de négociations salariales, à savoir l'IPD, subira aussi pendant un certain temps l'effet de modération de la baisse des taux d'intérêt hypothécaires. (L'évolution de l'inflation et le comportement des salaires ont été analysés au chapitre III de *l'Étude économique du Royaume-Uni*, OCDE 1990/91).

Les augmentations contractuelles de salaires ont accusé une forte décélération bien que le taux de chômage ne soit pas aussi élevé qu'au milieu des années 80. Au milieu de 1992, elles étaient déjà tombées aux alentours de 4 pour cent, contre 10 pour cent, seulement 18 mois auparavant. Cependant, la baisse semble s'être ralentie. Les nouveaux accords conclus dans les industries manufacturières et les industries privées de services paraissent avoir momentanément marqué un palier entre 4 et 4 $\frac{1}{4}$ pour cent. La progression des rémunérations moyennes sous-jacentes dans l'ensemble de l'économie s'est régulièrement ralentie au 1^{er} semestre de 1991, tombant à moins de 8 pour cent pendant l'été, et s'est ensuite maintenue entre 7 $\frac{1}{4}$ et 7 $\frac{3}{4}$ pour cent jusqu'en mars 1992. Elle n'a cessé depuis lors de fléchir et s'établissait à 5 $\frac{1}{2}$ pour cent en septembre. Dans l'ensemble, la désinflation des salaires et des prix a été assez prononcée ces deux

dernières années, mais elle a été obtenue au prix d'une aggravation du chômage. De fait, le degré observé de désinflation est conforme à ce à quoi on pouvait s'attendre sur la base des relations passées. Compte tenu de la gravité de la récession, il est difficile de discerner les effets de la participation au mécanisme de change sur la crédibilité.

Il est surprenant de constater que tout au long de la récession, la progression des salaires *réels* s'est maintenue, contrairement à ce qui s'est passé aux États-Unis, au Canada et en Australie.

Déficit important et persistant de la balance extérieure

Contrairement au cycle 1981-82, lorsque les exportations nettes ont relancé la reprise, les transactions extérieures ont pesé sur le redressement du PIB réel depuis le début de 1991 – indépendamment de la faiblesse de la demande intérieure au Royaume-Uni. Durant le premier semestre de 1992, le volume des importations de biens et de services dépassait de quelque 9 pour cent (rythme annuel) celui du semestre précédent, alors que les exportations de biens et de services étaient en hausse de 2 pour cent (tableau 4). Le déficit de la balance des opérations courantes se situait à près de 11½ milliards de livres (en rythme annuel), soit à peu près 2 pour cent du PIB. Ce déficit tendra à se creuser dans le court terme, du fait de la domination des effets de courbe en «J»¹⁰ et du redressement de l'économie, mais il pourrait diminuer par la suite si l'amélioration de la compétitivité permet un rétablissement des comptes extérieurs (tableau 5).

Si une progression rapide des importations n'est pas inhabituelle au début d'une reprise conjoncturelle, les hausses enregistrées depuis le milieu de 1991 sont très marquées, par rapport à la demande intérieure, peut-être en partie du fait d'un déplacement de cette dernière vers les produits manufacturés. Outre les importants facteurs erratiques liés aux importations de biens d'équipement (graphique 11), les importations de biens de consommation ont aussi fortement augmenté¹¹. Le phénomène d'une progression rapide de la part des importations dans la demande intérieure a été plus marqué au Royaume-Uni que dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Cela pourrait tenir, entre autres, à la hausse des prix à la production au Royaume-Uni par rapport aux prix des importations au cours des deux dernières années et/ou à la contraction de la base industrielle traditionnelle du pays. Si c'est l'incidence de ce dernier aspect qui domine, la

Tableau 4. Volume et prix des échanges
Pourcentages de variation

	1987 Pondérations	1987	1988	1989	1990	1991	1992 ¹
Volumes des exportations²							
Total	100.0	5.5	2.5	4.3	6.7	1.4	2.5
Produits alimentaires	7.0	3.2	0.4	9.8	0.4	5.2	6.6
Produits manufacturés	79.2	8.2	6.7	9.4	7.6	2.7	2.4
Energie	11.0	-3.4	-6.5	-19.9	7.3	-3.1	2.9
Matières premières	2.8	7.5	-12.7	4.3	-2.2	-3.4	-2.1
Prix des exportations²							
Total	100.0	3.9	0.4	9.6	3.6	-0.3	2.5
Produits alimentaires	7.0	-1.1	-1.6	7.9	8.0	3.8	4.2
Produits manufacturés	79.2	3.4	1.7	5.5	2.3	-0.4	2.4
Energie	11.0	4.9	-23.6	23.3	19.0	-6.2	-3.7
Matières premières	2.8	-0.7	8.4	6.2	-2.2	-7.2	1.7
Volumes des importations²							
Total	100.0	7.1	13.7	7.9	1.3	-2.8	3.7
Produits alimentaires	10.8	0.2	5.3	2.8	2.7	1.0	6.1
Produits manufacturés	76.7	10.1	17.7	9.0	1.0	-4.4	7.1
Energie	6.5	-1.6	3.1	8.8	6.8	1.8	0.0
Matières premières	6.0	9.3	1.1	-1.5	-1.7	0.0	7.6
Prix des importations²							
Total	100.0	2.5	-0.3	6.1	2.0	-3.0	3.1
Produits alimentaires	10.8	0.8	-0.5	4.7	4.9	-0.8	2.7
Produits manufacturés	76.7	2.7	0.0	5.4	1.2	-1.7	1.1
Energie	6.5	-2.7	-19.9	17.2	14.9	-5.3	-10.4
Matières premières	6.0	2.8	4.0	10.2	-4.5	-16.8	-1.8
<i>Pour mémoire :</i>							
Termes de l'échange							
Total des biens		1.3	0.7	3.3	1.6	2.8	-0.6

1. Estimations.

2. Le total peut être différent de la somme pondérée des croissances des composantes du fait d'écarts statistiques et de l'utilisation de poids variables.

Source : OCDE.

dépréciation pourrait ne faire pleinement sentir ses effets sur l'amélioration des comptes extérieurs qu'en longue période, une fois qu'il y aura eu baisse des coûts de production par rapport aux pays partenaires et que l'amélioration de la rentabilité dans le secteur des biens d'exportation se sera traduite par une expansion de la capacité de production.

Tableau 5. **Balance des opérations courantes**¹

En milliards de livres sterling

	1988	1989	1990	1991	1992	
					T 1	T 2
Exportations	80.3	92.2	101.7	103.4	26.1	26.7
Importations	102.0	116.8	120.5	113.7	29.2	29.9
Balance commerciale	-21.6	-24.6	-18.6	-10.1	-3.1	-3.2
Services, net	9.6	7.5	6.7	5.3	1.4	1.8
Revenu d'investissement, net	5.0	3.5	2.1	0.3	0.3	0.4
Services hors facteurs, net	4.6	4.0	4.6	5.0	1.0	1.4
Transferts privés	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.1	-0.1
Transfers publics	-3.2	-4.3	-4.6	-1.0	-1.1	-1.4
Invisibles, net	6.1	2.9	1.6	3.8	0.2	0.3
Balance courante	-15.5	-21.7	-17.0	-6.3	-2.9	-2.9

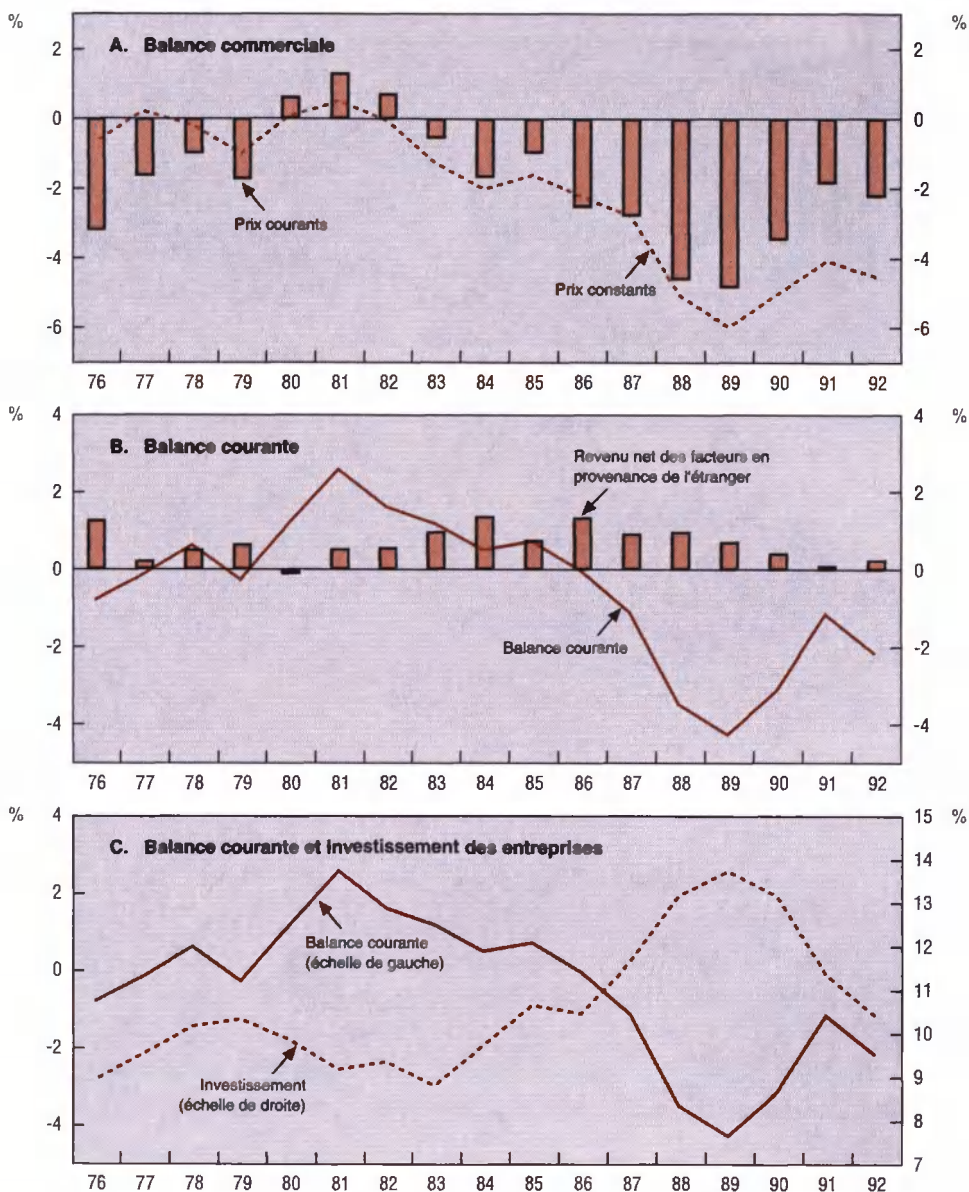
1. Définitions de l'OCDE.

Source : OCDE.

Les exportateurs du Royaume-Uni perdent des parts de marché depuis le début de 1990. Cela est peut être dû en partie aux effets différés sur la compétitivité de l'appréciation de la livre sterling avant son entrée dans le mécanisme de change ainsi qu'au délai requis pour faire baisser l'inflation des prix et des salaires dans le pays (graphique 12). Le manque de dynamisme du marché européen de l'automobile, largement approvisionné par des compagnies étrangères basées au Royaume-Uni, a aussi joué un rôle important au premier semestre de 1992 (graphique 12).

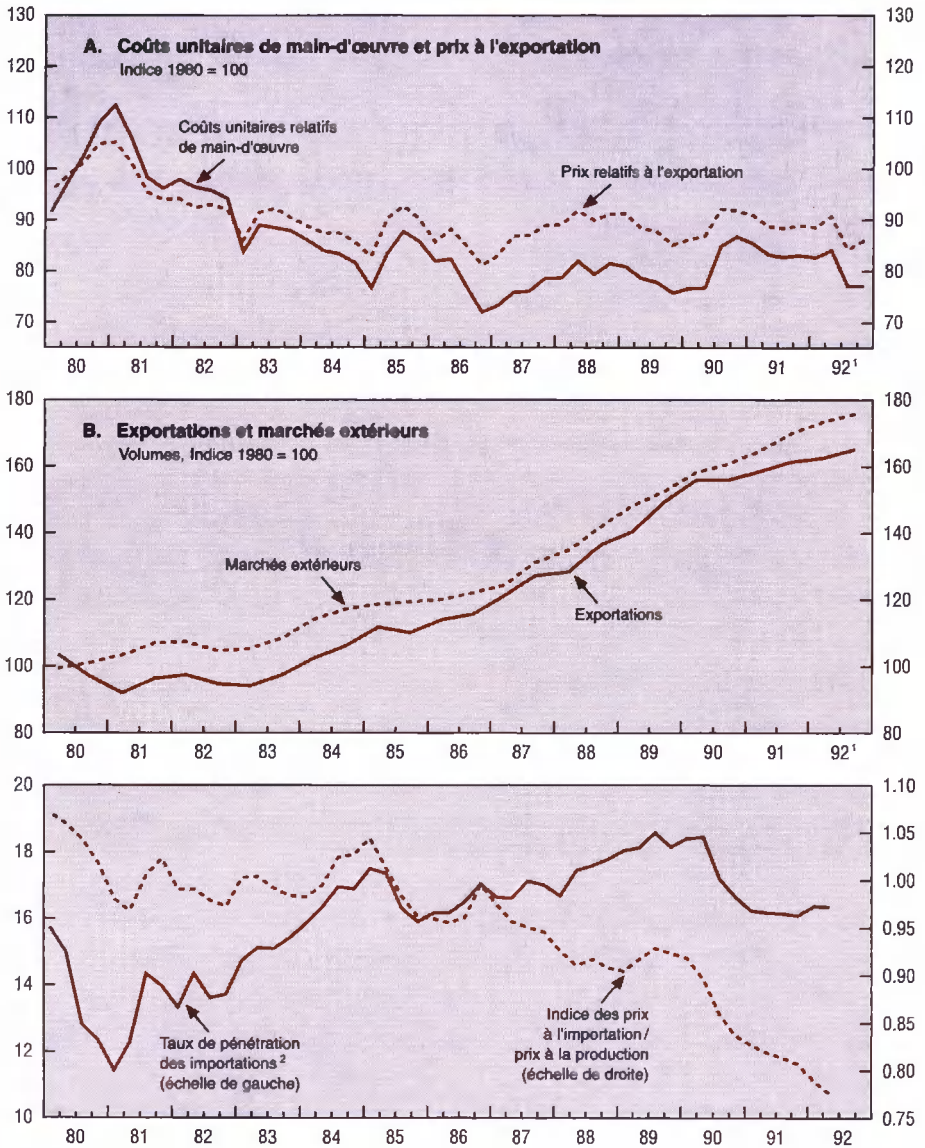
Dans une perspective à plus long terme, commençant en 1981, la forte baisse du taux de change effectif et l'amélioration de la compétitivité des exportations de produits manufacturés du Royaume-Uni se sont d'abord traduites par des gains peu importants mais réguliers de parts de marché tout au long des années 80 – ce qui représentait une rupture par rapport à la baisse tendancielle ayant persisté depuis des décennies. Plus récemment, les exportations ont aussi été facilitées par la croissance rapide des ventes dans d'autres pays de la CE d'automobiles produites au Royaume-Uni par des sociétés japonaises. Depuis le début de 1990, certains des gains antérieurs de compétitivité ont été inversés. La participation au mécanisme de change, après l'appréciation de la livre sterling et

Graphique 11. BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES ET INVESTISSEMENT
En pourcentage du PIB



Source : Estimations de l'OCDE.

Graphique 12. **COMPÉTITIVITÉ INTERNATIONALE DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER**



1. Estimations pour le second semestre de 1992.

2. Proportion de produits manufacturés importés dans la demande intérieure totale.

Source : Central Statistical Office et OCDE.

une période pendant laquelle l'inflation au Royaume-Uni a été sensiblement supérieure à celle de ses partenaires commerciaux, a pesé sur la compétitivité des coûts. Cependant, la baisse récente du taux de change effectif de la livre a amélioré la situation à cet égard, les coûts au Royaume-Uni étant revenus à leurs meilleurs niveaux depuis le milieu de 1980. Les exportateurs britanniques sont bien placés pour tirer parti de la reprise prévue des échanges mondiaux en 1993-94 et devraient regagner des parts de marché.

L'évolution récente de la balance des opérations courantes a été caractérisée par la forte baisse de l'excédent traditionnel du Royaume-Uni au titre des invisibles, sans tenir compte de la hausse temporaire de 1991, liée dans une large mesure aux contributions des autres pays à la guerre du Golfe. Au premier semestre de 1992, l'excédent des invisibles s'est établi en moyenne à seulement 1 milliard de livres en taux annuel, soit un quart du chiffre de 1991. Ce recul s'explique en partie par une importante révision à la baisse du stock d'actifs nets à l'étranger comme suite au recensement triennal de ces actifs¹². Bien que l'on ait estimé en 1991 que le stock des actifs serait légèrement positif, cette marge sera vite annulée par l'accumulation de déficits de la balance des opérations courantes, bien que la dépréciation ait pour effet d'en accroître la valeur en livres sterling.

Perspectives économiques à court terme

Les perspectives économiques pour les deux prochaines années brièvement décrites ci-après sont fondées sur les hypothèses techniques suivantes :

- Les conditions monétaires sont quelque peu assouplies durant les deux prochaines années afin d'étayer la reprise de l'économie intérieure, mais elles restent suffisamment restrictives pour maintenir l'inflation à un bas niveau (les politiques macro-économiques sont examinées dans le chapitre II);
- Les plafonds de dépenses annoncés pour les deux prochains exercices sont respectés;
- Les taux de change nominaux restent inchangés par rapport à leur niveau du 3 novembre, date à laquelle le taux bilatéral de la livre sterling par rapport au deutschemark était de 2.41 DM;
- Les prix du pétrole se situent en moyenne à 18 dollars le baril au second semestre de 1992 et restent inchangés en termes réels par la suite;

- Les marchés d'exportation de produits manufacturés du Royaume-Uni enregistrent une croissance comprise entre 4½ et 6 pour cent au cours des deux années à venir.

Facteurs de reprise

Les principaux facteurs pouvant jouer dans le sens de la reprise sont la baisse récente et la nouvelle et légère baisse prévue des taux d'intérêt nominaux et l'amélioration de la compétitivité internationale du fait de la dépréciation. Les ménages ont considérablement épargné au cours des deux dernières années et une importante demande différée existe. L'assouplissement des conditions monétaires devrait contribuer à mettre un terme au fléchissement des prix de l'immobilier en termes nominaux, réduisant ainsi les risques d'une dévalorisation des créances. La baisse des taux d'intérêt allégera aussi le service de la dette des ménages et des entreprises à court de liquidités.

Le léger redressement de la consommation privée devrait se poursuivre dans les derniers mois de 1992. Une reprise à plus large assise pourrait ensuite intervenir en 1993, à mesure que les prix de l'immobilier en termes nominaux et le patrimoine des ménages se stabilisent, que la confiance est rétablie, que le taux d'épargne diminue, que la baisse des achats de biens de consommation durables cesse et que les mesures annoncées dans la Déclaration d'automne entrent en vigueur. Le déstockage devrait aussi prendre fin rapidement. L'investissement fixe ne devrait se redresser qu'avec un certain décalage, mais son rétablissement pourrait être à peu près semblable à celui des reprises antérieures, compte tenu de l'amélioration de la rentabilité dans le secteur des biens échangeables et de la réduction des niveaux d'endettement. Compte tenu de l'état déprimé du marché de l'immobilier, la construction de logements et la construction non résidentielle devraient rester faibles au cours des quelques prochaines années. Une fois que la reprise de l'économie mondiale s'accélère, l'amélioration de la compétitivité des coûts du Royaume-Uni pourrait favoriser les exportations.

Dans ce contexte, la production réelle pourrait commencer d'augmenter modérément au premier semestre de 1993. Les dépenses publiques, et en particulier l'investissement public, devraient soutenir la croissance, ce que fera aussi l'investissement des compagnies de distribution d'eau récemment privatisées. La balance extérieure *réelle*, qui s'est sensiblement dégradée ces dix-huit derniers

mois, pourrait apporter une légère contribution à la croissance. Dans l'ensemble, la croissance du PIB réel devrait reprendre peu à peu en 1993-94, atteignant peut-être son taux potentiel de 2½ pour cent dans le courant de 1994 (tableau 6).

Dans ces conditions, le chômage devrait continuer de s'accroître pour atteindre près de 11 pour cent de la population active en 1993 avant de diminuer lentement par la suite. La hausse de l'indice des prix de détail pourrait se tasser encore au cours des prochains mois, mais l'augmentation des prix du commerce extérieur aura nécessairement des effets négatifs sur le niveau des prix intérieurs en le faisant monter plus que ce n'aurait été le cas autrement. Au premier

Tableau 6. **Prévisions à court terme**
Pourcentages de variation par rapport à la période précédente

	1992	1993	1994
Données en volume (prix de 1985)			
Consommation privée	-0.3	0.7	1.6
Consommation publique	0.8	1.4	1.5
Formation brute de capital fixe	-3.0	-0.6	2.0
Secteur public ¹	2.9	3.4	4.0
Secteur privé	-4.3	-1.5	1.5
Demande intérieure finale	-0.6	0.6	1.7
Formation de stocks ²	0.6	0.2	0.3
Demande intérieure totale	0.0	0.8	2.0
Exportations	3.2	5.8	6.9
Importations	6.2	4.0	5.4
Solde de la balance extérieure ²	-1.1	0.4	0.3
PIB	-1.0	1.3	2.4
<i>Pour mémoire :</i>			
Indice implicite des prix du PIB	5.4	5.0	4.1
PIB aux prix courants	4.3	6.3	6.6
Revenu disponible réel des ménages	0.0	0.4	0.4
Taux d'épargne des ménages ³	10.1	9.8	8.7
Prix à la consommation ⁴	5.4	5.2	4.2
Emploi	-2.4	-1.1	0.4
Taux de chômage ^{3,5}	10.1	10.8	10.5
Production manufacturière	-0.9	1.0	2.3
Balance des paiements courants			
En milliards de livres sterling	-12.7	-15.6	-19.4
En pourcentage du PIB	-2.1	-2.4	-2.9

1. Administrations publiques.

2. Variations en pourcentage du PIB de la période précédente.

3. Données en niveaux.

4. Indice implicite des prix de la consommation privée.

5. Sur la base des demandes d'allocations de chômage, données brutes.

Source : Estimations de l'OCDE.

semestre de 1993, les indices implicites des prix de la consommation privée et du PIB pourraient enregistrer des taux records d'augmentation de l'ordre de 5 à 5½ pour cent – mais l'inflation des prix de détail pourrait être un peu plus faible, en raison de la baisse des taux d'intérêt. L'OCDE part de l'hypothèse que compte tenu de la rigidité des salaires contractuels, du freinage de la progression des rémunérations dans le secteur public et de l'important sous-emploi des ressources, la poussée des prix n'aura que des effets limités sur les salaires du secteur privé. De ce fait, l'inflation pourrait se stabiliser au deuxième semestre de 1993, les indicateurs généraux d'inflation revenant aux alentours de 4 pour cent d'ici 1994. Selon les prévisions du gouvernement, l'inflation sous-jacente (l'IPD non compris les paiements d'intérêts hypothécaires) sera inférieure à 4 pour cent d'ici le quatrième trimestre de 1993.

Bien que la balance commerciale soit appelée à s'améliorer en volume au cours des quelques prochaines années, les effets de courbe en «J» (répercussion plus rapide des effets de prix que des effets de volume) devraient conduire à un creusement du déficit commercial à court terme. Cette évolution, conjuguée à une baisse du stock d'actifs nets à l'étranger, pourrait se traduire par des déficits de la balance des opérations courantes de quelque 16 à 19 milliards de livres, soit 2½ à 3 pour cent du PIB en 1993-94.

Après deux années de flottement de la livre sterling, l'économie britannique pourrait connaître une légère augmentation de la production, avec cependant un relèvement du niveau des prix ne compromettant pas néanmoins le tassement de l'inflation tendancielle. Le chômage pourrait rester assez élevé, bien qu'en diminution, et le déficit de la balance des opérations courantes pourrait demeurer assez important par rapport au PIB. Les risques semblent également partagés. Inflation et production en baisse ne sauraient être exclues car on ne peut dire avec certitude quand l'ajustement des bilans des ménages prendra fin. Cependant, si une reprise se concrétisait, la confiance pourrait se rétablir rapidement, conduisant à un renforcement de la consommation et de l'investissement. Si les pouvoirs publics optaient pour une approche plus agressive en matière de réduction des taux d'intérêt et/ou si les efforts faits actuellement pour limiter les dépenses du secteur public étaient moins efficaces que prévu, une aggravation de l'inflation interviendrait vraisemblablement, sous l'effet de l'affaiblissement de la livre sterling et d'une spirale des salaires et des prix intérieurs. La production ne se redresserait au mieux que pour une brève période.

II. La politique macro-économique

A compter d'octobre 1990, et jusqu'à la suspension de la participation de la livre sterling au mécanisme de change du SME en septembre 1992, l'adhésion à ce mécanisme a constitué l'instrument principal de la politique anti-inflationniste du gouvernement. L'objectif de la politique monétaire était de maintenir la livre sterling dans la marge de fluctuation autorisée et de contrôler ainsi l'inflation et les anticipations inflationnistes. La politique budgétaire pouvait être utilisée jusqu'à un certain point pour influencer sur l'évolution de la demande, mais l'action dans ce domaine ne pouvait être poussée trop loin au risque de fausser l'équilibre entre la production de biens échangeables et non-échangeables ou de favoriser un taux insoutenable d'accumulation de la dette. La livre sterling flottant à nouveau, les autorités ont retrouvé une certaine indépendance au niveau de la politique monétaire à court terme. Elles doivent maintenant rétablir la crédibilité de la politique anti-inflationniste et ont mis au point pour ce faire une nouvelle stratégie monétaire. Elles ont par ailleurs réaffirmé leur volonté d'assainir les finances publiques à moyen terme. Des mesures ont été annoncées dans la Déclaration d'automne pour rétablir la confiance et favoriser la reprise économique. Le présent chapitre examine l'évolution de la politique macro-économique au cours des deux dernières années ainsi que certains éléments de l'approche envisagée pour l'avenir.

Politique monétaire

L'objectif à moyen terme de la politique monétaire est depuis longtemps de ramener l'inflation à un bas niveau. Le Royaume-Uni s'est joint initialement au mécanisme de change pour rendre cet engagement encore plus crédible¹³. Au départ, l'orientation de la politique monétaire nécessaire pour maintenir la livre sterling dans le mécanisme de change était compatible avec celle qui se justifiait

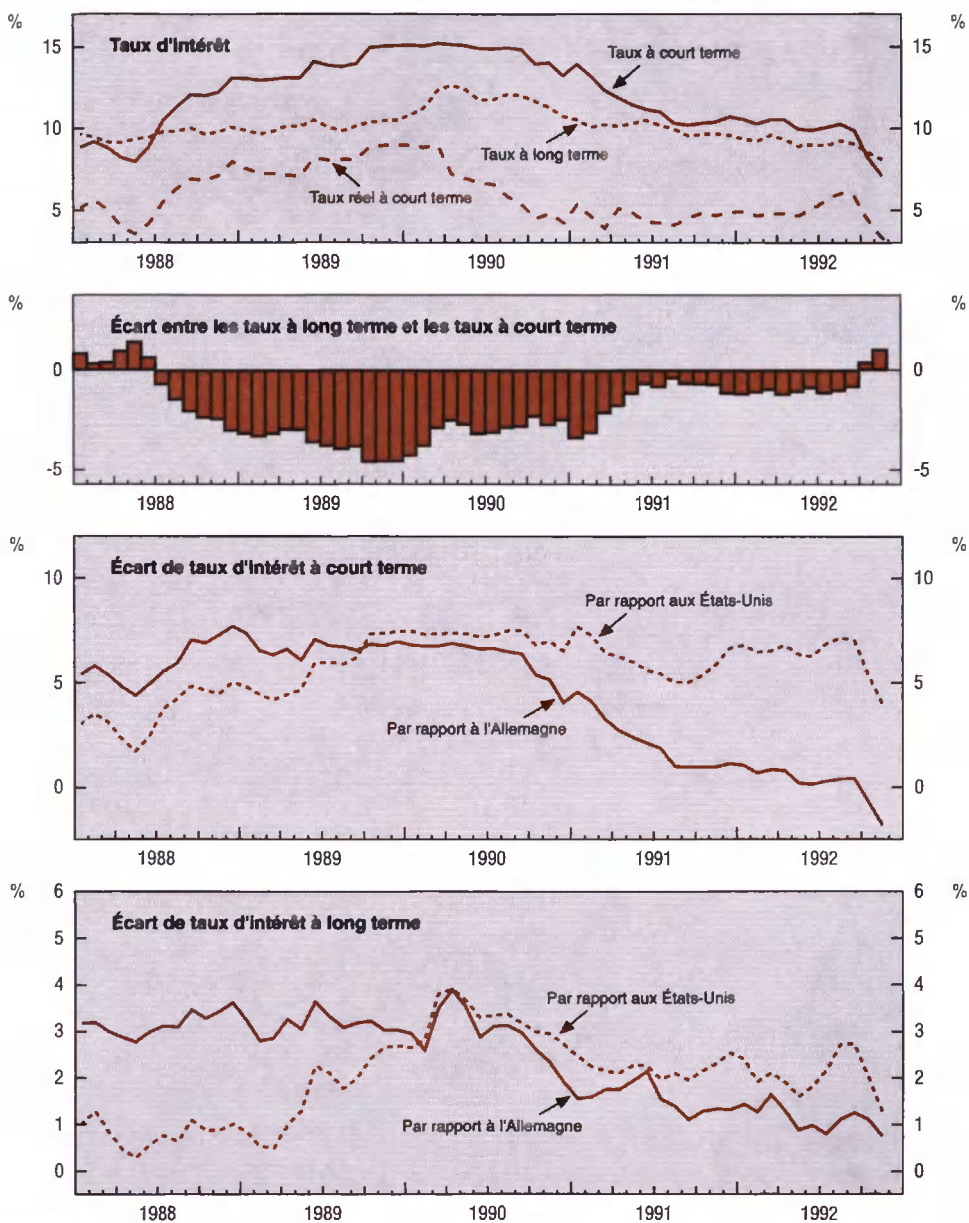
pour des raisons purement intérieures. Mais, face à la longueur et à la profondeur de la récession au Royaume-Uni et la nécessité de maintenir une politique monétaire rigoureuse en Allemagne, des tensions sont apparues entre les objectifs internes et les objectifs de change, qui (avec les remous qui ont agité les marchés financiers internationaux) ont culminé dans le retrait de la livre sterling du mécanisme de change.

Conditions monétaires

Lorsque la livre sterling est entrée dans le mécanisme de change, la politique monétaire était fortement désinflationniste depuis plus d'une année. Les taux d'intérêt à court terme étaient très élevés (graphique 13) et le taux de change s'était sensiblement apprécié. Le taux en vigueur au moment de l'entrée dans le mécanisme étant cependant encore inférieur au taux réel moyen du deutschemark sur les dix années précédentes (graphique 14), la livre sterling s'était appréciée de 7 pour cent en taux effectif et de 5½ pour cent par rapport au deutschemark depuis le début de 1990. En choisissant un cours-pivot d'entrée de 2.95 deutschemarks, avec des limites de fluctuation de ± 6 , les autorités optaient pour une politique de monnaie forte visant à réduire l'inflation, tout en faisant peser des pressions à court terme sur les secteurs produisant des biens échangeables.

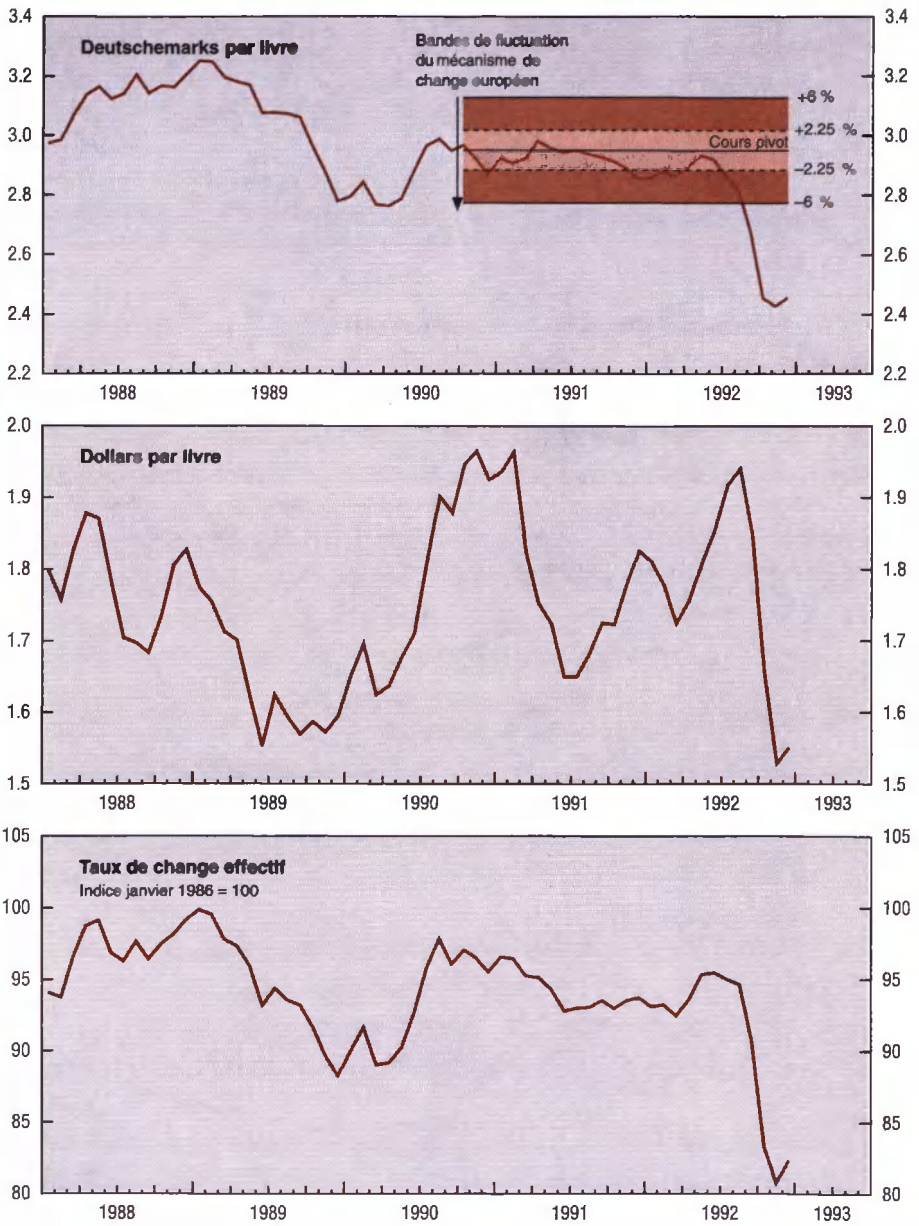
Les taux débiteurs de base, qui avaient été diminués d'un point et ramenés à 14 pour cent au moment de l'entrée dans le mécanisme de change¹⁴, n'ont pas été modifiés jusqu'en février 1991. A compter de cette date, l'aggravation de la récession a conduit progressivement à un assouplissement des conditions monétaires. Les taux de base ont été réduits sept fois d'un demi-point de pourcentage jusqu'à revenir à 10.5 pour cent en septembre 1991. Tous ces ajustements, à l'exception du dernier, semblent avoir été largement anticipés dans les taux d'intérêt du marché. Les réductions successives ont considérablement aplati la courbe des rendements, les taux courts tombant à 70 points de base environ au-dessus des taux longs. L'écart entre les taux d'intérêt à trois mois au Royaume-Uni et en Allemagne s'est aussi fortement rétréci, revenant de 6½ pour cent avant l'entrée dans le mécanisme de change à 1½ pour cent en septembre 1991 ; dans le même temps, les écarts entre les taux à long terme sont revenus de 2.6 à 1.1 pour cent. Bien que le taux de change effectif se soit déprécié à ce moment-là, cela tenait essentiellement à la vigueur du dollar. La livre sterling s'est maintenue généralement à l'intérieur de la marge étroite de fluctuation implicite du méca-

Graphique 13. TAUX D'INTÉRÊT



Source : Central Statistical Office, *Economic Trends*, et OCDE, *Statistiques financières*.

Graphique 14. TAUX DE CHANGE

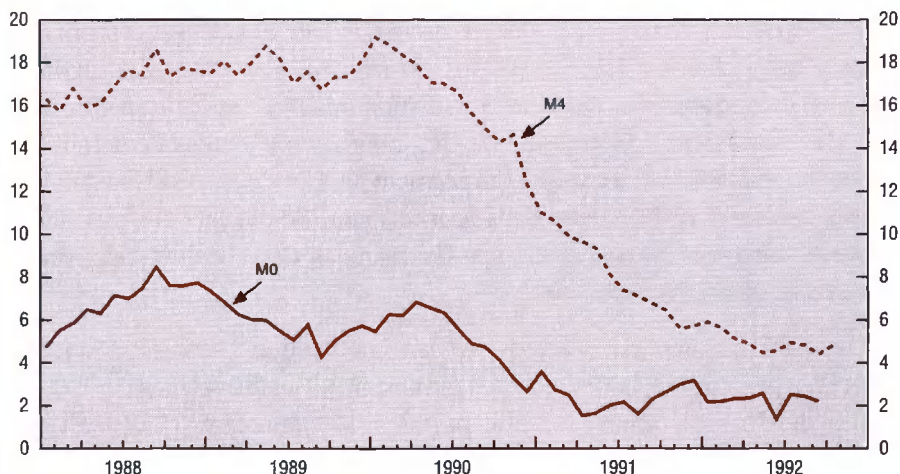


Source: OCDE.

nisme de change, mais en dessous de son cours-pivot. La croissance des agrégats monétaires s'est aussi ralentie durant cette période, la croissance annuelle de M0 et de M4 tombant, respectivement, à 2.5 pour cent et 6.7 pour cent. Cette évolution a été due, entre autres, à une importante restructuration des bilans des ménages et des entreprises, et non à une réduction des possibilités de prêt du système bancaire (graphique 15).

Les taux débiteurs de base sont restés inchangés entre septembre 1991 et l'élection d'avril 1992. Cependant, durant cette période, les conditions monétaires en Allemagne et dans les autres pays membres du mécanisme de change ont été durcies. La Bundesbank a relevé les taux à court terme de 0.5 pour cent en décembre, initiative qui a été suivie dans une certaine mesure par tous les pays membres du mécanisme de change sauf le Royaume-Uni. Le rétrécissement des écarts de taux d'intérêt qui en est résulté, conjugué aux incertitudes entourant les élections, a fait descendre la livre sterling en deçà de la marge étroite de fluctuation implicite, où elle est restée jusqu'après l'élection.

Graphique 15. **AGRÉGATS MONÉTAIRES**
Taux de croissance annuel



Source : Central Statistical Office, *Financial Statistics*.

La livre sterling est revenue à son cours-pivot après la réélection du gouvernement et la réduction à 10 pour cent des taux de base en mai, qui a ramené les écarts à court terme par rapport aux taux Lombard allemands à seulement 25 points de base. La spéculation s'est renforcée, le marché s'attendant à ce que, avec le regain de vigueur de la livre sterling et un indice des prix de détail au Royaume-Uni bientôt inférieur à celui de l'Allemagne, les taux courts au Royaume-Uni tombent en dessous de ceux de l'Allemagne. Dans ces conditions, la livre sterling a chuté en juin, notamment après le référendum danois, et, au début juillet, elle est de nouveau tombée en deçà de sa marge de fluctuation étroite. A la mi-juillet, la Bundesbank a encore durci ses conditions monétaires. Le Royaume-Uni étant confronté à la récession la plus longue depuis la fin de la guerre, les autorités n'ont pas relevé les taux d'intérêt et la livre sterling est tombée jusqu'à la limite inférieure de sa marge de fluctuation et jusqu'au plancher de la grille des parités du mécanisme de change – où elle est restée jusqu'à ce qu'elle soit contrainte de flotter en septembre.

Le référendum français sur le Traité de Maastricht, en septembre, a finalement servi, semble-t-il, de révélateur à la crise du mécanisme de change. Ce référendum a en effet amené les marchés à s'interroger sur la durabilité des parités existantes au sein du mécanisme de change, en particulier pour les pays en dehors du « groupe de faible inflation ». La gravité de la récession au Royaume-Uni, le sentiment que, de ce fait, un relèvement des taux d'intérêt serait malvenu pour des raisons internes et le déficit persistant de la balance des opérations courantes ont influé sur les perceptions du marché. Les pressions sur la livre sterling se sont exacerbées après la dévaluation de la lire et les rumeurs, dont la presse s'est fait l'écho, selon lesquelles les autorités monétaires de certains pays jugeaient souhaitable un nouveau réalignement au sein du mécanisme de change. Jusqu'au dernier jour de la livre dans le mécanisme de change, ces pressions ont été contrées par des interventions sur les marchés des changes, appuyées par d'importants emprunts extérieurs.

Lorsqu'il est devenu évident que les interventions seules ne pourraient modifier les perceptions du marché, les taux de base ont été relevés de 200 points le matin du 16 septembre pour être portés à 12 pour cent. Cela s'est révélé insuffisant pour endiguer les ventes de livres sterling. Un nouveau relèvement jusqu'à 15 pour cent a été annoncé l'après-midi, mais la livre sterling est restée à son niveau plancher dans le mécanisme de change. Ces relèvements des taux

d'intérêt, bien que sans précédent au Royaume-Uni, n'ont pas suffi à compenser les risques immédiats liés à la détention de sterling. Le retrait du mécanisme de change a été annoncé le même jour dans la soirée et les taux de base sont revenus à 10 pour cent le jour suivant.

La livre sterling s'est immédiatement dépréciée de 4.0 pour cent pour tomber à 2.67 deutschemarks. Les taux de base ont été ramenés à 9 pour cent la semaine suivante, les taux à terme indiquant qu'une nouvelle réduction des taux d'intérêt était attendue d'ici à la fin de l'année. La livre sterling a continué de diminuer durant le reste de septembre, finissant le mois à 2.51 deutschemarks et 1.78 dollar, soit une dépréciation de 9.7 pour cent contre le deutschemark et de 3.4 pour cent contre le dollar depuis son flottement; le taux bilatéral de la livre contre le deutschemark était de quelque 15 pour cent inférieur à son cours-pivot du mécanisme de change, qui était de 2.95 deutschemarks. Les taux de base ont été ramenés à 8 pour cent le 16 octobre et à 7 pour cent le 12 novembre. En novembre, la livre sterling n'a pas dépassé 2.40 à 2.44 deutschemarks.

L'expérience de la livre sterling dans le mécanisme de change amène à formuler plusieurs remarques. Premièrement, l'importance des positions conjoncturelles relatives tient à ce qu'elles limitent le champ des mesures destinées à défendre la parité de la monnaie sans compromettre indûment les objectifs intérieurs. Au moment de l'entrée dans le mécanisme de change, l'économie du Royaume-Uni plongeait dans la récession après une période soutenue de croissance élevée du revenu nominal. Inversement, l'Allemagne entrait dans une période de forte utilisation des capacités, favorisée par les effets de l'unification sur la demande. Dans ces conditions, la livre sterling a été assujettie à de fortes pressions à la baisse et le deutschemark à des pressions à la hausse – situation qui a été exacerbée par les très importants déficits budgétaires de l'Allemagne. Deuxièmement, l'expérience de la livre et d'un certain nombre d'autres monnaies qui ont été officiellement ou officieusement liées au mécanisme de change donne à penser qu'un relèvement des taux d'intérêt ne contribue pas nécessairement à soutenir une monnaie si l'on atteint le point où les marchés sont convaincus que ces taux d'intérêt plus élevés ne sont pas tenables du fait de la situation de l'économie intérieure.

Finalement, comme les autres membres avaient déjà pu s'en rendre compte, la participation au mécanisme de change n'est pas un moyen facile d'assurer la crédibilité de la politique anti-inflationniste. Le comportement des salaires et des

prix au Royaume-Uni au cours de la présente récession ne semble pas être sensiblement différent de celui observé durant la récession de 1979-81 (cf. chapitre I). Cela est compatible avec les études empiriques des autres pays membres du mécanisme de change, qui n'ont généralement pas permis de déceler un important effet de ce mécanisme sur le comportement des salaires et des prix (voir Egebo, T., et A.S. Englander, 1992; également Anderton *et al.*, 1991), même s'il y a eu de toute évidence une incidence sur les politiques suivies par ces pays. La participation au mécanisme de change impose cependant une discipline aux responsables des prises de décision et a, par là-même, contribué à réduire fortement l'inflation britannique.

Les impératifs de la politique économique

Depuis que la livre sterling flotte, les autorités ont réitéré leur engagement de parvenir à une réduction durable de l'inflation pour la ramener aux niveaux des pays européens à faible inflation. Dans sa lettre au Président du *Treasury and Civil Service Select Committee* (8 octobre 1992), le Chancelier de l'Echiquier a proposé un objectif explicite en matière d'inflation tendancielle (IPD moins taux hypothécaires), qui devrait se situer dans une fourchette comprise entre 1 et 4 pour cent jusqu'à la fin de l'actuelle législature, et dans la partie inférieure de cette fourchette lors de la dissolution du Parlement. L'objectif à long terme est un taux d'inflation de 2 pour cent ou moins. Les conditions monétaires seront évaluées au regard d'une large gamme d'indicateurs, notamment la masse monétaire de définition étroite, la masse monétaire de définition large, les prix des actifs (en particulier des logements), des indicateurs des anticipations inflationnistes, et le taux de change¹⁵. Pour 1992/93, les autorités ont retenu comme objectif de croissance de la masse monétaire de définition étroite (MO) une fourchette de 0 à 4 pour cent, et le Chancelier a annoncé dans la Déclaration d'automne une nouvelle fourchette à valeur indicative pour la masse monétaire de définition large (M4), de 4 à 8 pour cent pour la seconde moitié de l'exercice 1992/93, taux au-delà desquels la croissance de cet agrégat deviendrait préoccupante. Le Chancelier a déclaré que le gouvernement reviendrait dans le mécanisme de change dès que les conditions le permettraient mais que le retour du Royaume-Uni dans ce mécanisme ne se ferait vraisemblablement pas dans l'immédiat¹⁶.

Les objectifs d'inflation proposés représentent un pas important qui devrait aider les autorités, en l'absence de la contrainte du mécanisme de change, à établir la crédibilité de leur politique anti-inflationniste. Ces objectifs ont été complétés par des mesures visant à améliorer la transparence de la politique monétaire. Les autorités publieront tous les mois un rapport à l'issue de la réunion régulière entre le Chancelier et le Gouverneur de la Banque d'Angleterre pour exposer le contexte dans lequel sont prises les décisions touchant la gestion monétaire. La Banque d'Angleterre publiera pour sa part une évaluation trimestrielle des progrès accomplis dans le sens des objectifs anti-inflationnistes du gouvernement et des chances de les atteindre. Le gouvernement a également annoncé la création d'un groupe d'experts indépendants qui publiera régulièrement des prévisions. Les objectifs d'inflation et la plus grande transparence de la politique monétaire devraient permettre d'ancrer les anticipations inflationnistes dans la mesure où l'on disposera d'un état des objectifs déjà atteints.

Les propositions des autorités ne règlent pas encore le problème du conflit entre les objectifs à court terme et les objectifs à long terme de la politique monétaire dans le cadre des arrangements institutionnels actuels. L'orientation de la politique monétaire au Royaume-Uni est déterminée par le gouvernement et mise en œuvre par la Banque d'Angleterre. Lorsque le gouvernement vise une faible inflation à moyen terme, des pressions politiques s'exercent en faveur d'un soutien à la croissance économique à court terme. Si c'est cette dernière préoccupation qui prévaut, l'objectif d'une faible inflation ne peut être atteint. Ce problème d'incompatibilité¹⁷, bien connu en théorie monétaire, pourrait être réglé en habilitant la Banque centrale à définir et à appliquer une politique à moyen terme en matière d'inflation et en la rendant responsable des résultats (comme on le fait depuis des décennies en Allemagne et, plus récemment, en Nouvelle-Zélande et au Canada).

Politique budgétaire

Le cadre d'action

Dans le contexte de la stratégie financière à moyen terme, l'amélioration de la position budgétaire sous-jacente entre les années 80 et le début des années 90 a rendu moins nécessaire, sur le plan structurel, d'entraver le jeu des stabilisateurs

automatiques. Depuis le début du fléchissement de l'activité, les autorités leur ont permis de jouer pleinement, contrairement à la politique suivie lors de la récession de 1979-81¹⁸.

Depuis la fin des années 80, le principal objectif est d'équilibrer le budget (y compris les recettes des privatisations) sur le cycle, ce qui implique une réduction du rapport de la dette publique au PIB à moyen terme. Une interprétation de l'«équilibre sur le cycle» est que la somme des soldes budgétaires est égale à zéro au cours du cycle. D'autres considèrent qu'il y a équilibre budgétaire lorsque que la production est conforme à la tendance. Dans ce dernier cas, il y aurait alourdissement net de la dette à la fin du cycle actuel sauf s'il y a une période exceptionnellement longue de croissance supérieure à la tendance pour compenser la présente récession.

Les résultats budgétaires pour 1991/92

D'après les prévisions budgétaires de 1991, les besoins d'emprunt du secteur public devaient être de 7.9 milliards de livres¹⁹ (1¼ pour cent du PIB) pour l'exercice 1991/92 (tableau 7). Cette estimation a été révisée à la hausse dans la Déclaration d'automne de 1991, les dépenses des administrations publiques devant dépasser de 1.3 milliard de livres celles prévues dans le budget. Le principal facteur à la base de cette révision a été l'augmentation des indemnités de chômage liée à une récession plus marquée que prévu. En outre, les dépenses autofinancées des collectivités locales ont été sensiblement accrues. En l'occurrence, le résultat pour l'exercice 1991/92 a été un besoin d'emprunt du secteur public de 13.7 milliards de livres, soit un chiffre nettement supérieur au déficit initialement prévu, malgré des recettes des privatisations dépassant de 2.4 milliards de livres les prévisions. La majeure partie de la dégradation non prévue au moment de l'établissement du budget a été imputable aux dépenses de consommation finale, aux indemnités de chômage et aux impôts sur le revenu. L'augmentation des transferts aux chômeurs et les moins-values de recettes au titre de l'impôt sur le revenu tiennent à ce que la récession a été plus accusée et plus longue que prévu, tandis que l'accroissement des dépenses de consommation finale est partiellement imputable au fait que les dépenses autofinancées des collectivités locales ont été encore plus élevées que dans les prévisions révisées.

Tableau 7. Évolution budgétaire

En milliards de livres sterling

	1990/91		1991/92		1992/93
	Prévisions budgétaires	Résultats	Prévisions budgétaires	Résultats	Prévisions budgétaires
Recettes	224.3	221.5	230.6	226.7	237.4
<i>dont :</i>					
Impôts sur le revenu et redevances pétrolières	75.4	77.6	79.1	76.3	76.7
Impôts sur la dépense	77.3	75.0	87.0	85.5	93.0
Cotisations de sécurité sociale	35.9	35.5	37.2	37.2	39.1
Excédent commercial brut	4.7	4.0	1.9	2.9	3.7
«Community charge»	11.2	11.2	7.2	7.1	8.3
Dépenses	219.4	225.7	238.4	246.3	264.3
<i>dont :</i>					
Consommation finale	109.0	112.6	119.9	124.6	130.9
Subventions	5.5	6.2	6.3	6.3	6.1
Transferts courants au secteur des ménages	64.2	63.8	70.9	74.7	81.0
Intérêts de la dette	18.6	18.8	17.5	17.3	18.4
Formation brute de capital fixe	14.7	16.6	16.1	16.6	18.2
Crédits non distribués	3.0	-	3.5	-	4.0
Déficit financier	-2.6	4.2	11.3	19.6	30.9
Transactions financières	-4.2	-4.7	-3.4	-5.9	-2.8
<i>dont :</i>					
Transactions sur titres de sociétés ¹	-5.0	-5.7	-5.5	-8.4	-8.0
Besoin de financement du secteur public	-6.9	-0.5	7.9	13.7	28.1
<i>dont :</i>					
Administration centrale		-2.5		12.9	
Collectivités locales		2.0		1.1	
Entreprises publiques		0.0		-0.2	

1. Y compris le produit des privatisations.

Source : Central Statistical Office, *Financial Statistics et Financial Statement and Budget Report 1992/93*.

Le budget de 1992/93

Le budget de 1992 prévoit un besoin d'emprunt du secteur public de 28.1 milliards de livres (4½ pour cent du PIB) pour l'exercice 1992/93, soit bien plus que le chiffre de 13.7 milliards enregistré pour l'exercice 1991/92. Si l'on ne tient pas compte des recettes des privatisations, le déficit devrait se situer à

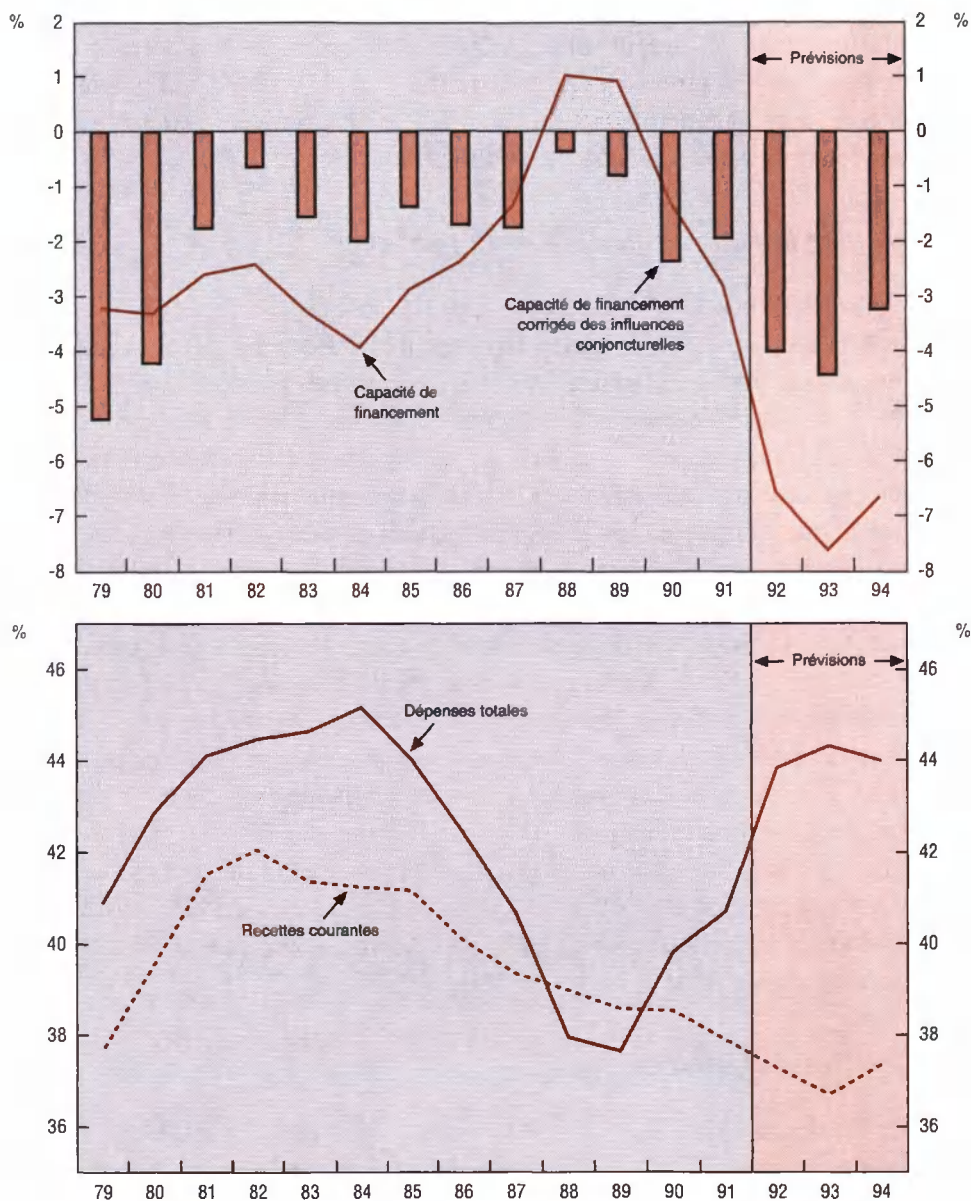
36.1 milliards de livres (contre 21.7 milliards de livres en 1991/92). Le budget de 1992 a réduit à 20 pour cent le taux de l'impôt sur le revenu applicable aux premiers 2 000 livres de revenu imposable, a diminué de moitié la taxe automobile et a accordé des allègements fiscaux temporaires aux entreprises. Ces mesures et d'autres représentent, selon les estimations, une perte de recettes par rapport à une base indexée de 1.5 milliard de livres en 1992/93 et de 2.6 milliards de livres en 1993/94. Les dépenses inscrites au budget et annoncées dans la Déclaration de l'automne 1991 marquent une augmentation des dépenses des administrations publiques (non compris les recettes des privatisations) de 6.4 milliards de livres par rapport aux plans antérieurs en 1992/93 et de 10.2 milliards de livres en 1993/94. Les principaux dépassements pour 1992/93 sont dus à la sécurité sociale (4.2 milliards de livres), à la santé (1.7 milliard de livres), à l'aide aux transports publics (1.4 milliard de livres) et à des financements additionnels (1.4 milliard de livres) au titre des dépenses courantes des collectivités locales; l'incidence de ces augmentations sur le total a été atténuée par une diminution de 3 milliards de livres de la réserve d'intervention.

Le Chancelier a aussi annoncé dans le Discours sur le budget du 10 mars 1992 qu'à compter de décembre 1993 le gouvernement ne ferait plus qu'une Déclaration budgétaire annuelle au Parlement, couvrant à la fois les prévisions d'impôts pour l'exercice à venir et les dépenses pour les trois prochaines années. Jusqu'ici, il y avait une déclaration budgétaire en mars et une à l'automne.

L'orientation de la politique budgétaire

Malgré les fortes incertitudes qui entourent les calculs de ce genre, l'OCDE estime qu'à peu près 70 pour cent de la dégradation du solde budgétaire enregistrée depuis 1990 ont été dus à des facteurs conjoncturels (graphique 16)²⁰. Le déficit budgétaire corrigé des effets de la conjoncture aurait, selon les estimations, augmenté d'environ 1½ pour cent de PIB entre 1990 et 1992, l'aggravation s'étant intégralement produite au cours de cette dernière année. La dégradation du déficit budgétaire structurel semble être attribuable à la fois à une augmentation des dépenses et à une baisse des recettes. La progression des dépenses résulte principalement des mesures annoncées dans la Déclaration de l'automne 1991. En ce qui concerne les recettes, le principal facteur responsable aurait été, semble-t-il, la contraction plus forte qu'à l'ordinaire du produit de l'impôt sur les

Graphique 16. **COMPTES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES**
En pourcentage du PIB



Source : OCDE, Comptes nationaux, et estimations.

sociétés par rapport à l'activité économique. S'il est extrêmement difficile d'identifier les causes de la moins-value du produit de cet impôt, il ne fait pas de doute qu'un certain nombre de mesures adoptées dans le budget de 1991 y ont contribué. Le taux de l'impôt sur les sociétés a été réduit de 35 à 33 pour cent et le taux pour 1990/91 ramené à titre rétroactif à 34 pour cent. Plus important peut-être encore, le régime permettant aux sociétés de reporter leurs pertes d'exploitation sur les trois années précédentes a été prolongé en 1991/92.

Cadre pour la maîtrise des dépenses publiques

Pour améliorer la maîtrise des dépenses publiques, le gouvernement a annoncé un nouveau cadre à moyen terme en juillet 1992. La pierre angulaire de ce cadre est que le plafond global fixé pour les dépenses publiques par le Cabinet doit être considéré comme contraignant. Les discussions bilatérales entre le Trésor et les ministères dépensiers ne doivent porter que sur l'affectation de ces ressources et non pas sur l'enveloppe totale. Toute croissance des ressources plus importante que l'augmentation du plafond global dans un secteur doit être financée par une hausse moins importante ailleurs. Pour le cas où les ministères ne peuvent s'entendre sur l'affectation des ressources, c'est le Cabinet qui décide. Le plafond fixé pour les dépenses publiques en 1993/94 a été maintenu à 244.5 milliards de livres, soit le même total que celui annoncé pour l'année dans la Déclaration de l'automne 1991. Par la suite, le plafond concernera les dépenses non conjoncturelles hors intérêts; les catégories de dépenses considérées comme cycliques sont l'aide au chômage (c'est-à-dire les indemnités de chômage et la garantie de revenu aux personnes d'âge actif) et les paiements d'intérêts sur la dette. Les plafonds fixés à la croissance des dépenses totales non conjoncturelles en valeur nominale en 1994/95 et 1995/96 ont été calculés de telle manière que leur croissance annuelle moyenne en termes réels se maintienne à 1/2 pour cent sur les trois années de la période 1993/94-1995/96.

Perspectives budgétaires

La Déclaration de l'automne 1992 a confirmé le plafond de 244.5 milliards de livres en valeur nominale et a prévu une progression de 4 et 3³/₄ pour cent respectivement pour 1994/94 et 1995/96. Priorité a été donnée aux dépenses d'équipement, en particulier aux projets d'infrastructure. Les dépenses courantes

doivent être strictement contrôlées, principalement en limitant à 1½ pour cent les augmentations de salaires dans le secteur public au cours de l'année à venir. Un train de mesures supplémentaires, ciblées et de durée limitée, a été annoncé dans la Déclaration de l'automne afin de raviver la confiance et de faciliter la reprise. Des crédits supplémentaires seront ouverts pour permettre aux organismes gestionnaires de logements d'acquérir des locaux vides pour relancer l'activité sur le marché de l'immobilier; les déductions pour amortissement autorisées la première année pour l'achat d'installations et d'équipement ont été relevées pour un an et portées de 25 à 40 pour cent; enfin la limite imposée à l'utilisation par les collectivités locales de leurs recettes en capital a été provisoirement levée. La taxe automobile a été supprimée et une couverture supplémentaire de 700 millions de livres pour les crédits à l'exportation a été accordée aux exportateurs. Le coût direct de ces mesures supplémentaires est de l'ordre de 1 milliard de livres pour 1992/93, ainsi que pour 1993/94. La Déclaration de l'automne annonçait également des mesures visant à élargir les possibilités de financement de projets d'équipement par le secteur privé.

Sur la base de ces prévisions de dépenses et en supposant qu'il n'y ait pas d'autres modifications fiscales, l'OCDE prévoit que le déficit budgétaire des administrations publiques (non compris les recettes des privatisations) pourrait monter aux alentours de 7½ pour cent du PIB pour l'année civile 1993 avant de revenir à 6½ pour cent en 1994, soit le même niveau qu'en 1992. Le creusement du déficit budgétaire prévu en 1993 reflète tout à la fois une nouvelle dégradation conjoncturelle – la croissance de la production restera probablement inférieure à son taux tendanciel – et un élargissement du déficit budgétaire structurel. La réduction du déficit prévue pour 1994 est exclusivement de caractère structurel.

La succession de déficits budgétaires depuis 1990 s'est traduite par un renversement de la tendance décroissante, observée à la fin des années 80, de la dette publique rapportée au PIB. D'après les estimations, la dette nette du secteur public serait passée de 29 pour cent du PIB en 1990 à 36 pour cent en 1992 (graphique 17). Sur la base des politiques actuelles, on prévoit qu'elle atteindra 45 pour cent du PIB en 1994. D'après les estimations de l'OCDE, il faudra vraisemblablement donner un nouveau tour de vis à la politique budgétaire pour stabiliser le rapport de la dette au PIB après la période considérée. En supposant une croissance tendancielle de la production de 2.4 pour cent et des taux d'intérêt réels de 4 pour cent, un solde structurel primaire supérieur d'environ 1½ pour

Graphique 17. **DETTE NETTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES**
En pourcentage du PIB



Source : OCDE, *Comptes nationaux*, et estimations.

cent du PIB à celui prévu serait requis pour stabiliser le rapport de la dette au PIB à son niveau de 1994²¹. Le Chancelier a indiqué que si, l'activité économique reprenant, l'existence d'un déficit sous-jacent devenait manifeste, il prendrait des mesures pour régler ce problème.

III. Progrès de la réforme structurelle

Les vastes réformes structurelles engagées pendant les années 80 visaient à ouvrir plus largement au jeu de la concurrence les secteurs abrités de l'économie et à améliorer le fonctionnement des marchés. Elles portaient notamment sur l'éducation et la formation, les marchés du travail, la fiscalité et les transferts, la privatisation des industries nationalisées, les services publics et la réglementation des services d'utilité publique. Ces réformes²² ont indéniablement contribué à l'accélération des gains de productivité pendant les années 80. Néanmoins, la capacité de l'économie à contenir l'inflation à un faible niveau, créer des emplois et affronter plus efficacement la concurrence internationale nécessite encore des améliorations. De nouveaux efforts doivent être faits pour accroître la souplesse de l'économie au niveau de l'offre afin d'obtenir à moyen terme des performances satisfaisantes en termes de production et d'emploi. Les réformes structurelles se sont poursuivies ces dernières années, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la formation, des marchés du travail, de la fiscalité, de la gestion du secteur public, de la privatisation et de la réglementation des services d'utilité publique²³. Les paragraphes qui suivent font le point des progrès récemment obtenus au regard des réformes antérieures.

Education et formation

A la fin des années 70, il était devenu manifeste que le système d'éducation et de formation britannique était mal adapté aux besoins de l'économie, compte tenu de la baisse tendancielle de la demande de main-d'œuvre peu qualifiée. Il continuait certes à produire une petite élite cultivée, mais le niveau moyen de connaissances d'une large proportion de la population était plus faible que dans les autres pays industrialisés. La Grande-Bretagne était le seul grand pays industriel dans lequel la majorité des élèves quittaient à 16 ans le système scolaire à

plein temps, dès la fin de la scolarité obligatoire. Rares étaient ceux d'entre eux qui recevaient ensuite une quelconque formation, et leur nombre s'est encore réduit après la contraction du système d'apprentissage pendant la récession de 1979-81. Le niveau des connaissances acquises pendant l'éducation obligatoire était en outre relativement bas (voir Finegold et Soskice, 1988). Autant de problèmes qui étaient aggravés par le fait que la formation directe des salariés dans l'entreprise était peu développée.

Pour tenter d'améliorer la situation, le gouvernement a opéré une série de réformes visant à mieux contrôler le système et développer l'enseignement professionnel. L'*Education Reform Act* de 1988 a introduit un cursus national assorti d'un vaste système de vérification obligatoire des connaissances, accordé aux parents une plus grande liberté dans le choix de l'établissement scolaire de leurs enfants et donné aux établissements scolaires la possibilité de quitter la tutelle des collectivités locales pour un système de financement assuré par la *Funding Agency for Schools* qui leur permet de disposer d'une plus grande indépendance en matière de gestion. L'accent a davantage été mis sur la formation professionnelle et technique au niveau du secondaire grâce à l'Initiative en faveur de l'enseignement technique et professionnel (TVEI). Les écoles ont été encouragées à élargir l'éventail des qualifications professionnelles proposées aux jeunes de 14 à 16 ans et de 16 à 19 ans.

La principale mesure prise en faveur des jeunes quittant le secondaire a été le *Youth Training Scheme* (YTS), lancé en 1983. Ce programme offrait une certaine formation professionnelle aux jeunes de 16 et 17 ans en fin de scolarité qui ne trouvaient pas d'emploi auprès d'un employeur local. Depuis 1986, les jeunes de 16 ans peuvent désormais bénéficier de l'YTS pendant deux ans, et l'on a développé l'acquisition de qualifications spécifiques par rapport aux activités de formation générale. En 1988, la responsabilité de la plupart des principales mesures de formation (et de certaines mesures concernant l'emploi) a été confiée à de nouvelles organisations appelées *Training and Enterprise Councils* (TEC) (Conseils de formation et d'entreprise). La participation des employeurs locaux à ces Conseils devrait permettre de mieux adapter les programmes de formation aux besoins du marché local du travail.

Les réformes opérées ces deux dernières années ont davantage visé à améliorer le système d'éducation et de formation déjà en place qu'à le modifier fondamentalement. En 1990/91, l'YTS a fait place au *Youth Training* (YT)²⁴. Les

qualifications professionnelles ont été rationalisées et classées dans le système des NVQ, et des General NVQs²⁵. Pour inciter les individus à investir dans leur formation et développer les nouvelles qualifications proposées, les frais encourus pour l'obtention d'une qualification professionnelle agréée au niveau national sont totalement exonérés de l'impôt sur le revenu depuis avril 1992. Trois voies sont prévues : études universitaires, NVQs et General NVQs. Les autorités ont également annoncé une extension des réformes du financement de l'enseignement supérieur prévues par l'*Education Reform Act* de 1988²⁶. Les instituts de technologie sont devenus des universités au cours de la présente année universitaire et seront financés à partir d'avril 1993 de la même façon que les universités classiques par les *Higher Education Funding Councils*²⁷. Les crédits de recherche seront de plus en plus attribués en fonction des résultats de la recherche et pour récompenser l'excellence, tandis que le financement de l'enseignement se fera davantage en fonction des effectifs²⁸.

S'il est trop tôt pour apprécier les résultats des réformes engagées, on peut s'interroger sur le choix des mesures retenues pour combler les principales lacunes du système britannique d'éducation. Ainsi, l'adoption d'un cursus national ou tronc commun peut contribuer à améliorer le niveau d'instruction dans la mesure où les élèves pourront ainsi au moins acquérir un minimum de connaissances dans des matières de base et où les enseignants disposeront de critères pour évaluer les progrès des différents groupes d'âge. L'adoption d'un plus large éventail de NVQs et de TVEI, et le remplacement des «niveaux 0» par un diplôme d'enseignement plus général (*General School Certificate of Education* - GSCE) devraient aider à supprimer la distorsion existant de longue date à l'encontre des enfants qui n'entrent pas dans l'enseignement supérieur.

Grâce à l'YTS, puis à l'YT, ces derniers bénéficient d'une formation professionnelle élargie et si l'on en croit certains travaux économétriques (Main et Shelly, 1988), l'YTS a eu une incidence positive sur l'employabilité ultérieure. Des chiffres de décembre 1991 font apparaître qu'environ 40 pour cent des stagiaires du programme YT n'avaient pu obtenir en fin de formation aucune qualification professionnelle reconnue²⁹. L'une des raisons en est les lacunes du bagage scolaire des stagiaires³⁰. Ce problème, et le taux relativement élevé (quoique décroissant) d'abandon à l'âge de 16 ans observé au Royaume-Uni persisteront probablement aussi longtemps que des réformes du système éducatif et du marché du travail n'auront pas réussi à motiver tous les enfants³¹. Cela

suppose que les enfants puissent clairement faire le lien entre leurs résultats scolaires et les divers métiers qu'ils souhaitent exercer³².

Réforme du marché du travail

A la fin des années 70, la position des syndicats sur le marché du travail apparaissait de plus en plus fragilisée. Pendant les vingt années précédentes, les syndicats avaient fait preuve d'un militantisme grandissant et étaient considérés par beaucoup comme partiellement responsables de la dégradation de la performance économique du Royaume-Uni par rapport aux autres pays industrialisés. Dans le cadre du programme mis au point pour interrompre cette tendance, le gouvernement a entrepris toute une série de réformes en vue d'introduire plus de démocratie dans les relations professionnelles et de réglementer l'exercice du pouvoir syndical. Les monopoles syndicaux en matière d'embauche ont été interdits, les immunités juridiques qui étaient accordées en cas de grève ont été levées et les piquets de grève de solidarité (formés devant des établissements qui n'étaient pas directement partie au conflit du travail) ont été interdits. La consultation du personnel avant qu'une action revendicatrice puisse être légalement engagée est désormais plus strictement réglementée. Des réformes ont simultanément été entreprises pour renforcer l'incitation au travail. Les taux marginaux de l'impôt sur le revenu ont été révisés à la baisse, les taxes sur l'emploi ont été réduites et le niveau des prestations a été relevé pour atténuer l'incidence du « piège du chômage » (tableau 8)³³. L'aptitude des individus à trouver un emploi a été également améliorée par l'adoption d'un large éventail de mesures visant à aider les chômeurs à rester en contact avec le marché du travail³⁴. Des mesures ont par ailleurs été prises pour réduire l'incidence du salaire minimum et améliorer la portabilité des droits acquis dans le cadre des régimes professionnels de retraite. Plus récemment, les autorités ont annoncé la suppression du salaire minimum. Il ressort de divers travaux de recherche, réalisés notamment par l'OCDE, que les réformes du marché du travail opérées pendant les années 80 pourraient avoir inversé partiellement la tendance ascendante du taux de chômage non accélérateur de l'inflation (NAIRU) et contribué à un meilleur équilibre entre le chômage et l'inflation lorsque des tensions sont apparues sur le marché du travail à la fin des années 80³⁵.

Tableau 8. **Taux de compensation pour la population active**¹

Nombre de personnes ayant un taux de compensation égal ou supérieur à chaque niveau^{2,3}

	1985	1989/90	1990/91	1991/92
	Milliers			
100 pour cent et plus	60	15	15	5
90 pour cent et plus	210	35	30	30
80 pour cent et plus	730	130	130	135
70 pour cent et plus	1 870	435	430	425

1. Calculés pour les unités de prestations lorsque le chef de famille travaille au moins 30 heures par semaine. Il n'est pas tenu compte des travailleurs indépendants ni des retraités. Estimations par cumulation, chiffres arrondis aux 5 000 les plus proches.
2. Les estimations supposent le plein bénéfice des droits à prestations liés au travail et extérieurs au travail et sont basées sur le revenu net de toutes les sources après déduction du coût du logement. Les chiffres pour 1990/91 et 1991/92 prennent en compte les effets de l'allègement au titre de la « Community Charge » et l'imposition séparée des conjoints.
3. Les estimations pour 1985 tiennent compte de façon arbitraire des frais de transport entre le domicile et le lieu de travail. Cependant, l'utilisation d'un chiffre unique pour représenter ces coûts est insuffisante et les données issues des enquêtes semblent indiquer qu'un salarié sur trois ne supporte pas de frais de déplacement pour aller au travail. Aussi, à partir de 1989/90, les estimations ne tiennent-elles pas compte de ces coûts.

Source : « Social security, The Government's expenditure plans, 1992-93 to 1994-95 », Department of Social Security, 1992.

La réforme syndicale s'est poursuivie au cours des deux dernières années, avec l'*Employment Act* de 1990 qui réduit les possibilités d'actions revendicatives non officielles et rend illégales les incitations à des actions de ce type par les salariés d'un employeur qui n'est pas partie au différend (sauf dans le cas de piquets de grève légaux). Ce texte donne également aux demandeurs d'emploi le droit d'intenter une action en justice si leurs services sont refusés parce qu'ils n'appartiennent pas à un syndicat, et interdit par là même le monopole syndical en matière d'embauche. Le même droit est reconnu aux travailleurs qui se voient refuser un emploi en raison de leur appartenance à un syndicat. Dans l'un et l'autre cas, la législation britannique est conforme à la Charte communautaire des droits sociaux qui pose le principe de la liberté d'adhérer ou de ne pas adhérer à un syndicat. Les allègements d'impôt accordés au titre des rémunérations avec intéressement aux bénéficiaires ont été élargis (à 4 000 livres ou 20 pour cent de la rémunération totale selon le chiffre le plus faible) et les régimes professionnels de retraite sont désormais tenus d'indexer la totalité des droits acquis par les salariés prenant une retraite anticipée (sur le taux de hausse des prix ou de 5 pour cent par an jusqu'à l'âge normal de la retraite selon le chiffre le plus faible). La

flexibilité du marché du travail a été également améliorée par le développement des entrevues « *Restart* » destinées à venir en aide aux chômeurs en quête d'emploi³⁶. Les pièges du chômage liés aux prestations ont été encore réduits en avril 1992 avec l'extension du « *Family Credit* » aux chefs de famille qui travaillent 16 heures par semaine ou moins, et l'adoption, pour l'impôt sur le revenu, d'un nouveau taux plus faible, de 20 pour cent, qui s'applique à la première tranche de 2 000 livres du revenu imposable.

Les récentes réformes opérées sur le marché du travail devraient contribuer à réduire encore le NAIRU. En revanche, la contribution des réformes concernant les rémunérations avec intéressement aux bénéficiaires et la transférabilité des droits à pension à l'efficacité économique est moins évidente. Si le développement des dispositifs d'intéressement aux bénéficiaires peut améliorer la flexibilité des salaires, il n'est pas sûr que les dépenses fiscales qu'implique cet effort se traduiront nécessairement par un gain d'efficacité³⁷. Il se pourrait en fait, théoriquement parlant, que l'on réduise le bien-être en faussant la diversification des risques pour mettre l'accent sur les revenus du travail. S'agissant de la portabilité des retraites, le lien créé entre un salarié et son employeur du fait de l'existence de retraites non portables peut se révéler efficace. Il devrait accroître la rentabilité pour l'entreprise des dépenses de formation qu'elle engage et peut également contribuer à réduire les coûts d'encadrement en amenant des travailleurs fiables à choisir d'eux-mêmes de rester dans l'entreprise³⁸. En revanche, les formules « d'emploi à vie » risquent de réduire la flexibilité du marché du travail et la capacité évolutive d'une organisation. Il convient donc de parvenir à un équilibre adapté aux institutions et conditions présentes du marché du travail britannique. Qui plus est, les salariés qui quittent l'entreprise avant l'âge normal de la retraite risquent de ne pas disposer de ressources financières suffisantes et de constituer par là même une charge plus lourde pour l'État pendant leur retraite.

Réforme fiscale

Une vaste réforme fiscale a été entreprise pendant les années 80 pour réduire les distorsions introduites par la fiscalité dans les prises de décisions des agents économiques. Le taux de l'impôt sur les sociétés a été ramené de 52 pour cent en 1979 à 35 pour cent en 1986 et les taux d'amortissement ont été réduits de manière à être plus conformes à l'amortissement économique. Ces réformes ont

abouti à une hausse des taux marginaux effectifs³⁹ de l'impôt sur les sociétés applicables à la plupart des investissements mais ont atténué les importants écarts non justifiés des taux applicables à différents types d'actifs réels et différentes sources de financement. Pour réduire les contre-incitations au travail et à l'épargne, le taux de base et le taux supérieur de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ont été ramenés de 33 et 83 pour cent à 25 et 40 pour cent respectivement sur la période 1979-1988. Les cotisations à l'assurance nationale ont été révisées en 1989 pour éliminer les larges tranches déterminant la structure des taux qui aboutissaient à des taux marginaux effectifs très élevés pour les personnes à faible revenu.

Au cours des deux dernières années, l'effort de réforme s'est poursuivi pour réduire encore les distorsions. Depuis avril 1991, les cotisations patronales à l'assurance nationale prennent en compte les avantages accordés à certains employés sous forme de voitures de fonction et de carburant gratuit. L'incitation à rémunérer les salariés en nature a été encore affaiblie par la suppression des allègements de TVA sur les voitures de société utilisées à des fins personnelles et par l'assujettissement à l'impôt sur le revenu des rémunérations sous forme d'instruments financiers (autres que les propres titres de l'entreprise). Le taux de l'impôt sur les sociétés a été à nouveau réduit (en deux étapes) et ramené de 35 pour cent en 1989/90 à 33 pour cent en 1991/92. Un nouveau taux, plus faible, de 20 pour cent de l'impôt sur le revenu s'applique désormais à la première tranche de 2 000 livres du revenu imposable (voir plus haut). Si les investissements immobiliers correspondant à l'acquisition d'une résidence principale continuent de bénéficier d'un traitement fiscal favorable⁴⁰, la portée de ce privilège a été réduite par une limitation des déductions au titre du taux de base de l'impôt sur le revenu à compter de 1991/92 et par le gel des déductions nominales. Les incitations à l'épargne ont été renforcées en 1991 par la création d'un compte d'épargne exonéré d'impôt (TESSA). Il est cependant difficile de savoir si cette mesure contribue à l'efficacité économique parce qu'au lieu de faire monter le taux global d'épargne, elle peut avoir simplement pour effet de modifier la forme sous laquelle celle-ci est constituée; cette réserve paraît d'autant plus justifiée que les sommes pouvant être investies en TESSA sont plafonnées. Depuis 1990/91, les femmes mariées peuvent demander une imposition séparée, mais le système d'abattement personnel mis en place au même moment fait que le mariage reste fiscalement avantageux par rapport au concubinage.

Les impôts locaux ont fait l'objet d'importantes modifications au cours des dernières années. Les « *rates* » intérieurs ont été supprimés en avril 1990 et remplacés par la *Community Charge* (ou « *poll tax* ») que tous les adultes devaient acquitter selon un barème fixé par l'autorité locale⁴¹. L'un des principaux objectifs de cette réforme était de rendre les électeurs conscients des implications de leurs votes sur le plan des dépenses engagées par les chefs politiques locaux choisis par eux. Avec le système des « *rates* », nombre d'individus, en particulier ceux occupant des logements appartenant aux collectivités locales, ne participaient pas au financement des dépenses de ces dernières. En l'occurrence, la « *Community Charge* » s'est révélée extrêmement impopulaire et sa suppression est en cours. Le niveau moyen de la taxe par personne a été réduit de 140 livres en 1991/92 grâce à une augmentation des transferts de l'administration centrale aux collectivités locales. Parallèlement, le taux général de la TVA a été porté de 15 à 17.5 pour cent. La « *Community Charge* » sera remplacée par une « *council tax* » calculée sur la base de la valeur des biens résidentiels et du nombre d'occupants adultes à compter de 1993/94⁴². Parallèlement à l'augmentation de son concours financier, l'administration centrale a renforcé son contrôle sur les décisions budgétaires des collectivités locales, ainsi que sur les impôts commerciaux pour lesquels elle a fixé des taux uniformes en Angleterre et, séparément, au pays de Galles depuis 1990; les taux écossais doivent être harmonisés avec les taux anglais.

Réforme du secteur public

Les réformes engagées pendant les années 80 ont également visé à accroître l'efficacité du secteur public en définissant plus clairement les objectifs et en évaluant les performances en conséquence. La récente adoption de la « *Citizens Charter* » (Charte du citoyen) est une illustration de la volonté du gouvernement de responsabiliser plus largement le secteur public pour la fourniture des services publics essentiels. L'obligation de faire appel à la concurrence avant d'attribuer la sous-traitance de services publics (autres que ceux fournis par l'administration centrale) a également joué un rôle important, les économies nettes ainsi réalisées au sein du *National Health Service* (NHS) et des collectivités locales atteignant près de 250 millions de livres par an.

Le NHS a récemment fait l'objet d'une série de réformes d'une ampleur sans précédent, le but étant d'améliorer, par la mise en place d'un marché interne, l'efficacité, la qualité et l'efficacité par rapport à leur coût des prestations fournies. Parmi les principales mesures, citons :

- le partage de la responsabilité des soins de santé entre le consommateur et le fournisseur⁴³;
- la création de «fondations du NHS», statut qui donne à certains hôpitaux une plus grande autonomie dans la mesure où ils possèdent et contrôlent désormais leurs actifs et où ils sont libres de négocier les modalités et les conditions d'emploi de leurs effectifs;
- l'instauration d'une taxe sur l'utilisation des équipements pour inciter à l'efficacité;
- la décision de confier la responsabilité d'un budget pour certains services et de donner une plus grande autonomie pour l'utilisation des fonds correspondants à certains grands cabinets de médecins généralistes;
- la décision de fixer le niveau indicatif du coût des prescriptions pour les autres médecins généralistes.

Bien qu'il soit trop tôt pour apprécier les réformes apportées au NHS, les premiers éléments disponibles donnent à penser qu'en 1991/92, la productivité s'est sensiblement améliorée en même temps que les délais d'attente étaient réduits⁴⁴. Selon une enquête indépendante réalisée au début de cette année, 48 pour cent des patients estimaient que les services s'étaient améliorés depuis que l'hôpital dont ils dépendaient était devenu une fondation; 7 pour cent seulement pensaient qu'ils s'étaient dégradés⁴⁵. Il semblerait également que la taxe prélevée sur l'utilisation des équipements commence à rendre plus efficace la gestion des actifs du NHS.

Le gouvernement continue de développer la pratique de l'appel à la concurrence dans le secteur public. La liste des services fournis par les collectivités locales qui doivent désormais faire l'objet d'un appel d'offres a été élargie en 1988-89⁴⁶. Le gouvernement envisage d'étendre cette formule aux activités professionnelles et techniques des collectivités locales. Une analyse des effets des systèmes existants fait apparaître que la concurrence a permis de réaliser une économie moyenne de 6 pour cent sur le coût annuel des services soumis à

l'obligation d'appel à la concurrence⁴⁷. Les différents ministères sont eux aussi invités à reconsidérer leurs activités et à les sous-traiter lorsque cela peut permettre d'obtenir une rentabilité et une gestion optimales. Selon les estimations du Trésor, le fait de soumettre certaines activités de l'administration centrale à la concurrence en a réduit le coût de 25 pour cent en moyenne et s'est traduit par une épargne annuelle cumulée estimée à 62 millions de livres⁴⁸. Des mesures sont également prises pour que les traitements du secteur public reflètent mieux les conditions locales et les performances individuelles.

Privatisation

En 1979, le gouvernement a lancé un vaste programme de privatisation afin d'améliorer l'efficacité économique des activités commerciales qui dépendaient alors du secteur public et de développer l'actionnariat. L'existence de sureffectifs et d'inefficiences était manifeste dans les industries nationalisées, qui représentaient 11 pour cent du PIB. L'amélioration de la rentabilité dans les industries récemment privatisées observée au cours de la période 1980-87 alors même que les bénéfices globaux moyens des industries encore nationalisées étaient pratiquement nuls est la preuve des gains d'efficacité réalisés grâce à la privatisation.

Le processus de privatisation s'est poursuivi au cours des dernières années. Le principal secteur concerné a été celui de la distribution d'électricité (à l'exclusion de *Nuclear Electric* et *Scottish Nuclear* qui restent dans le secteur public). Le gouvernement a également cédé une deuxième tranche d'actions de *British Telecom* en 1991, représentant un quart du capital social de l'entreprise. A la suite de ces ventes, le produit total de la privatisation s'élève aujourd'hui à quelque 50 milliards de livres. Il est également prévu de privatiser les services de distribution d'électricité en Irlande du Nord, *British Coal*, *British Rail* et quelques entreprises de moindre dimension. La fermeture d'un fort pourcentage de mines de charbon a été annoncée en octobre 1992, mais la date et l'ampleur de cette opération ne sont pas encore arrêtées.

Ces dernières années, le gouvernement, se fondant sur son expérience de réglementation d'entreprises privatisées, a pu améliorer le cadre réglementaire d'industries privatisées depuis plus ou moins longtemps. La réglementation des services d'utilité publique a été également renforcée par le *Competition and Service (Utilities) Act* de 1992 qui donne à tous les organismes de contrôle de la

qualité des services d'intérêt public les mêmes pouvoirs que celui qui en a actuellement le plus. Ainsi, ces organismes sont notamment habilités à fixer et suivre l'application de normes, à faciliter l'intensification de la concurrence dans la fourniture de services d'adduction d'eau et d'assainissement, et à régler les différends entre consommateurs et responsables des services d'utilité publique.

Domaines où des efforts restent à faire

- La réforme de l'éducation et de la formation reste prioritaire. Même si les taux de poursuite atteignent 67 pour cent selon les estimations, trop nombreux sont les jeunes qui quittent encore l'école à 16 ans et qui n'acquièrent souvent que les qualifications professionnelles les plus élémentaires. L'incapacité de nombre de ces jeunes à acquérir les qualifications post-scolaires qui leur seraient nécessaires pour trouver un emploi tient en partie à la médiocrité de leurs résultats scolaires. Peut-être tient-elle aussi à la limitation de la durée du système YT à deux ans, délai inférieur au temps fixé pour acquérir nombre de qualifications professionnelles dans le cadre du système d'apprentissage⁴⁹;
- S'agissant de la flexibilité du marché du travail, les syndicats continuent de tourner certaines des limitations que la loi leur a imposées pendant les années 80. La réduction du nombre de cas dans lesquels les syndicats peuvent encore bénéficier d'immunité juridique a été tournée par le recours à des grèves non officielles (c'est-à-dire techniquement non autorisées par le syndicat). Le gouvernement a annoncé une proposition de loi sur cette question;
- Bien que d'importants progrès aient été faits en vue de réduire les pièges du chômage liés aux prestations, ceux-ci continuent d'avoir un effet puissamment dissuasif sur le travail rémunéré. Ce problème pourrait être atténué, en particulier pour les individus qui ne bénéficient pas de « *Family Credit* », si l'on réduisait les taux de suppression des prestations, actuellement de 100 pour cent, notamment dans le cas de la garantie de ressources (principale prestation versée aux chômeurs). La flexibilité du marché du travail pourrait être encore améliorée en levant les obstacles à la mobilité qui résultent du fonctionnement du marché du logement⁵⁰;

- En ce qui concerne la réforme fiscale, l'extension de la TVA aux catégories de produits qui en sont actuellement exempts (produits alimentaires, énergie domestique, etc.) renforcerait l'efficacité en réduisant les distorsions qui faussent les choix des consommateurs. Les effets négatifs qu'une telle mesure aurait sur la répartition du revenu pourraient être compensés en ciblant une aide au revenu vers les groupes les plus démunis (les effets de l'extension de la TVA à la consommation d'énergie domestique sont analysés au chapitre IV)⁵¹ ;
- On pourrait encore améliorer l'efficacité en poursuivant la privatisation des entreprises publiques, en développant l'appel à la concurrence et en laissant plus largement jouer les mécanismes du marché, avec par exemple, un plus large recours à la taxation des services fournis par le secteur public (la possibilité d'introduire des taxes sur l'énergie et sur l'environnement fondées sur le jeu du marché est évoquée au chapitre IV). Les modifications récemment apportées au cadre réglementaire qui régit les entreprises privatisées pourraient par ailleurs être renforcées pour faire en sorte que les profits résultent de gains d'efficacité et non de l'exploitation du pouvoir sur le marché. Peut-être ne serait-il pas également inutile de revoir les règles de discipline financière applicables dans certains domaines, notamment la gestion des systèmes privés de retraite.

IV. L'environnement et l'économie

Introduction

Au cours des deux dernières décennies, les émissions des principaux agents polluants de l'air et de l'eau ont sensiblement diminué au Royaume-Uni. Jusqu'à ces derniers temps, ce résultat avait pour l'essentiel tenu à l'application des normes et des directives de la CEE⁵². Depuis 1988-89 cependant, la politique de l'environnement est désormais plus largement fondée sur des initiatives nationales. Dans le Livre blanc de 1990, le gouvernement a exposé sa stratégie en la matière et s'est engagé à prendre 350 nouvelles mesures⁵³. Le principe de la « lutte intégrée contre la pollution » a été adopté le 1^{er} avril 1991, dans le cadre de la partie I de l'*Environment Protection Act* de 1990, et le gouvernement a annoncé la création d'une nouvelle agence centralisée de l'environnement. En faisant ainsi une plus large place aux politiques actives, le gouvernement voulait répondre à l'inquiétude générale quant aux risques à moyen terme résultant des atteintes portées à l'environnement⁵⁴, ainsi qu'à la sensibilisation accrue de la communauté internationale au problème de la protection de l'environnement (Nicolaisen *et al.*, 1991). La plus large place accordée aux politiques d'environnement dans le programme de l'actuel gouvernement se reflète également dans des actions menées au plan international. Le gouvernement britannique examine actuellement les suggestions de la Commission européenne concernant l'introduction d'une taxe sur l'énergie produisant du carbone pour réduire le risque de réchauffement de la planète, et est partie à l'engagement conditionnel de la Communauté de ramener les émissions à leur niveau de 1990 d'ici l'an 2000. Il a récemment signé les conventions de Rio (1992) sur les changements climatiques au niveau mondial et la diversité biologique. Les mesures de protection de l'environnement prenant une importance grandissante et devenant de plus en plus coûteuses, il convient d'examiner la cohérence des politiques environnementales avec les actions menées dans d'autres domaines, et tenter de voir si les objectifs

d'environnement sont effectivement atteints aux moindres coûts. Des mesures faisant une plus large place aux incitations économiques permettraient d'obtenir de meilleurs résultats au niveau de l'environnement pour un même montant de ressources⁵⁵.

Politique de l'environnement

« Pourquoi y-a-t-il des détritrus dans le jardin public et n'y en a-t-il pas dans mon jardin derrière la maison? ». Tout le problème de l'environnement est résumé dans cette fameuse question de Joan Robinson. Il résulte souvent au départ de l'absence de droits de propriété bien définis des biens collectifs et de l'impuissance du marché à gérer les externalités (Kay *et al.*, 1992). Le libre accès aux ressources environnementales implique que les agents économiques peuvent les considérer comme une propriété commune et que les coûts des atteintes portées à l'environnement ne sont pas intégralement pris en compte dans les décisions individuelles. Or, ces coûts s'alourdissent avec le temps, à mesure que les ressources se dégradent et se raréfient. Face à cette défaillance du marché, les gouvernements peuvent intervenir pour améliorer la situation par des campagnes d'information, des réglementations, des sanctions, et par la mise en place d'incitations économiques à la protection de l'environnement.

De même que les autres pays, le Royaume-Uni donne une large place dans sa politique d'environnement à des réglementations et normes quantitatives détaillées, approche que l'on qualifie souvent de « réglementaire ». Le Ministère de l'environnement (*Department of the Environment – DOE*) a la responsabilité générale, en consultation avec d'autres ministères, de la protection de l'environnement. Il consacre quelque 350 millions de livres par an à la surveillance, la recherche et la mise au point de normes nationales, conformes aux accords internationaux sur la question dans le cadre de l'*Environmental Protection Act* de 1990.

Les normes et les objectifs du Royaume-Uni en matière d'environnement ne sont pas uniquement fixés au niveau national. Des normes minimales sont définies par les Communautés européennes, et le rôle du DOE est de les appliquer de manière efficiente par rapport à leurs coûts. Cela n'empêche nullement le Royaume-Uni d'améliorer les normes, ce qu'il a fait pour l'élimination des hydrocarbures chlorofluorés (dont on pense qu'ils appauvrissent la couche

d'ozone de l'atmosphère et qu'ils exercent un effet de serre) et l'amélioration de la qualité des eaux intérieures. Le gouvernement britannique a également pris des mesures pour régler des problèmes locaux spécifiques (tels que l'acidité des sols et la pollution urbaine).

Les normes nationales et communautaires en matière d'environnement sont appliquées sur le terrain au cas par cas, dans le cadre de la stratégie de lutte intégrée contre la pollution (*Integrated Pollution Control* – IPC). Le but de cette stratégie est de veiller à ce que la pollution ne soit pas transférée d'un milieu à un autre en prenant en compte l'ensemble des émissions dans l'air, les eaux et les sols. Cela exige, pour quelque 5000 principaux procédés industriels, l'application du principe de la meilleure technique disponible sans coûts disproportionnés (BATNEC) (Annexe I) pour éviter les émissions ou pour les réduire au minimum et les rendre inoffensives. L'application décentralisée du contrôle réglementaire a conduit le gouvernement à annoncer la création d'une agence de l'environnement unique et centralisée pour éviter les doubles emplois et les désaccords.

Il est fait une très large place à l'analyse coûts-avantages dans les décisions concernant les dépenses publiques au Royaume-Uni – et peut-être surtout dans le secteur des transports –, et, depuis juillet 1988, on procède à une évaluation de l'impact sur l'environnement de certains projets conformément à la directive communautaire sur la question (Barde *et al.*, 1991). Cette directive n'exige cependant pas l'évaluation monétaire des dommages ou des avantages, et ce n'est que depuis quelques années que de telles estimations ont commencé à être entreprises dans le cadre de l'analyse coûts-avantages. Le plus large recours à ces techniques facilitera les prises de décisions réglementaires qui mettent explicitement en balance les coûts et les avantages sociaux, même s'il est souvent difficile de les quantifier. L'importance de décisions prises en toute connaissance de cause ne pourra que s'amplifier à l'avenir dans la mesure où l'on consacre un volume croissant de ressources à la réduction des externalités environnementales et où, par voie de conséquence, les risques de gaspillage ne cessent de croître⁵⁶.

Au niveau macro-économique, le coût total des politiques d'environnement est actuellement estimé par le DOE à 14 milliards de livres environ pour 1990/91, dont quelque 60 pour cent (à peu près 1.5 pour cent du PIB) pour les seules dépenses de mise en conformité⁵⁷. Pour autant que l'on dispose de données, ce chiffre est comparable à celui relevé dans d'autres grands pays de l'OCDE. (On ne peut calculer de tendances temporelles fiables sur la base des informations

disponibles pour le Royaume-Uni.) Les avantages sont une amélioration de la qualité de l'environnement par rapport à ce qu'elle aurait pu être en l'absence de tels changements d'orientation de l'action, et même, à de nombreux égards, par rapport aux résultats effectivement observés dans le passé.

L'état de l'environnement au Royaume-Uni

Si l'on en juge d'après certaines émissions étroitement surveillées, la qualité de l'air et de l'eau au Royaume-Uni s'est très sensiblement améliorée au cours des vingt dernières années grâce à l'application de normes plus strictes. A la fin des années 80, sur la base de calculs rapportant le niveau des polluants au nombre d'habitants ou au PIB, le Royaume-Uni se situait dans la moyenne de la zone de l'OCDE. Il la dépassait légèrement pour les émissions par habitant d'oxyde de soufre (SO_x) et d'oxyde d'azote (NO_x) mais se classait mieux que la moyenne des autres pays concernant l'élimination des CFC et l'amélioration de la qualité des eaux intérieures (tableau 9). Les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) sont elles aussi légèrement supérieures à la moyenne de l'OCDE. Etant donné cependant l'extrême diversité des définitions nationales et des techniques de mesure, les comparaisons internationales doivent être faites avec prudence⁵⁸. En règle générale, l'évolution observée à l'intérieur des différents pays constitue probablement un indicateur plus fiable⁵⁹.

Qualité de l'air

Le Royaume-Uni a atteint bien avant la date prévue les objectifs fixés par le Protocole de Montréal concernant la réduction de la production et de la consommation de CFC et de haloalcanes ; dans le cas des aérosols, une réduction de plus de 95 pour cent a déjà été opérée (graphique 18). Le Royaume-Uni a par ailleurs tenu compte des inquiétudes grandissantes suscitées par l'augmentation des concentrations atmosphériques de gaz produits par les activités humaines et de leur contribution à l'effet de serre, avec toutes les conséquences qui en découlent pour le climat, le niveau des océans et l'agriculture mondiale⁶⁰. Le gouvernement vise à amener le niveau des émissions britanniques de CO₂ à leur niveau de 1990 d'ici l'an 2000. Alors que les émissions de dioxyde de carbone par habitant (le principal gaz à effet de serre) ont généralement augmenté dans la zone de l'OCDE depuis 1971 (tableau 10), elles ont nettement reculé au Royaume-Uni de

Tableau 9. Indicateurs de l'environnement

	Air				Dioxyde de carbone ² Tonnes C par habitant	Déchets			Bruit Population exposée à Leq>65dB ⁴ Millions d'habitants	Dépenses au titre de la lutte contre la pollution ¹		
	Oxydes de soufre	Oxydes d'azote	Particules	Monoxyde de carbone		Déchets industriels par unité de PIB Tonnes par million de dollars	Déchets municipaux kg par habitant	Déchets nucléaires ³ par unité d'énergie Tonnes par Mtep		Dépenses totales ⁵ Pourcentage du PIB	Investissements totaux Pourcentage de l'investissement national	Budget de la R&D publique Pourcentage du budget total de la R&D publique
	kg par habitant											
Royaume-Uni	64.6	47.0	8.9	113.9	2.9	66	357 ⁶	4.3	6	1.3	n.d.	1.3
Canada	148.1	73.3	67.4	425.1	5.2	188	625	5.9	n.d.	1.3 ⁷	n.d.	2.2
États-Unis	84.0	80.4	28.0	244.8	5.9	186	864	1.0	17	1.5	2.8	0.5
France	21.5	31.0	4.9	111.4	2.0	61	303	4.3	9	0.9	1.3	0.7
Allemagne occidentale	16.1	43.7	4.3	143.1	3.1	70	318	1.3	6	1.5	3.1	3.4
Italie	34.9	29.7	7.9	103.1	2.0	52	301	0.0	n.d.	n.d.	n.d.	1.9
Japon	6.9	9.6	n.d.	n.d.	2.3	211	394	1.9	37	1.3 ⁷	3.2	0.4 ⁸
Amérique du nord	88.9	78.7	32.6	261.2	5.9	186	840	1.5	19	n.d.	n.d.	n.d.
OCDE Europe	31.9	30.7	9.3	97.6	2.2	56	336	2.3	61	n.d.	n.d.	n.d.
CEE	37.1	34.0	6.8	105.0	2.4	59	327	2.3	48	n.d.	n.d.	n.d.
Zone OCDE	47.9	43.9	15.6	150.0	3.5	121	518	1.8	119	n.d.	n.d.	n.d.
Monde	19.4	13.3	11.7	34.6	1.2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

1. Au milieu des années 80.

2. CO₂ provenant uniquement de l'utilisation d'énergie; y compris le soutage international des navires.

3. Déchets provenant des combustibles irradiés des centrales nucléaires, en tonnes de métal lourd par million de tonnes d'équivalent pétrole (approvisionnement en énergie primaire).

4. Bruit causé par la circulation automobile.

5. Compte non tenu des dépenses des ménages.

6. Angleterre et Pays de Galles seulement.

7. Total partiel.

8. Estimation de l'OCDE.

Source : OCDE, *Données OCDE sur l'environnement, L'état de l'environnement et Indicateurs de l'environnement, Paris, 1991.*

Tableau 9. Indicateurs de l'environnement (suite)

	Terres				Forêts			Espèces menacées		Eau		
	Superficie totale Pourcentage de la superficie mondiale	Principales zones protégées Pourcentage de la superficie totale	Utilisation d'engrais azotés	Superficies soumises aux pesticides	Superficie Pourcentage de la superficie	Utilisation des ressources forestières Croissance annuelle	Importations de bois tropicaux ¹ Dollars par habitant	Mammifères	Oiseaux	Prélèvements d'eau Pourcentage du volume brut disponible par an	Prises de poissons ² Pourcentage des prises mondiales	Eaux usées Pourcentage de la population nationale desservie
			Tonnes par km ² de terres arables						Pourcentage des espèces connues			
Royaume-Uni	0.2	18.9	21	0.6 ³	10	0.4	5.9	31.2	15.0	12.1 ⁴	0.9	84
Canada	7.5	7.0	3	0.1	49	0.4	1.0	6.6	3.5	1.5	1.8	66
États-Unis	7.0	10.5	5	0.2	32	0.6	0.7	10.5	7.2	18.8	6.4	74
France	0.4	8.7	14	0.5	28	0.5	6.2	52.2	39.8	23.6	1.0	52
Allemagne												
occidentale	0.2	11.9	20	0.4	30	0.7	4.8	39.4	25.6	27.5	0.2	90
Italie	0.2	4.3	8	n.d.	23	0.8	6.2	13.4	14.3	30.1	0.6	60
Japon	0.3	6.4	14	1.8	67	0.4	21.6	7.4	8.1	16.3	12.8	39
Amérique du nord	14.5	8.7	5	0.2	41	0.6	0.7	n.d.	n.d.	9.5	8.1	73
OCDE Europe	3.4	6.6	10	0.4	33	0.6	6.7	n.d.	n.d.	12.9	12.7	57
CEE	1.8	8.2	12	0.6	25	0.5	7.3	n.d.	n.d.	23.6	7.8	61
Zone OCDE	24.0	7.7	6	0.3	33	0.6	6.5	n.d.	n.d.	10.1	34.4	60
Monde	100.0	4.9	5	n.d.	31	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	100.0	n.d.

1. Importations totales de liège et de bois en provenance des pays tropicaux.

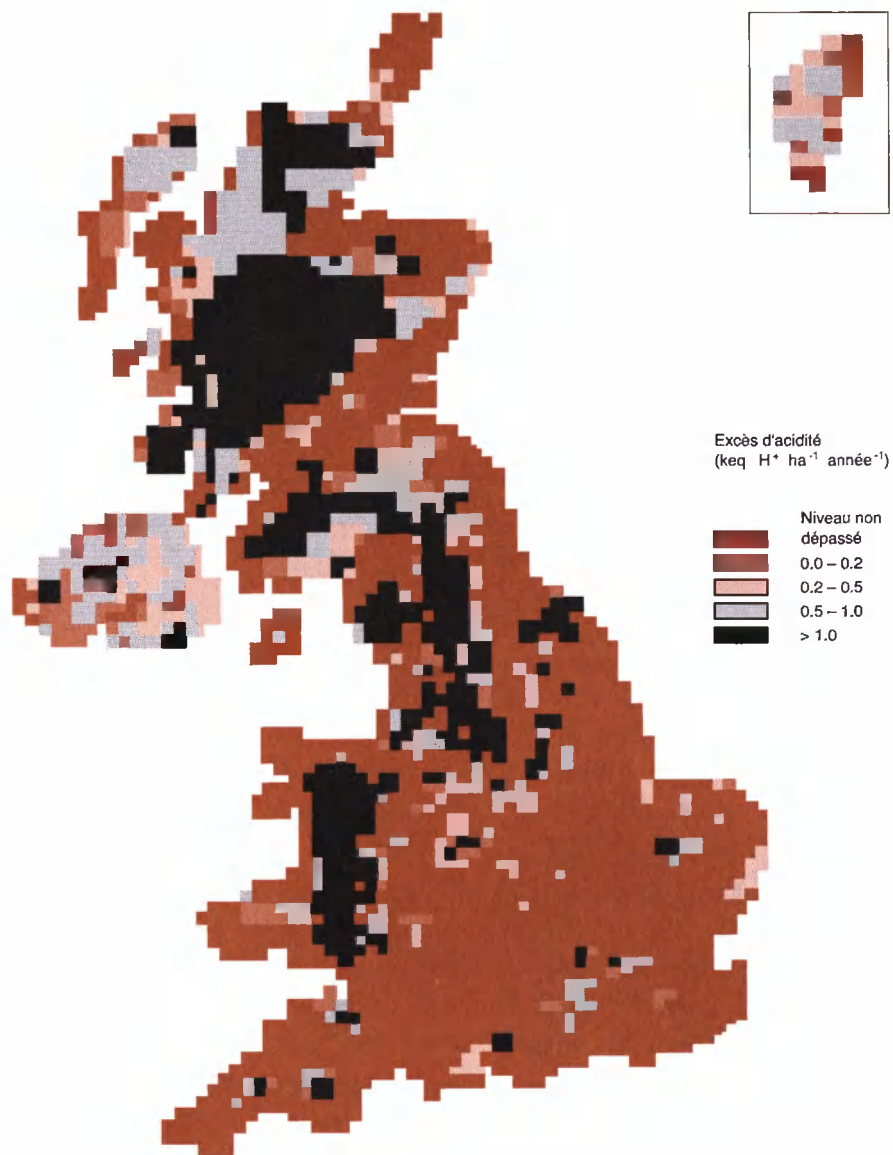
2. Eaux marines et intérieures.

3. Grande-Bretagne seulement.

4. Angleterre et Pays de Galles seulement.

Source : OCDE, *Données OCDE sur l'environnement, L'état de l'environnement et Indicateurs de l'environnement*, Paris, 1991.

Graphique 18. **QUALITÉ DE L'ATMOSPHÈRE**
Zones excédant les niveaux critiques d'acidité des sols
Royaume-Uni



Source : Department of the Environment.

Tableau 10. Emission des principaux polluants atmosphériques au Royaume-Uni

	1970	1975	1980	1985	1990
Dioxyde de soufre (SO ₂) (milliers de tonnes)	6 424	5 217	4 898	3 724	3 774
<i>dont :</i>					
Centrales électriques	3 007	2 627	2 722
Oxydes d'azote (milliers de tonnes)	2 510	2 427	2 312	2 327	2 729
<i>dont :</i>					
Transports routiers	804	970	1 381
Composés organiques volatils (milliers de tonnes)	2 297	2 267	2 395
Monoxyde de carbone (CO) (milliers de tonnes)	4 840	4 665	5 032	5 531	6 659
<i>dont :</i>					
Transports routiers	4 104	4 648	5 986
Dioxyde de carbone (CO ₂) (millions de tonnes)	189	172	165	155	160
<i>dont :</i>					
Centrales électriques	58	52	54

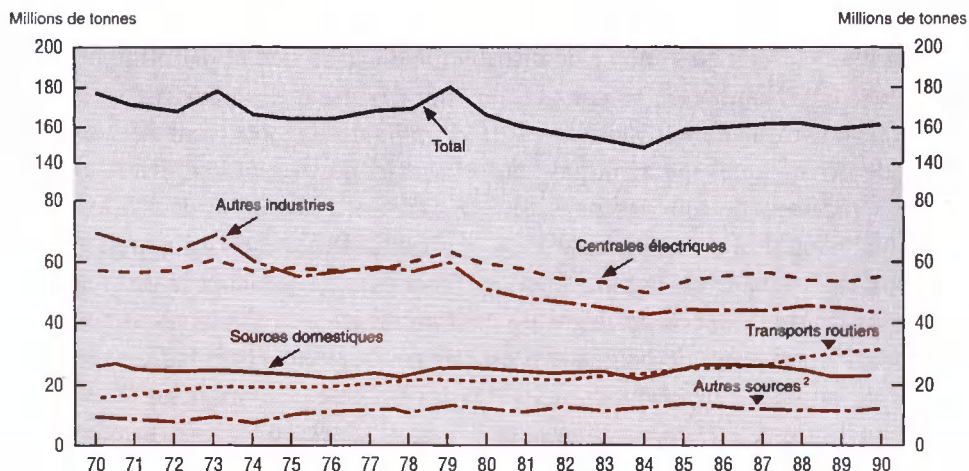
Source : Department of the Environment, *Digest of environmental protection and water statistics 1991*, et OCDE, *Données sur l'environnement, Compendium 1991* pour 1970 et 1975.

1971 à 1984 (date à laquelle elles se sont établies à un niveau d'une faiblesse exceptionnelle du fait de la grève des mineurs), et se sont ensuite stabilisées pendant la deuxième moitié des années 80 – malgré une période de croissance économique supérieure à la moyenne⁶¹ (graphique 19). A l'heure actuelle, le niveau des émissions de CO₂ au Royaume-Uni est légèrement supérieur à la moyenne de la zone de l'OCDE.

En revanche, le Royaume-Uni est l'un des trois pays de l'OCDE où les émissions de SO₂ sont les plus élevées par habitant ou par unité de PIB, le charbon à haute teneur en soufre occupant une large place – qui tend cependant à se réduire – dans la production d'électricité⁶². Plus de 90 pour cent des émissions de dioxyde de soufre produit par les activités humaines sont libérés par la combustion de produits contenant du soufre (charbon et pétrole), dont 70 pour cent résultent des activités de centrales brûlant des combustibles fossiles⁶³.

L'augmentation des émissions d'oxydes d'azote est également préoccupante (voir l'encadré sur la «tarification routière», envisagée comme moyen de réduire

Graphique 19. ÉMISSIONS DE DIOXYDE DE CARBONE¹ PAR SOURCE, 1970-1990
Royaume-Uni



1. Exprimées en termes de carbone rejeté.

2. Services commerciaux et publics, chemins de fer, aviation civile.

Source : Department of the Environment.

les encombrements urbains et les émissions de NO_x qui en résultent). Le niveau total des émissions de NO_x est resté stable au Royaume-Uni pendant la première moitié des années 80 mais il a ensuite régulièrement augmenté depuis 1985⁶⁴. De la même façon, les émissions atmosphériques toxiques notamment les composés organiques volatiles (VOC), le monoxyde de carbone (CO) et le plomb, continuent de poser un sérieux problème. Elles sont étroitement liées aux activités du secteur des transports⁶⁵. Les émissions de VOC se sont à peu près stabilisées entre 1987 et 1990, mais la part imputable aux transports routiers est passée de 38 pour cent en 1980 à environ 41 pour cent en 1990. Par ailleurs, les émissions de monoxyde de carbone auraient augmenté de 1.6 million de tonnes de 1980 à 1990 (soit une progression de 32 pour cent), l'accroissement de 1.9 million de tonnes observé dans les transports routiers compensant les baisses réalisées dans d'autres secteurs, notamment l'utilisation de fuel domestique⁶⁶. En revanche, les émissions de plomb, qui constituent une très grave menace pour la santé, ont été très fortement réduites au cours des dix dernières années⁶⁷.

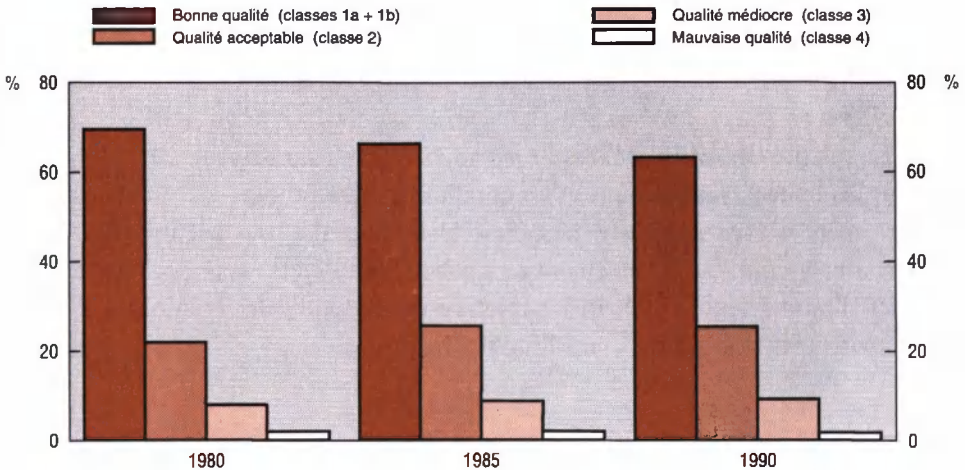
Qualité de l'eau

Les eaux intérieures sont de plus en plus utilisées pour la boisson, les activités industrielles et l'agriculture. La qualité de l'eau de boisson est bonne, mais le mauvais état du système de distribution d'eau se traduit par d'importantes déperditions⁶⁸. Nombre de réseaux côtiers qui déversent des eaux usées dans la mer sont en revanche vétustes, et en 1991, près de 25 pour cent des eaux de baignade britanniques n'étaient pas conformes aux normes de la CEE. Selon des données récentes, de tous les pays de l'OCDE – à l'exception de l'Allemagne après inclusion de l'Allemagne de l'est –, c'est au Royaume-Uni que la qualité des eaux de baignade est la moins bonne. Etant donné cependant la diversité des méthodes de surveillance, le degré de conformité avec la directive communautaire relative aux eaux de baignade n'est pas nécessairement un indicateur satisfaisant de la qualité des eaux côtières. Un programme d'un montant de 30 milliards de livres a été engagé, dans le cadre de l'accord de privatisation des compagnies de distribution d'eau d'Angleterre et du pays de Galles en 1989, afin d'améliorer les infrastructures de base de la distribution de l'eau et de l'écoulement des eaux usées ainsi que la qualité des eaux marines.

Aux termes du *Water Industry Act* de 1991, les compagnies de distribution d'Angleterre et du pays de Galles doivent fournir une eau propre à la consommation ou à la production alimentaire. Les normes fixées sont très largement respectées : en 1990, 1.2 pour cent seulement des prélèvements effectués faisait apparaître des concentrations supérieures au niveau requis, ce qui donne à penser que l'eau de boisson en Angleterre et au pays de Galles est généralement de bonne qualité.

Selon la dernière enquête nationale de 1990, les eaux intérieures continuent d'être d'une qualité satisfaisante ou acceptable dans environ 90 pour cent des cas, contre 75 pour cent pour l'ensemble de la CEE. Depuis 1985 cependant, la qualité globale nette des eaux intérieures s'est dégradée sur environ 3.6 pour cent de la longueur des cours d'eau. On estime que cette dégradation nette tient pour l'essentiel à des problèmes de mesure et aux effets de deux étés chauds et secs, et seulement pour un tiers à des rejets. En Ecosse, 95 pour cent des canaux et des cours d'eau ne connaissant pas de marées et quelque 65 pour cent des cours d'eau à marées étaient exempts de pollution. En Irlande du nord, 95 pour cent des cours d'eau ont été de la même façon classés comme étant de qualité satisfaisante ou acceptable en 1989 (graphique 20).

Graphique 20. **QUALITÉ DES EAUX DES COURS D'EAU ET DES CANAUX**
Angleterre et Pays de Galles



Source : Department of the Environment, *River Quality Surveys*.

Les rejets, les infiltrations d'eaux usées, les effluents agricoles et les ruissellements constituent les principales atteintes à la qualité de l'eau⁶⁹. Plus de 90 pour cent de la population bénéficient du tout à l'égout et le reste est équipé de fosses septiques⁷⁰. Plus de 80 pour cent des eaux usées produites en Angleterre et au pays de Galles font l'objet d'un traitement biologique secondaire qui fait disparaître quelque 95 pour cent de la charge polluante avant déversement dans les cours d'eau intérieurs (le chiffre n'est que de 50 pour cent pour les déversements dans les eaux côtières). Une amélioration devrait se produire avec l'entrée en application de la directive communautaire de 1991 sur les eaux usées urbaines.

La qualité des eaux de baignade et des plages est principalement affectée par le déversement d'eaux usées, le filtrage n'éliminant que les solides grossiers. La pollution des eaux côtières est principalement imputable aux exutoires en mer relativement courts qui sont déjà anciens, et aux déversoirs d'orage⁷¹.

La directive communautaire relative aux eaux de baignade, entrée en vigueur en 1976, fixait à décembre 1985 la date objectif pour la mise en confor-

mité des sites. Si l'on considère l'ensemble du Royaume-Uni, 53 pour cent des eaux de baignade ont été conformes aux normes de la directive entre 1988 et 1991 (18 pour cent de plus y satisfaisant au cours de trois de ces quatre années). Depuis 1988-91, plus de 12 pour cent des eaux de baignade n'ont pas satisfait aux normes, la région du Nord Ouest étant celle dont la performance a été la plus mauvaise.

La qualité des *eaux côtières et maritimes* autour du Royaume-Uni est affectée par les marées, les courants et les conditions météorologiques, ainsi que par le déversement d'eaux usées, de déchets industriels et d'autres agents polluants en mer et sur la côte. Le déversement de déchets industriels et de déchets toxiques en mer diminue régulièrement. Le rejet de déchets industriels liquides dans les eaux maritimes doit prendre fin d'ici 1993.

Rôle accru des incitations économiques

Le recours à des techniques essentiellement réglementaires pour faire face aux nouveaux défis posés par l'environnement peut se révéler fort coûteux. La mise en conformité avec une série donnée de normes d'émissions entraîne des coûts économiques excessifs lorsque ces normes s'appliquent uniformément à toute une catégorie d'agents polluants (ce qui est normalement le cas, dans la mesure où il est trop onéreux et trop complexe d'estimer les coûts réels de dépollution pour les différentes sources). Pour réduire les coûts au minimum, il est nécessaire d'opérer une péréquation des coûts marginaux de dépollution entre toutes les différentes sources de pollution. Des instruments fondés sur le jeu du marché et propres à encourager ce résultat peuvent permettre une réduction de la pollution plus efficace par rapport à son coût.

L'utilisation de permis négociables pour l'émission de polluants spécifiques (comme c'est le cas aux États-Unis depuis les années 70) est l'une des méthodes qui permet d'atteindre à moindre coût les objectifs relatifs à l'environnement. C'est là un *complément* aux mesures réglementaires, les niveaux tolérés d'émissions restant strictement limités⁷². Cette méthode permet à ceux qui peuvent ramener leurs émissions en dessous du niveau fixé d'en tirer avantage, et renforce les pressions exercées sur ceux pour lesquels la réduction des émissions est particulièrement coûteuse. La possibilité de négocier des permis d'émissions constitue une incitation économique à améliorer les normes minimales par des

travaux de R-D et des investissements – ce qui ne se produit pratiquement jamais dans le cas d'un contrôle réglementaire.

Les normes relatives à l'environnement devenant plus strictes, les coûts de mise en conformité (actuellement estimés à 1 ou 1½ pour cent du PIB) pourraient augmenter dans le cadre d'une stratégie réglementaire, ce qui réduirait les gains réels en matière de revenu. Il est donc probable que l'on verra de plus en plus se développer dans les années 90 des instruments fondés sur les mécanismes du marché. Outre les économies et les gains d'efficacité réalisés grâce à l'amélioration des incitations, un autre avantage de ces mesures est qu'elles exigent nettement moins d'informations que celles requises dans le cadre d'un système à caractère réglementaire. Le gouvernement britannique s'est engagé à évaluer de nouvelles approches pour atteindre les objectifs de la politique d'environnement, ainsi qu'il ressort du Livre blanc de 1990 et d'études ultérieures. Il convient cependant de ne pas sous-estimer les obstacles pratiques, et en particulier le poids de la législation communautaire qui fait largement appel aux réglementations.

Les instruments fondés sur les mécanismes du marché dans la pratique

L'adoption d'instruments fondés sur les mécanismes du marché pour protéger l'environnement, tels que les permis négociables et les redevances d'utilisation calculées en fonction du coût marginal, ne fait que commencer au Royaume-Uni⁷³.

- Le DOE contrôle les émissions de SO₂ en fixant un niveau maximum d'émission pour les deux principales compagnies privatisées productrices d'électricité (*Power Gen* et *National Power*). Ceci permet à chaque compagnie, sous réserve de certains contrôles, de répartir librement sa production entre des centrales faiblement polluantes pour réduire au minimum les coûts de mise en conformité. Le gouvernement examine la possibilité d'élargir cette formule pour autoriser *l'échange de droits d'émission* entre les compagnies productrices et avec les exploitants d'autres installations existantes couvertes par la directive communautaire concernant les grandes centrales à combustion. Le niveau de la « bulle » fixée pour les sources existantes est réduit chaque année de 3 pour cent ;.

- On fait désormais plus largement appel à des *redevances d'utilisation* pour les déversements d'eaux industrielles, et les redevances sur les déchets sont désormais calculées en fonction du volume au lieu d'être forfaitaires⁷⁴;
- En ce qui concerne les déchets ménagers, un système de *crédits de recyclage* a été mis sur pied. Il s'agit de versements que les collectivités locales effectuent au profit des recycleurs en fonction des économies qu'elles réalisent sur les dépenses de collecte et d'enlèvement. (Il n'existe pas de redevances directes, sauf exceptions mineures – pour la collecte des déchets ménagers en fonction de leur volume ou de leur nature, voir plus loin)⁷⁵;
- Les *taxes* sur l'essence ont été régulièrement relevées (le droit d'accise annuel sur les véhicules à moteur étant gelé à 100 livres depuis 1985) pour que le coût marginal intervienne plus largement dans l'utilisation du réseau routier. Le « coin fiscal » entre l'essence sans plomb et l'essence avec plomb a été élargi (23 pence le gallon) pour réduire les émissions de plomb (voir plus haut). Les incitations à l'utilisation d'une voiture de société ont été largement éliminées par l'alourdissement de l'imposition des avantages en nature;
- Les *droits* d'immatriculation des poids lourds sont, depuis les années 60, fonction de la charge à l'essieu pour réduire la dégradation du réseau routier;
- La formule IPC-X utilisée pour régler les prix dans l'industrie du gaz a été modifiée pour faire bénéficier les consommateurs des systèmes d'amélioration des rendements énergétiques. Des consultations sont en cours qui pourraient aboutir à l'adoption de mécanismes analogues dans l'industrie de l'électricité. Le gouvernement, conjointement avec les compagnies de gaz et d'électricité, a mis au point un *système de fondation* pour encourager les efforts d'amélioration des rendements énergétiques (voir chapitre III)⁷⁶;
- Le gouvernement soutient la proposition de la Commission européenne concernant le lancement à l'échelle de la Communauté d'un programme volontaire de gestion de l'environnement. Ce programme, provisoirement appelé « Eco-audit », inciterait les entreprises à gérer positivement l'incidence de leurs activités sur l'environnement et à informer l'opinion à ce sujet⁷⁷;

- Le Royaume-Uni a joué à rôle moteur dans les travaux préparatoires visant à instituer un programme volontaire d'étiquetage écologique à l'échelle de la Communauté européenne. Ce programme qui doit être lancé dans les premiers mois de 1993 signalera par un label officiel les biens de consommation qui sont moins dangereux pour l'environnement que d'autres produits équivalents⁷⁸.

Exceptions aux politiques d'imposition et de prix

Le gouvernement est généralement favorable à la neutralité du système de prélèvements et de transferts. Il n'en existe pas moins un certain nombre d'exceptions qui se traduisent par des signaux de prix inadéquats concernant la protection de l'environnement. Ainsi :

- L'imposition des combustibles fossiles ne tient pratiquement aucun compte des atteintes possibles à l'environnement. Bien que les charbonnages ne reçoivent pas de subventions d'exploitation, comme c'est le cas dans certains autres pays de la CEE, ils bénéficient de transferts liés à leur manque de rentabilité passé et à la fermeture de mines et sont favorisés par les contrats en vigueur;
- Le taux de la TVA applicable à la consommation d'énergie des ménages est égal à zéro⁷⁹, tandis que les investissements visant à économiser l'énergie se voient appliquer le taux normal de la TVA;
- La vente d'électricité produite grâce aux combustibles fossiles fait l'objet d'un prélèvement de l'ordre de 11 pour cent du prix final de l'électricité, dont le produit sert à subventionner l'énergie nucléaire britannique dont le coût est relativement élevé et les sources d'énergie renouvelables. Ceci a pour effet de faire monter le prix de l'électricité sur le marché libre. Comme, compte tenu des arrangements actuels, la France fournit au Royaume-Uni une énergie nucléaire à faible coût dans le cadre du réseau énergétique communautaire, c'est EDF (Electricité de France) qui bénéficie de cette hausse de prix⁸⁰;
- La consommation d'eau des ménages ne fait généralement pas l'objet de comptages mais est financée par une taxe calculée sur la base des valeurs locatives imposables, de même que les systèmes d'égoûts. Cette taxe n'incite naturellement guère les ménages à modérer leur consommation d'eau⁸¹;

- Les aides publiques dont bénéficient les transports publics sont relativement peu importantes, cependant que les parkings privés mis à la disposition des salariés par les employeurs sont exonérés d'impôt en tant qu'avantage en nature.
- La Politique Agricole Commune (PAC) fausse les signaux de prix à la production, ce qui encourage des modes de culture exagérément intensifs; des réformes sont cependant envisagées.

En résumé, les instruments économiques fondés sur les mécanismes du marché jouent un rôle limité – encore que croissant – dans la politique de l'environnement au Royaume-Uni, et un certain nombre de mesures novatrices sont actuellement à l'étude. Ces instruments seraient assurément dotés d'une efficacité encore plus grande si l'on supprimait les incohérences existantes du système de prélèvements fiscaux et de transferts. Certaines exemptions se justifient cependant pour d'autres raisons. La réforme se heurte en outre à de très importants obstacles, dont le moindre n'est pas la législation communautaire fondée sur des approches réglementaires.

Privatisation et environnement

La privatisation d'entreprises publiques est une manière d'utiliser les incitations du marché pour améliorer l'efficacité de l'économie. Si la privatisation n'affecte pas directement l'état de l'environnement, elle peut souvent faciliter une réduction de la pollution. La privatisation expose au grand jour les coûts réels de la production et permet aux agents économiques de prendre des décisions rationnelles sur la base de prix relatifs moins faussés. L'opinion largement répandue, qui veut que les gains d'efficacité réalisés du côté de l'offre grâce à la privatisation des « monopoles naturels » aient parfois pour contrepartie un relâchement des normes relatives à l'environnement, est contredite par l'expérience britannique. La conjonction d'un vaste processus de privatisation et d'un contrôle réglementaire plus strict a contribué à harmoniser les règles du jeu pour les industries réglementées. La privatisation a également favorisé une prise de décision plus rationnelle en accroissant la transparence des décisions et en exposant aux regards la péréquation opérée par le secteur public entre des activités inefficaces. Un exemple frappant de gains d'efficacité du côté de l'offre est la rapide généralisation attendue des centrales équipées des turbines à gaz qui permettent la production d'électricité en cycle combiné et la nette réduction de l'utilisation des

centrales au charbon fortement polluantes. Un autre exemple en est l'augmentation des investissements visant à moderniser les infrastructures dans les compagnies de distribution d'eau récemment privatisées. Les réactions de ce type intervenant du côté de l'offre peuvent avoir certaines retombées positives sur l'environnement.

Energie et environnement

La consommation d'énergie affecte directement la qualité de l'air, la combustion des combustibles fossiles étant la principale source d'émissions atmosphériques qui contribuent au réchauffement de la planète, aux pluies acides et à la pollution urbaine. Bien que la consommation d'énergie et la pollution ne soient pas inéluctablement liées, une réduction de l'utilisation des combustibles fossiles et leur remplacement par des combustibles plus propres réduiraient les émissions de polluants atmosphériques.

L'utilisation d'énergie au Royaume-Uni se caractérise principalement par la place prédominante du charbon (dont 80 pour cent pour la génération d'électricité) malgré une réduction régulière depuis la fin de la guerre. La part de l'énergie nucléaire, qui n'a pas d'effets directs de pollution atmosphérique mais qui soulève des questions de sécurité et des problèmes d'élimination des déchets, est plus faible que dans la plupart des autres pays de la CEE. En revanche, l'utilisation de gaz naturel « propre » au Royaume-Uni est légèrement supérieure à la moyenne communautaire, et celle du pétrole légèrement inférieure. La forte dépendance à l'égard du charbon est partiellement responsable du niveau supérieur à la moyenne communautaire des émissions britanniques de SO_x et CO_2 . La teneur en carbone du charbon est presque le double de celle du gaz naturel (par unité thermique). Le charbon contient en outre plus de soufre qu'aucun autre combustible fossile (tableau 11).

Le rôle prépondérant du charbon d'origine interne tient à différents facteurs, notamment : les avantages que présentent les transports intérieurs sur le plan des coûts, l'absence d'installations portuaires pour traiter du charbon étranger à faible teneur en soufre, et les « arrangements » préférentiels conclus dans le passé entre compagnies nationalisées pour l'acquisition de charbon intérieur (à des prix actuellement supérieurs de 30 pour cent aux niveaux mondiaux aux ports d'entrée)⁸². Néanmoins, les progrès de la technologie ont nettement modifié les

Tableau 11. **Approvisionnement en énergie par source, 1990**

Pourcentage du total

	Royaume-Uni	CEE à l'exclusion du Royaume-Uni
Charbon	29.5	18.0
Pétrole	39.0	45.4
Gaz	22.5	17.2
Energie nucléaire	8.2	15.7
Energie hydraulique, géothermique et solaire	0.4	0.2

Source : OCDE, Agence internationale de l'énergie, *Bilans énergétiques*, Paris, 1992.

coûts économiques en faveur des centrales au gaz : les délais de construction sont courts, leurs coûts d'exploitation et leurs coûts en capital sont peu élevés et leur dimension optimale est beaucoup plus faible. Le Royaume-Uni dispose d'amples réserves de gaz naturel à des prix concurrentiels et peut éventuellement avoir accès aux ressources norvégiennes. La venue à expiration, en mars 1993, des contrats en vigueur entre les deux grandes compagnies génératrices d'électricité et British Coal accélèrera encore le processus. La rapide substitution attendue de gaz naturel au charbon pour la production d'électricité facilitera grandement le retour des émissions de carbone à leur niveau de 1990 d'ici l'an 2000 (voir l'encadré sur la Substitution de combustibles pour la production d'électricité).

La levée des obstacles artificiels à la substitution et aux économies de combustibles et la fixation des prix de l'énergie à des niveaux tenant davantage compte des atteintes potentielles à l'environnement seront probablement les moyens les plus efficaces par rapport à leur coût de protéger l'environnement. A l'heure actuelle, la fiscalité de l'énergie ne prend pratiquement pas en considération les atteintes potentielles à l'environnement. Pour les ménages britanniques, l'essence est beaucoup plus lourdement taxée que les autres combustibles; en revanche, les fuels industriels ne sont que légèrement imposés tandis que le charbon destiné à l'usage industriel est exonéré d'impôt. De même que dans d'autres pays des Communautés européennes, les subventions et les achats publics constituent des sources supplémentaires de distorsion : le gouvernement subventionne les charbonnages (2.4 milliards de livres à British Coal en

Substitution de combustibles pour la production d'électricité

Le Royaume-Uni dispose d'une très grande marge de manœuvre pour procéder à des substitutions de combustibles dans la production d'électricité. Près de 80 pour cent du charbon britannique sert à la production d'électricité et assure près de 70 pour cent de l'électricité produite – deux fois la moyenne européenne (voir ci-dessous).

Parts des différents combustibles dans la production d'électricité au Royaume-Uni

	1990	2000 ^a	2005 ^a
Charbon	67.5	53.4	47.0
Pétrole	8.6	8.5	8.7
Gaz	1.1	16.4	29.5
Energie nucléaire	20.7	17.4	10.7
Energie hydroélectrique/ géothermique etc.	2.1	4.4	4.1

1. Prévisions de l'AIE.

Les compagnies productrices d'électricité envisagent de développer fortement l'utilisation de centrales au gaz. Selon des estimations de l'AIE, quelque 15 gigawatts de capacité nouvelle seront opérationnels d'ici l'an 2000 et 24 gigawatts d'ici l'an 2005. D'ici l'an 2000, la plupart de ces capacités nouvelles *remplaceront* des centrales *existantes* au charbon. (Certains craignent l'apparition d'un excédent de capacité, mais ces craintes résultent d'une confusion entre capacité excédentaire et capacité obsolète). La substitution de combustibles dans le secteur de la production d'électricité pourrait réduire de 7.5 pour cent l'intensité des émissions de carbone d'origine thermique, ce qui, malgré la demande croissante d'énergie, entraînerait une diminution des émissions du secteur énergétique. Cette réduction aidera le gouvernement à atteindre l'objectif qu'il s'est donné, à savoir la stabilisation, d'ici l'an 2000, des émissions de carbone à leurs niveaux de 1990. Au-delà de l'an 2000, le maintien des émissions de carbone à leurs niveaux de 1990 deviendra de plus en plus difficile et coûteux, dans la mesure notamment où l'importance relative de l'énergie nucléaire doit se réduire, conformément aux politiques actuellement définies.

La levée des obstacles qui empêchent la substitution de combustibles constitue un moyen efficient et peu coûteux de lutte contre la pollution. Même en l'absence d'objectifs concernant l'environnement, elle contribuerait à améliorer l'efficacité globale de l'économie.

1990/91), et il continue d'acheter du charbon vapeur pour la production d'électricité à des prix supérieurs aux cours mondiaux. Dans la mesure où le charbon a une teneur en carbone deux fois plus élevée que le gaz naturel et supérieure d'un quart à celle des combustibles dérivés du pétrole, l'institution d'une relation entre les taxes sur l'énergie et « la teneur en carbone » conjuguée à la suppression des subventions aussi bien explicites qu'implicites, entraînerait une réduction des émissions de CO₂ et de SO₂.

Aussi importante soit-elle, la substitution de combustibles ne peut assurer une réduction *ininterrompue* des émissions de polluants atmosphériques. Celle-ci exige des innovations techniques et des mesures délibérées des pouvoirs publics afin d'améliorer le rendement énergétique. La méthode la plus efficace pour réduire les émissions de carbone serait d'en relever le coût en imposant une « taxe sur le carbone ». De très importants progrès peuvent vraisemblablement être réalisés en ce qui concerne la réduction des émissions au plan national, mais une action internationale serait nécessaire si l'on veut s'attaquer au problème du réchauffement de la planète (voir l'encadré sur les Prix de l'énergie et les émissions de carbone).

Prix de l'énergie et émissions de carbone

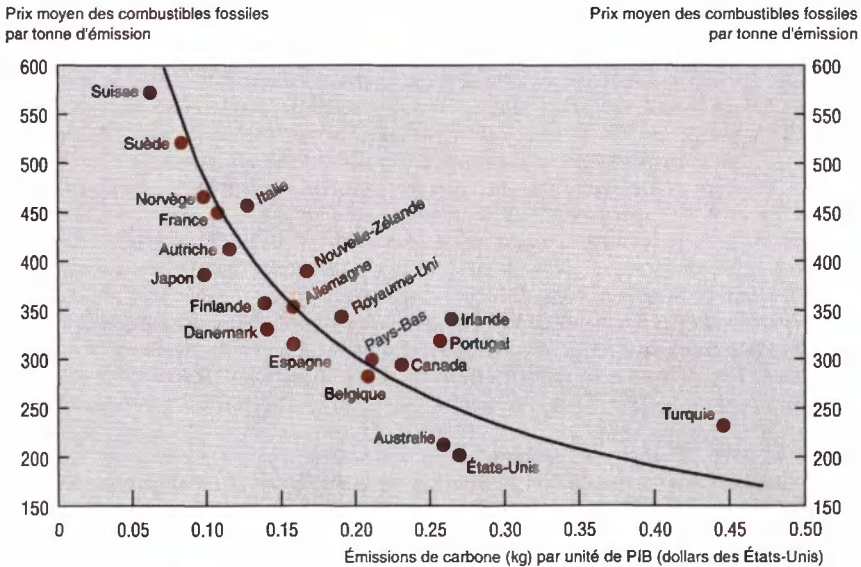
Les coûts économiques liés à un niveau donné de réduction des émissions de carbone seront d'autant plus faibles que l'intensité initiale en carbone et en énergie sera plus élevée et que la demande d'énergie sera plus sensible aux prix. L'efficacité des instruments économiques dépend de manière déterminante du niveau absolu de l'élasticité directe de la demande et de son élasticité-prix croisée. Or, les paramètres sont entourés de très nombreuses incertitudes. Dans la mesure où la flexibilité du stock de capital existant est limitée, l'adoption de technologies plus efficaces ne modifiera que lentement la consommation d'énergie. En conséquence, les analyses fondées sur des données chronologiques aboutissent habituellement à de faibles élasticités-prix de l'utilisation des combustibles fossiles à court terme mais à des élasticités plus fortes – quoique sensiblement variables selon les auteurs – à long terme. (Boero, Clarke et Winters (1991) et Cline (1989) ont fait des synthèses fort intéressantes des travaux réalisés sur le sujet.)

(voir page suivante)

(suite)

Bon nombre d'études ont tenté de déterminer l'incidence quantitative qu'une taxe sur le carbone aurait sur la consommation d'énergie et les émissions de carbone. Elles aboutissent à la conclusion que la taxe devrait être très élevée pour assurer une réduction modérée des émissions de carbone. Selon les travaux de recherche effectués par Symons, Proops et Gay en 1990, une taxe sur le carbone de 60 livres par tonne de carbone réduirait le niveau des émissions de 1990 de 20 pour cent et une taxe de 200 livres parviendrait à une réduction de 40 pour cent. Ingham et Ulph (1990) calculent que pour réduire le niveau des émissions de 1990 de 25 pour cent, il faudrait relever les prix du charbon, du pétrole et du gaz de 169, 78 et 98 pour cent respectivement. (On trouvera dans Boers, Clarke et Winters, 1991, un examen plus détaillé des travaux sur le sujet). L'incidence sur les prix finals de l'énergie dépendra en outre des taxes existantes sur l'énergie.

Graphique 21. COMPARAISON INTERNATIONALE : PRIX PAR TONNE D'ÉMISSION DE CARBONE ET INTENSITÉ DES ÉMISSIONS
1989, dollars des États-Unis



Source : Estimations calculées d'après les données de l'Agence internationale pour l'énergie, OCDE.

(voir page suivante)

(suite)

En pourcentage, les prix du pétrole et du diesel sont ceux qui augmenteraient le moins dans la mesure où ils sont déjà assujettis à des taxes élevées. En revanche, les prix du charbon subiraient une augmentation plus sensible, ce qui affecterait la consommation de ce combustible et les émissions atmosphériques qui en sont le corollaire.

Les prix de l'énergie variant fortement selon les pays de l'OCDE, une comparaison internationale peut permettre de mieux apprécier les effets potentiels à long terme des prix sur la demande et les émissions. Le graphique ci-dessous établit une relation entre les intensités d'émissions et le prix implicite des émissions de carbone dans les différents pays de l'OCDE. Il fait clairement apparaître une forte relation inverse entre les prix et les émissions de carbone. Il donne également une idée approximative, toutes choses égales d'ailleurs, de l'ampleur des augmentations de prix qui seraient nécessaires pour atteindre des objectifs spécifiques concernant le niveau des émissions à long terme. De ce point de vue, le Royaume-Uni se situe à peu près dans la moyenne. Une taxe modérée sur le carbone pourrait avoir une forte incidence sur les émissions britanniques à long terme mais n'aurait guère d'impact sur les émissions mondiales. Qui plus est, l'existence d'une relation non linéaire implique que c'est en Amérique du Nord, où les prix de l'énergie sont faibles et l'intensité des émissions élevée, qu'une réduction des émissions de carbone pourrait être la plus efficiente.

Les effets préjudiciables des émissions de carbone étant liés à leurs concentrations mondiales, la question doit être envisagée dans un contexte mondial. Les avantages découlant de la coopération internationale sont indéniablement très importants, mais l'inégale répartition des coûts complique les négociations internationales et le partage du fardeau. Même la taxe sur le carbone et l'énergie proposée par les Communautés européennes ne toucherait que 13 pour cent des émissions mondiales actuelles. Néanmoins, des pays comme la Norvège, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas et la Finlande ont adopté des taxes peu élevées liées au carbone – en règle générale, les barèmes de ces impôts ne sont pas strictement liés à la teneur en carbone. Les avantages nationaux directement tirés de ces mesures en termes d'assurance contre le réchauffement de la planète sont peu importants, mais on constate des avantages locaux indirects – réduction des émissions de SO₂ et de NO₂, réduction des menaces pour la santé, de l'acidification, de la corrosion et des accidents de la route. Selon des études réalisées par Ayres et Walter (1991) et Alfsen *et al* (1992), la perte de revenu national réel pourrait être partiellement compensée par les avantages indirects résultant d'une réduction unilatérale des émissions de CO₂.

Il se pourrait aussi que certaines des craintes concernant les effets de l'adoption d'une taxe de carbone sur la compétitivité internationale soient assez peu fondées. On pourrait concevoir une taxe sur le carbone dont les effets sur les coûts ou sur les recettes seraient neutres, en procédant à des réductions d'impôt sur d'autres facteurs de production (par exemple les impôts sur les sociétés ou sur les salaires versés), ce qui encouragerait le développement d'une production à moins forte intensité de « carbone ». En conséquence, si une taxe internationale sur le carbone constitue peut-être la solution optimale, elle n'empêche en aucune façon une action unilatérale.

Emissions des transports routiers

Le secteur des transports routiers contribue pour une large part aux émissions de dioxyde de carbone, d'oxydes d'azote, de monoxydes de carbone et d'hydrocarbures. Au Royaume-Uni, comme partout ailleurs, ces émissions ont rapidement augmenté au cours des vingt dernières années. L'adoption de normes générales d'émissions pour les voitures neuves réduira très fortement la pollution. Mais une large partie des effets positifs de cette mesure seront perdus du fait de la progression ininterrompue du trafic et des encombrements. Au cours des deux dernières décennies, le trafic routier a doublé tandis que le réseau routier n'augmentait que de 10 pour cent, ce qui s'est traduit par des encombrements urbains et des atteintes de plus en plus graves à l'environnement. Les autorités s'emploient à réduire les encombrements urbains, en étudiant notamment des mesures aussi radicales que la tarification routière.

Les émissions de dioxyde de carbone n'étant que l'une des composantes de la pollution atmosphérique imputable aux transports routiers, une taxe sur le carbone n'est pas en soi la meilleure formule. Certains considèrent que les transports routiers sont actuellement assujettis à un niveau d'imposition approprié au Royaume-Uni (voir Newbery, 1988). Néanmoins, la structure actuelle des taxes pesant sur les utilisateurs de la route fausse l'usage du réseau routier. Ces taxes sont de deux sortes : les droits d'immatriculation et les taxes sur les combustibles. Les taxes fixes (droits d'immatriculation) alourdissent le coût total de la conduite automobile et pèsent sur la décision d'acquiescer ou non une voiture, mais n'ont pas d'effet sur l'utilisation qui en est faite ensuite. Comparativement à d'autres pays de l'OCDE, les taxes routières au Royaume-Uni proviennent davantage des taxes fixes que des taxes variables. La conséquence normale en est que les propriétaires d'automobiles y sont proportionnellement moins nombreux qu'ailleurs, mais que la distance parcourue par automobile y est plus élevée. Le problème essentiel tient à la fixation d'un prix adéquat pour l'utilisation routière afin de réduire les encombrements et la pollution atmosphérique résultant des émissions des transports. La méthode la plus efficiente par rapport à son coût pourrait être l'adoption, chaque fois que possible, de prix fondés sur les coûts marginaux (routes à péage par exemple : voir l'encadré sur la tarification routière), ainsi que la suppression des distorsions et anomalies existantes du système de prélèvements et de transferts, avant que l'on envisage des initiatives telles qu'une taxe sur le carbone.

Tarification routière

Dans la mesure où les émissions polluantes imputables aux transports sont étroitement fonction de la distance parcourue, il conviendrait de mettre au point un système rationnel de tarification routière qui ait une influence sur ce facteur. La relation inverse entre les prix de l'essence et sa consommation met en lumière l'incidence que les taxes sur les combustibles peuvent avoir sur les émissions. Néanmoins, si les taxes sur les combustibles varient en fonction du coût marginal de la distance parcourue, elles ne peuvent faire de distinction entre les zones encombrées et celles qui ne le sont pas.

Les conducteurs supportent une partie du coût des encombrements sous forme de temps perdu, de consommation plus élevée d'essence et de dépréciation accélérée de leur voiture. En revanche, les atteintes portées à l'environnement sont supportées par le corps social dans son ensemble. Les mesures de gestion routière visant à réduire autant que possible les encombrements et/ou à encourager les transports publics n'ont pas obtenu de résultats satisfaisants ou se sont révélées fort coûteuses. Il en est de même des autres programmes axés sur l'information routière ou sur la limitation de l'utilisation des automobiles (limitation des zones de parking, resserrement des voies de circulation ou interdiction alternée de circulation suivant les jours). D'une manière plus générale, il s'agit d'instruments de «deuxième choix», axés sur des facteurs liés à l'utilisation routière.

Une méthode nettement préférable consisterait à faire directement payer l'utilisation du réseau routier plutôt qu'à imposer les facteurs qui interviennent indirectement dans cette utilisation. Des taxes d'un niveau adéquat pourraient inciter les conducteurs à modifier les dates ou les itinéraires de leurs déplacements, à utiliser d'autres modes de transport ou à modifier leur comportement (mise en commun de véhicules, par exemple). La structure des droits pourrait également tenir compte de la «valeur plus élevée» des services routiers pendant les périodes de pointe du trafic dans des zones déterminées, ce qui atténuerait les encombrements ainsi que les atteintes à l'environnement et accroîtrait la capacité effective du réseau routier. Les progrès de la technologie pourraient prochainement permettre (pour un coût modéré) de mettre au point des systèmes qui peuvent gérer la vitesse moyenne, le temps passé et la distance parcourue, ou permettre la facturation automatique sur les routes à péage. Le choix de la technologie dépendrait des conditions et besoins spécifiques. Depuis 1975, Singapour utilise avec succès une formule de tarification du réseau routier. Au cours de la première année de son application, le nombre d'automobiles privées entrant dans la ville pendant la période de pointe du trafic a baissé de 75 pour cent. Hong Kong a adopté un système de tarification fondé sur des ponts à péage. Une étude du même type est en cours pour Londres, et une étude pilote faisant intervenir la technologie des cartes à puce vient d'être lancée à Cambridge. En 1993, le gouvernement britannique publiera un Livre vert sur la tarification routière interurbaine.

Les émissions de polluants atmosphériques ne sont pas systématiquement fonction de la distance parcourue et les atteintes à l'environnement ne sont pas uniformes. Les émissions de NOx dépendent largement du processus et du lieu de combustion. Le secteur

(voir page suivante)

(suite)

des transports se caractérisant par de multiples sources d'émission mobiles, il pourrait être plus efficace de limiter les émissions en obligeant les constructeurs à des normes minimales de réduction de la pollution et en s'attaquant séparément à l'aspect spatial du problème. Les normes communautaires générales pour les voitures neuves, qui prennent effet à la fin de 1992, réduiront d'environ 80 pour cent les émissions dangereuses des véhicules à essence. Des mesures supplémentaires sont proposées pour les camionnettes et les véhicules à diesel déjà en circulation, pour réduire encore davantage les émissions des automobiles.

La mise en place d'infrastructures routières présuppose une forme ou une autre de paiement. Les taxes directes sont préférables dans la mesure où elles instituent un lien évident entre le service fourni et son coût marginal. Dans certains cas cependant, il n'est actuellement pas possible de percevoir une taxe directe et/ou difficile de la calculer de manière rationnelle. On fait donc appel à des méthodes indirectes, mais les informations dont on dispose dans ce cas sont trop insuffisantes pour que les prises de décisions puissent être efficaces. Avec le développement des réseaux routiers, les formes de paiement les plus praticables ont été les redevances d'utilisation indirectes telles que les taxes sur les carburants et sur les véhicules. Ces redevances occupent encore une place prédominante et sont trop faibles pour réduire les encombrements urbains. Ces dernières années, on a mis au point des techniques électroniques qui peuvent relier plus étroitement l'utilisation de l'automobile à son coût social marginal. En restructurant la tarification routière pour tenir compte du coût social réel, on pourrait sensiblement améliorer les conditions de conduite, l'efficacité économique et la protection de l'environnement, notamment dans les zones urbaines.

Conclusions

En résumé, au cours des vingt dernières années, les émissions des principaux agents polluants dans l'air et les eaux ont sensiblement diminué au Royaume-Uni. L'amélioration observée à ce jour tient essentiellement à un contrôle réglementaire plus strict et/ou plus effectif, à quoi s'ajoute aussi l'effet de l'augmentation des prix réels de l'énergie, de la privatisation et de modifications dans la composition de la production.

A court terme, un moyen efficace, eu égard aux coûts engagés, d'améliorer la protection de l'environnement serait d'éliminer les obstacles qui s'opposent à la substitution de combustibles propres au charbon. De même, l'élimination d'un

certain nombre d'incohérences que présente le système de prélèvements-subventions permettrait d'améliorer l'efficacité économique et contribuerait à rendre l'environnement plus propre – en même temps que l'on aurait ainsi l'assurance que le gouvernement ne donne pas, au minimum, des signaux de prix erronés. L'adoption d'instruments fondés sur les mécanismes du marché et de redevances d'utilisation calculées en fonction du coût marginal n'en est qu'à son début au Royaume-Uni. Il ne fait cependant pas de doute que ces dispositifs prendront une importance grandissante pour atteindre de manière efficace l'objectif d'une moindre pollution de l'environnement.

V. Conclusions

Après la décision du gouvernement de suspendre sa participation au mécanisme de change du SME, le 16 septembre 1992, la livre sterling s'est échangée entre 2.52 et 2.55 DM durant la première semaine de son flottement et est ensuite tombée entre 2.40 et 2.44 DM en novembre. Durant sa première année dans le mécanisme de change, la livre sterling s'était à peu près échangée dans sa marge étroite de fluctuation implicite, à savoir 2.25 pour cent de part et d'autre de la parité de 2.95 DM, l'orientation anti-inflationniste de la politique monétaire coïncidant avec les objectifs de la politique intérieure et extérieure. Mais des contradictions sont ensuite apparues. Lorsque le taux d'escompte de la Bundesbank a été relevé en juillet 1992, les taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre ont été maintenus. La livre sterling est tombée en-deçà des limites étroites de fluctuation implicites puis près de l'extrémité inférieure de la marche de fluctuation de 6 pour cent. Les pressions sur la livre se sont exacerbées lorsque les marchés ont eu le sentiment que le niveau des taux d'intérêt nécessaire pour préserver la parité était trop élevé eu égard à la faiblesse persistante de l'activité et aux progrès faits sur le front de l'inflation. Dans ces conditions, les turbulences du marché financier qui ont précédé le référendum français sur le Traité de Maastricht ont finalement conduit à la décision de laisser flotter la livre sterling.

La décision de se retirer temporairement du mécanisme de change a été prise dans le contexte d'une récession plus profonde et plus prolongée que prévu. Sur les six trimestres s'achevant à la fin de 1991, la production totale a chuté d'environ 4/4 pour cent par rapport au sommet atteint au milieu de l'année 1990 et elle s'est depuis lors plus ou moins stabilisée. Selon des chiffres provisoires, le PIB non-pétrolier aurait baissé de 0.3 pour cent (taux effectif) au troisième trimestre mais le PIB total est resté stationnaire. Les conditions d'une reprise modérée étaient présentes depuis quelque temps, mais le redressement de l'activité a été, semble-t-il, bloqué par l'interaction de plusieurs éléments : fort endet-

tement des ménages, baisse des prix du logement, niveau élevé des taux d'intérêt et crainte que ces taux ne soient encore relevés pour défendre la livre sterling. Les risques d'une aggravation du chômage et d'une dévalorisation des patrimoines ont suscité une augmentation de l'épargne de précaution des ménages qui, conjuguée à la vigueur des importations, a pesé sur la reprise hésitante de la demande intérieure amorcée au milieu de 1991.

L'inflation a été considérablement réduite au cours des deux dernières années. Par rapport à un niveau record de près de 11 pour cent d'octobre 1990, le taux de progression sur douze mois de l'indice des prix de détail (IPD) était tombé à 3.6 pour cent en octobre 1992; non compris les taux d'intérêt hypothécaires, l'augmentation de l'IPD était revenue à 3.8 pour cent. Les anticipations d'inflation se sont inscrites sur une tendance analogue et le rythme de progression des rémunérations serait retombé à son plus bas niveau depuis les années 60.

La contrainte de change a dicté l'orientation de la politique monétaire durant la majeure partie de 1992, mais celle-ci s'est finalement révélée exagérément restrictive. Le taux de change effectif de la livre sterling étant tombé de près de 15 pour cent et les taux débiteurs de base se situant à 7 pour cent à la mi-novembre, un assouplissement sensible de la situation monétaire est intervenu. La compétitivité des coûts du Royaume-Uni exprimés en devises s'est aussi sensiblement améliorée.

La dépréciation monétaire, la diminution des taux d'intérêt et les mesures annoncées dans la Déclaration d'automne ont amélioré les perspectives de reprise : ces facteurs pourraient contribuer à soutenir les prix des logements et de l'immobilier commercial, améliorant ainsi les bilans et diminuant les risques d'une dévalorisation des créances. Les contraintes liées au service de la dette devraient être assouplies et la situation de liquidité s'est améliorée. La production réelle pourrait commencer de s'accroître légèrement au premier semestre de 1993 sous l'effet d'une lente reprise de la consommation privée. Une reprise à plus large assise pourrait ensuite se manifester, à mesure que la confiance s'améliore, que la baisse des ventes de biens de consommation s'interrompt, que le taux d'épargne diminue et que le déstockage s'arrête. Les dépenses publiques, en particulier l'investissement public, devraient contribuer à la reprise, tout comme l'investissement en cours des compagnies de distribution d'eau récemment privatisées. La balance extérieure réelle, qui s'est sensiblement dégradée pendant les dix-huit mois écoulés, pourrait elle aussi légèrement contribuer à l'activité. Dans

l'ensemble, la croissance du PIB réel devrait se redresser progressivement en 1993-94, atteignant peut-être, courant 1994, son taux potentiel estimé à 2½ pour cent.

Les effets à court terme de la dépréciation sur les prix et les salaires intérieurs devraient être amortis par le sous-emploi considérable des ressources sur les marchés du travail et des produits. Le chômage devrait augmenter pour atteindre près de 11 pour cent de la population active au cours de l'année à venir et diminuer lentement par la suite. Le processus sous-jacent de désinflation devrait se poursuivre malgré le relèvement du niveau des prix dû à la dépréciation. Le déficit de la balance des opérations courantes se creusera à court terme en raison des effets de courbe en J et d'une contraction des actifs nets à l'étranger, mais la détérioration devrait ensuite s'atténuer, l'amélioration de la compétitivité des coûts compensant partiellement l'augmentation des importations entraînée par la reprise. Pour qu'une perspective aussi favorable se concrétise à moyen terme sur le front de l'inflation et de la balance des paiements, un rang de priorité élevé doit être attaché à la maîtrise de l'inflation et à la crédibilité de la politique mise en œuvre à cet effet.

Les perspectives économiques sont assombries par des incertitudes d'une ampleur exceptionnelle, du fait notamment de la dégradation récente de la confiance concernant l'évolution aussi bien intérieure que mondiale. D'un côté, l'assouplissement des conditions monétaires peut contribuer à soulager les problèmes d'endettement, mais l'ajustement en cours des bilans pourrait se prolonger et retarder encore la reprise économique. De l'autre, le risque de reperdre le terrain gagné sur l'inflation à moyen terme n'est pas négligeable, maintenant que la discipline imposée par le mécanisme de change a disparu. Les autorités ont mis au point une nouvelle stratégie pour réduire ce risque, avec notamment un objectif explicite concernant l'inflation et une plus grande transparence des prises de décision en matière de politique monétaire.

Dans les années 80, l'inflation au Royaume-Uni était relativement forte, son taux moyen de 7.1 pour cent dépassant de 1.3 point la moyenne de la zone de l'OCDE (mesurée par l'indice implicite de la consommation privée). Diverses tentatives ont été faites pour arriver à une plus grande discipline, mais aucune d'entre elles ne s'est révélée durable. On continue donc de rechercher le cadre qui permettrait d'assurer la mise en œuvre d'une politique durable et cohérente de faible inflation. Le Chancelier de l'Echiquier a récemment proposé un objectif

explicite pour l'inflation tendancielle (IPD hors taux hypothécaires) se situant entre 1 et 4 pour cent d'ici la fin de l'actuelle législature, et se rapprochant de la limite inférieure de cette fourchette en fin de période. L'objectif à long terme est un taux d'inflation égal ou inférieur à 2 pour cent. Pour améliorer la transparence de la politique monétaire, les autorités publieront un rapport mensuel à l'issue de la réunion régulière du Chancelier et du Gouverneur de la Banque d'Angleterre pour préciser le contexte dans lequel sont prises les décisions en la matière. La Banque d'Angleterre publiera une évaluation trimestrielle des progrès réalisés sur la voie de l'objectif concernant l'inflation et des chances de l'atteindre.

Ce sont là autant de mesures positives propres à assurer la crédibilité de l'action des pouvoirs publics, mais la tâche n'est pas facile. La Nouvelle-Zélande et le Canada, qui ont adopté des objectifs intermédiaires explicites concernant l'inflation, ont gagné leur crédibilité dans ce domaine en parvenant à réduire le taux de hausse des prix. Au Canada, les objectifs de réduction de l'inflation ont été conjointement annoncés par la banque centrale et le gouvernement. En Nouvelle-Zélande, une plus grande indépendance a été également donnée à la banque centrale. Si la fixation d'objectifs en matière d'inflation peut contribuer à ancrer les anticipations, la crédibilité ne peut en fin de compte être obtenue que si certains d'entre eux sont atteints, quel que soit le cadre institutionnel existant.

La récession a eu une incidence majeure sur la position budgétaire du secteur public ces deux dernières années. Après avoir été quasiment en équilibre au cours de l'exercice 1990/91, le besoin d'emprunt du secteur public pour 1992/93 a été estimé dans le budget de mars 1992 à 28.1 milliards de livres, soit quelque 5 pour cent du PIB. Ce chiffre a été révisé à la hausse et porté à 37 milliards dans la Déclaration d'automne. Déduction faite du produit des privatisations, le besoin de financement public devrait être de 45 milliards, soit 7½ pour cent du PIB. Si les estimations de la composante conjoncturelle du déficit sont entachées d'incertitude, l'OCDE estime que 70 pour cent environ de l'augmentation du déficit budgétaire, qui est passé de 0.8 pour cent du PIB au cours de l'année 1990 à 6½ pour cent en 1992, tient à des facteurs conjoncturels ; en revanche, le Trésor attribue à ces derniers l'intégralité de la détérioration. Face à la poussée de la demande qui devrait faire suite à la baisse des taux d'intérêt et du taux de change, un effort d'assainissement budgétaire est indéniablement nécessaire aujourd'hui.

Le gouvernement a instauré en juillet un nouveau cadre à moyen terme pour la maîtrise des dépenses publiques, le principe de base étant que le plafond global fixé par le Cabinet pour ces dernières a force obligatoire. Toute augmentation des crédits affectés à une activité déterminée supérieure à la progression du plafond global doit être compensée par un accroissement moins que proportionnel ailleurs. Le plafond de 244.5 milliards de livres pour l'exercice 1993/94 a été confirmé dans la Déclaration de l'automne 1992, et de nouveaux plafonds de 254 et 263 milliards ont été fixés pour les exercices 1994/95 et 1995/96 respectivement. La progression des rémunérations dans la fonction publique sera limitée à 1.5 pour cent au cours de l'année à venir pour préserver les projets d'investissement et les autres activités prioritaires du secteur public. En supposant que ces plafonds de dépenses soient respectés, l'OCDE prévoit que le déficit budgétaire des administrations publiques (non compris les recettes des privatisations) atteindra quelque 7½ pour cent du PIB au cours de l'année civile 1993 avant de retomber à 6½ pour cent en 1994, soit le même niveau qu'en 1992. Le Chancelier a déclaré que le maintien de finances publiques saines restait l'objectif à moyen terme et que la reprise mettait en lumière l'existence d'un déficit sous-jacent, les mesures nécessaires seraient prises pour y remédier.

L'amélioration de l'efficacité de l'économie du côté de l'offre constitue un complément essentiel des versions successives de la Stratégie financière à moyen terme. Le programme impressionnant de réformes structurelles mis en œuvre durant les années 80 a touché tous les secteurs de l'économie par le biais de la réforme fiscale et de la déréglementation des marchés du travail, des marchés des produits et des marchés financiers. Malgré les progrès non négligeables de la réforme structurelle et les gains remarquables de productivité au cours de l'actuelle récession, il reste encore beaucoup à faire :

- L'aptitude à l'emploi doit être améliorée. Malgré des progrès sensibles, la réforme de l'enseignement et de la formation reste une priorité. Un trop grand nombre d'étudiants quittent le système scolaire à l'âge de 16 ans et n'obtiennent souvent par la suite que des qualifications professionnelles rudimentaires ;
- La réforme de la législation syndicale doit être poursuivie pour améliorer la flexibilité du marché du travail ;

- La flexibilité du marché du travail et des salaires réels pourrait être renforcée par l'atténuation du « piège du chômage » et des obstacles à la mobilité résultant des rigidités du marché du logement ;
- L'élargissement de l'assiette de la TVA pour couvrir toutes les catégories actuellement exemptées (denrées alimentaires, énergie consommée par les ménages, etc.) améliorerait l'efficacité en réduisant les distorsions dans les choix des consommateurs, mais exigerait aussi des transferts en faveur des ménages à faible revenu ;
- Le cadre réglementaire des entreprises privatisées pourrait être encore renforcé pour faire en sorte que les profits résultent de gains d'efficacité et non de l'exploitation de la position sur le marché.

Le Royaume-Uni a beaucoup fait pour améliorer la qualité de l'environnement ces deux dernières décennies, les émissions des principaux polluants de l'air et de l'eau ayant été sensiblement réduites. Pour ce qui est de la qualité de l'air, des contrôles réglementaires plus stricts et le relèvement des prix de l'énergie en termes réels ont encouragé une utilisation plus rationnelle de l'énergie. La privatisation a contribué à un environnement plus propre en mettant au jour les coûts réels des industries hautement polluantes qui relevaient jusque-là du secteur public. La modification de la composition de la production industrielle et la privatisation ont aussi encouragé des gains d'efficacité du côté de l'offre et réduit l'intensité énergétique de la production totale. En revanche, les émissions de CO₂ et de NO_x dues aux encombrements routiers augmentent régulièrement. Les autorités ont demandé des travaux de recherche sur des mécanismes de tarification routière pour lutter contre les encombrements urbains. Un document consultatif sur l'introduction de péages sur les routes interurbaines est attendu au début de 1993. Pour ce qui est de la qualité de l'eau, les eaux intérieures sont généralement classées comme satisfaisantes ou passables et la qualité de l'eau potable est bonne. Malgré d'importantes améliorations ces dernières années, certaines eaux côtières et maritimes souffrent encore de rejets d'eaux usées insuffisamment épurées. Dans l'ensemble, la majeure partie de l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau obtenue jusqu'ici tient à des contrôles réglementaires plus stricts et/ou plus efficaces et une utilisation bien plus large pourrait être faite des incitations économiques.

La renégociation du contrat entre British Coal et les compagnies d'électricité réduira sensiblement la consommation de charbon et fera baisser les prix de

ce combustible. C'est dans ce contexte qu'a été annoncée une réduction majeure de la capacité des charbonnages dont les modalités, actuellement examinées par le gouvernement, seront rendues publiques au début de 1993. Si elles sont mises en œuvre, ces mesures amélioreront l'efficacité économique et conduiront à un environnement plus propre (le charbon étant le combustible fossile le plus polluant), au prix toutefois de coûts d'ajustement importants mais inévitables. Des mesures sont actuellement mises en œuvre pour réduire les émissions de SO₂ et elles devraient atténuer le problème de la pollution transfrontières. D'autres «réformes» dans le domaine de l'environnement pourraient viser à relier plus étroitement l'imposition et les prix au coût social marginal de la pollution – afin d'assurer au moins que le gouvernement ne donne pas des signaux inappropriés en matière de prix.

Ces mesures pourraient cependant ne pas suffire pour respecter les engagements internationaux à moyen terme de même que les objectifs du Royaume-Uni dans le domaine de l'environnement. D'autres initiatives, notamment de caractère fiscal, devront être envisagées. Les coûts de mise en œuvre étant vraisemblablement appelés à augmenter à l'avenir, il devient de plus en plus important de recourir à des incitations économiques pour arriver à une protection efficace de l'environnement, d'autant que la réalisation d'objectifs spécifiques au moyen de réglementations contraignantes n'incite guère à améliorer les normes minimales.

En conclusion, maintenant que la livre sterling flotte de nouveau, la toute première priorité est de rétablir la crédibilité de la politique monétaire anti-inflationniste. Le gouvernement a exposé pour ce faire les détails de sa nouvelle stratégie monétaire. La décision de se retirer temporairement du mécanisme de change du SME, bien que regrettable, était peut-être inévitable dans les circonstances du moment, compte tenu de la divergence exceptionnelle entre les positions conjoncturelles du Royaume-Uni et de l'Allemagne. La dépréciation et le nouveau recul des taux d'intérêt contribueront à mettre un terme à la récession. Au cours des deux années à venir, la production réelle sera sans nul doute un peu plus élevée, toutes choses égales par ailleurs, mais ce sera aussi le cas du niveau de prix. L'objectif essentiel de la politique économique doit être d'assurer que l'affaiblissement de la monnaie ne se traduise pas par une recrudescence de l'inflation tendancielle et que le déficit budgétaire soit maîtrisé. Ces mesures doivent être étayées par un comportement réaliste et raisonnable du secteur privé, notamment en matière de formation des salaires. La poursuite des progrès sur la

voie de la réforme structurelle, de même que l'assainissement budgétaire et la mise en œuvre d'une politique monétaire prudente, devraient améliorer les perspectives à moyen terme d'une reprise non-inflationniste durable et d'une baisse du chômage.

Notes

1. Environ la moitié des automobiles vendues au Royaume-Uni sont des véhicules de société. Ainsi, une partie des ventes d'automobiles apparaîtra dans l'investissement privé. La forte baisse des nouvelles immatriculations au cours de l'année écoulée pourrait aussi tenir à des modifications du régime fiscal qui assimilent les avantages annexes (comme les voitures de société) à des revenus salariaux.
2. Au Royaume-Uni, la déréglementation du marché financier dans les années 80 a permis aux ménages d'emprunter jusqu'à 100 pour cent de la valeur de leur logement, soit un pourcentage bien plus élevé que dans les autres grands pays de l'OCDE. De 1982 à 1989, le rapport de la dette hypothécaire au PIB est passé au Royaume-Uni de 32.1 à 58.3 pour cent. Les rapports comparables étaient de 33.5 et 45.2 pour cent aux États-Unis, 21.9 et 22.2 pour cent en Allemagne, 18.2 et 25.1 pour cent au Japon et 19.2 et 21.0 pour cent en France. Ce financement élevé par la dette explique peut-être l'ampleur de l'envolée des prix des logements au Royaume-Uni par rapport aux autres pays. Voir «Housing Finance : an international perspective», *Bank of England Quarterly*, pp. 56-64, février 1991.
3. Au Royaume-Uni, le pourcentage des ménages propriétaires de leurs logements est, à quelque 70 pour cent, parmi les plus élevés d'Europe et des pays de l'OCDE. Dans ces conditions, une baisse des prix des logements devrait avoir d'importants effets sur le patrimoine et la confiance des ménages.
4. Voir «Negative equity in the housing market», *Bank of England Quarterly Bulletin*, pp. 266-268, août 1992.
5. L'importance du «capital immobilier négatif» pourrait être exagérée car ses effets apparents pourraient bien être attribuables à d'autres facteurs. En outre, neuf ménages sur dix ont un capital positif et le niveau déprimé des prix immobiliers, avec le risque de moins-value qu'il comporte, pourrait constituer une contrainte réelle pour ceux souhaitant déménager. En moyenne, les ménages occupent un logement pendant sept ans avant de bouger.
6. Les dividendes des sociétés en 1991 et 1992 ont fortement augmenté, en particulier en raison des bénéfices et dividendes élevés déclarés par les compagnies récemment privatisées de distribution d'eau, de gaz et d'électricité et par les Télécom. Néanmoins, leur vigueur fondamentale semble surprenante compte tenu des contraintes de trésorerie des entreprises.
7. Cette «inertie» a été due dans une large mesure à l'abaissement de près de 3 points des taux hypothécaires en 1991, qui a réduit l'inflation enregistrée de près de 1½ point au cours de l'année. Les taux hypothécaires ayant diminué moins rapidement en 1992, les effets bénéfiques sur l'IPD ont été partiellement inversés.

8. En octobre, l'augmentation d'une année sur l'autre des prix à la production (non compris les produits alimentaires et le tabac) était, à 2.5 pour cent, à son plus bas niveau depuis mai 1969. Or, les enquêtes de la CBI concernant les politiques de prix des entreprises indiquent que cette hausse est surestimée car elle ne tient pas compte des rabais.
9. Les entreprises privatisées utilisant généralement des formules IPD-x, fondées sur l'augmentation sur douze mois de l'IPD total, leurs tarifs tendent à réagir avec un certain décalage à l'évolution de l'IPD. Cette inertie est exacerbée par le choix de l'IPD total, lorsque les chiffres de la période de référence sont surévalués du fait du niveau élevé des taux d'intérêt. Avec un certain recul, les formules choisies se sont révélées par trop conservatrices, les gains rapides de productivité se traduisant par une augmentation des bénéfices et non par une diminution des prix à la consommation.
10. Il y a effet de courbe en «J» lorsque les prix du commerce extérieur s'ajustent plus rapidement que les volumes à court terme. Ainsi, à court terme, une dévaluation conduira généralement à un creusement du déficit de la balance des opérations courantes.
11. Les importations de biens d'équipement ont enregistré une poussée exceptionnelle en 1992 en raison de l'expansion des capacités des constructeurs automobiles étrangers de peut-être 3 milliards de livres – qui se traduira en fin de compte par une augmentation des exportations. Mais ce facteur n'explique qu'une partie de la forte progression des importations.
12. En 1990, le stock d'actifs nets du Royaume-Uni à l'étranger s'établissait, selon les estimations, à 29.6 milliards de livres. Après le recensement, on est passé à un passif net de 0.4 milliard de livres, alors que le stock pour 1991 devrait s'établir à 16.1 milliards de livres.
13. Avant l'adhésion au mécanisme de change, l'objectif à moyen terme était la stabilité des prix. Après, il s'est agi de ramener l'inflation jusqu'aux taux enregistrés dans les pays de la CE à faible inflation.
14. Le taux débiteur de base des banques de *clearing* sert habituellement de référence pour évaluer les effets de la politique monétaire sur les taux d'intérêt à court terme. La Banque d'Angleterre gère les taux d'intérêt à court terme au moyen de ses opérations directes sur le marché.
15. Voir *The Chancellor of the Exchequer's statement to the interim committee*, 21 septembre, H.M. Treasury, Press Office.
16. Les conditions à satisfaire sont *i*) fin des turbulences actuelles sur les marchés des changes; *ii*) achèvement de l'analyse des événements récents demandée par le *Birmingham European Council*; *iii*) et surtout, convergence des objectifs de la politique monétaire au Royaume-Uni et en Allemagne et rétrécissement des écarts de taux d'intérêt entre l'Allemagne et les États-Unis.
17. Il a été pour la première fois étudié formellement dans Finn Kydland et Edward Prescott (1977). On en trouvera une étude récente dans A. Steven Englander (1991).
18. L'OCDE estime que le déficit budgétaire corrigé avait été réduit de 3½ pour cent du PIB en 1979-81.
19. Les exercices budgétaires commencent le 1^{er} avril.
20. D'après les estimations du Trésor, toute la dégradation budgétaire des deux dernières années s'explique par des facteurs conjoncturels. Les estimations du Trésor sont fondées sur la

méthodologie présentée dans «Fiscal developments and the role of the cycle», *The Treasury Bulletin*, pp. 13-24, Hiver 1991.

21. On part implicitement de l'hypothèse que la somme des écarts à la tendance de l'activité économique est égale à zéro. Cela est peu probable durant le cycle actuel du fait du caractère prolongé de la période actuelle de récession.
22. Voir l'*Étude du Royaume-Uni, OCDE 1987/88*, et le Supplément 1990 au n° 47 de *Perspectives économiques*.
23. Les réformes apportées à la politique d'environnement sont examinées au chapitre suivant.
24. La différence entre l'YT et l'YTS tient au fait que désormais tous les stagiaires (y compris ceux de 17 ans) peuvent continuer à bénéficier du programme pendant deux ans et que la formation qu'ils reçoivent est spécifiquement axée sur l'acquisition du niveau II du *National Vocational Qualification* (NVQ); le NVQ III correspond aux niveaux «A», examen que passent les jeunes de 15 ans qui poursuivent leur scolarité.
25. Les NVQs attestent de la compétence d'un individu à exercer une profession. Les General NVQs assurent une formation plus générale et constituent une passerelle pour l'obtention de qualifications supérieures, y compris de diplômes d'enseignement supérieur.
26. Les réformes prévues par cette loi visaient à accroître l'efficacité de l'enseignement supérieur en renforçant la concurrence et en élargissant l'autonomie financière des établissements. Le financement de l'enseignement et celui de la recherche doivent être progressivement dissociés et des incitations à l'efficacité doivent être prévues.
27. Ces conseils combineront les fonctions de l'*University Funding Council* et du *Polytechnics and Colleges Funding Council*.
28. Cette initiative pourrait inciter les établissements d'enseignement supérieur à une plus grande spécialisation – un petit nombre d'universités se consacreront à la recherche et à la formation d'étudiants du troisième cycle tandis que les autres établissements se consacreront aux premier et deuxième cycles – et réduira encore les coûts unitaires en même temps qu'elle accroîtra la productivité. Depuis la mise en place du nouveau système de financement en 1990/91, les coûts unitaires ont baissé et la productivité s'est améliorée. En revanche, sur l'ensemble des années 80, les coûts unitaires (réels) avaient augmenté et la croissance de la productivité s'était ralentie. Voir Cave, M., R. Dodsworth et D. Thompson, 1992.
29. *Ibid*, p. 93.
30. Jones, I., *op. cit.*, pp. 65-66.
31. Les résultats d'enquêtes sur les motivations des élèves des établissements scolaires ont été analysés par P. Brown, 1991.
32. Peut-être pourrait-on envisager à cet effet de créer un programme YT débouchant sur des qualifications de niveau III et IV et d'en choisir les bénéficiaires en fonction de leurs résultats scolaires. Cette formule risquerait cependant peut-être de réduire les taux de poursuite et de déplacer d'autres formes d'enseignement et de formation. Voir I. Jones, *op. cit.*, 1988.
33. Ce terme désigne la situation dans laquelle se trouve un salarié faiblement rémunéré lorsqu'il lui est impossible d'accroître sensiblement son revenu en travaillant davantage en raison de l'ampleur des déductions qui seraient opérées sur les transferts qu'il reçoit de l'État. On parlera de la même façon d'un «piège» des prestations lorsque l'individu n'est guère incité à

- prendre un emploi pour la même raison. Les taux marginaux de l'impôt sur le revenu, compte tenu des effets de la suppression des prestations, sont généralement restés supérieurs à 80 pour cent en 1989 pour ceux qui gagnaient moins de la moitié du salaire moyen d'un travailleur de sexe masculin. Voir Bowen, A. et K. Mayhew, 1990.
34. Il s'agit notamment des *Job clubs* et du programme *Restart* qui visent à renforcer la motivation et les aptitudes à la recherche d'un emploi, de la réintégration des *Unemployment Benefit Offices* et des *Job centres*, et de mesures de formation axées sur les jeunes en fin de scolarité et sur les adultes au chômage.
 35. Voir Layard, R., S. Nickell et R. Jackman, 1991.
 36. Tous ceux qui n'ont pas réussi à trouver un emploi dans les treize semaines sont convoqués à une entrevue obligatoire pour réexaminer leur programme «*Back to Work*», et à partir de 26 semaines, tous les titulaires d'indemnités de chômage sont convoqués tous les six mois à une entrevue obligatoire dans le cadre du programme «*Restart*».
 37. Les dépenses fiscales amélioreront l'efficacité s'il est possible d'identifier les facteurs autres que ceux existant sur le marché qui s'opposent à la mise en place de régimes de rémunération avec intéressement aux bénéficiaires et de les supprimer par des mesures efficaces par rapport à leur coût, ou s'il existe des externalités macro-économiques associées à de telles mesures, par exemple en renforçant la sensibilité des salaires aux conditions économiques générales, ce qui permet au marché du travail de s'ajuster plus rapidement.
 38. Il n'est donc pas évident qu'il y aura gain d'efficacité si l'on décourage les travailleurs de conclure de telles relations contraignantes au niveau de l'emploi. Cette analyse est fondée sur le «*modèle de compensation retardée*» mis au point par G.S. Becker et G.J. Stigler (1974).
 39. Le taux d'imposition effectif est une mesure simplifiée qui tient compte tout à la fois du taux statutaire de l'impôt sur les sociétés et d'autres aspects du système fiscal qui déterminent le montant des impôts acquittés et la rentabilité de l'investissement (taux d'amortissement déductible, abattement au titre des stocks, etc.)
 40. Les intérêts hypothécaires sont déductibles à concurrence d'un certain plafond, mais les loyers imputés et les plus-values ne sont pas imposés.
 41. Les titulaires de très faibles revenus pouvaient bénéficier d'abattements pouvant atteindre 80 pour cent de la taxe.
 42. Cette taxe sera calculée sur la base de la valeur des biens immobiliers selon un barème (fixé par l'administration centrale) qui précise la relation entre les taux applicables aux biens entrant dans les différentes tranches.
 43. Les autorités des districts compétentes pour les questions sanitaires sont désormais chargées d'évaluer les besoins locaux de services de santé et de passer des contrats avec les prestataires de services pour faire en sorte que ces besoins soient couverts dans la limite des ressources disponibles. Les consommateurs seront en dernier ressort libres de s'adresser aux fournisseurs de leur choix. Cette ouverture du NHS aux pressions de la concurrence devrait faire baisser les coûts et améliorer la qualité.
 44. Selon le Ministre de la santé, les hôpitaux ayant reçu le statut de fondations ont traité 8 pour cent de patients de plus que l'année précédente. *The Times*, 19 août 1992, p. 31.
 45. *Ibid*, éditorial.

46. Pour permettre aux collectivités locales et aux sous-traitants de s'organiser face au volume des activités en cause, l'application de cette liste ne se fait que progressivement et il faudra attendre janvier 1994 pour que l'ensemble des services visés fassent l'objet d'appels d'offres.
47. *Measures to promote the flexible operation of United Kingdom markets*, HM Treasury, 1992, p. 4.
48. *Ibid*, p. 5.
49. La complexité de ces problèmes soulève un certain nombre de questions. Il est cependant probable que leur solution passera nécessairement par un renforcement de la motivation des enfants dont les résultats scolaires sont médiocres et par l'offre d'un large éventail de possibilités de formation conduisant à l'acquisition de qualifications de niveau III ou IV selon le barème des NVQ.
50. La prédominance, dans le secteur locatif, de logements appartenant aux conseils locaux, conjuguée à la préférence donnée aux résidents locaux par les collectivités locales pour l'octroi d'un logement, a un effet dissuasif sur la mobilité des travailleurs. Qui plus est, le locatif privé reste étroit. Des mesures visant à dissocier l'aide au logement de la région dans laquelle elle est perçue et à réduire l'incitation fiscale à l'acquisition de résidences principales (notamment lorsque le marché du logement se stabilise) contribueraient à renforcer la mobilité du marché du travail; elles auraient également un effet bénéfique sur l'efficacité en permettant à l'épargne de se porter sur d'autres investissements dont les taux de rendement avant impôt sont plus élevés.
51. L'extension de la TVA permettrait également de financer le retrait progressif des prestations, réduisant par là même les taux effectifs marginaux de l'impôt sur le revenu, très élevés, auxquels sont assujettis les titulaires de faibles revenus. Elle serait également conforme aux directives communautaires en matière d'harmonisation fiscale.
52. A l'exception notable des efforts entrepris de leur propre chef – et des résultats obtenus – par les autorités britanniques pour éliminer les hydrocarbures chlorofluorés (CFC) et préserver la qualité des eaux intérieures.
53. Voir « *This Common Inheritance* » : Britain's Environmental Strategy, CM 1200 London : HMSO septembre 1990, « *This Common Inheritance* » : The First Year Report, CM 1655, HMSO, septembre 1991, et « *This Common Inheritance* », The Second Year Report, CM 2068; HMSO octobre 1992. Les deux derniers rapports donnent la liste, ministère par ministère, des mesures prises ou en voie de l'être au regard des engagements intérieurs – ce qui renforce la crédibilité des décisions annoncées par les pouvoirs publics en matière d'environnement.
54. En 1990, les grandes organisations environnementales faisaient état de quelque 4 millions d'adhérents au Royaume-Uni. En mai 1991, les ministères de l'environnement, et du commerce et de l'industrie ont constitué une Commission consultative sur l'entreprise et l'environnement. Dans son premier *Progress Report*, présenté en octobre 1991, cette Commission a formulé 35 recommandations aussi bien à l'intention des pouvoirs publics que des milieux d'affaires.
55. Dans « *This Common Inheritance* », Second Year Report 1992, le gouvernement britannique a déclaré qu'à l'avenir on privilégierait plus systématiquement les instruments économiques.

56. Une manifestation concrète de cet engagement a été la publication, en septembre 1991, d'un guide intitulé « *Policy Appraisal and the Environment* ».
57. Ces chiffres ne couvrent que les dépenses directes, par exemple les installations de traitement des eaux et des effluents, la gestion des déchets et le contrôle de la qualité de l'air. Si l'on tient compte des effets dynamiques de l'éviction d'investissements fixes qui résulte des dépenses consacrées à l'environnement, le coût social total de la mise en conformité, avant de faire la part des avantages directs sur le plan des ressources et du bien-être découlant des mesures de protection de l'environnement, serait beaucoup plus élevé. Voir l'*Étude des États-Unis*, OCDE 1991, où l'on trouvera un certain nombre d'estimations concernant ce pays.
58. La sensibilisation croissante, au double plan national et international, à la protection de l'environnement a conduit à une intensification des efforts visant à évaluer et suivre l'état de l'environnement. On réclame par ailleurs de plus en plus la mise au point d'indicateurs de performance pour voir comment les gouvernements mettent en œuvre les politiques qu'ils se sont assignées et les engagements internationaux qu'ils ont contractés. Les avis sont encore partagés sur les indicateurs les mieux adaptés. La mise au point de statistiques environnementales n'en est qu'à ses débuts dans la plupart des pays de l'OCDE. Pearce, D. présente une série d'estimations des atteintes portées à l'environnement dans les pays développés et en développement dans « *Toward the Sustainable Economy : Environment and Economics* », *The Royal Bank of Scotland Review*, pp. 6-7, décembre 1991.
59. Encore que des divergences puissent apparaître en fonction des techniques de suivi utilisées. Ainsi, les estimations concernant la qualité de l'eau peuvent varier selon la fréquence des prélèvements d'échantillon, tandis que les émissions de NO_x sont très différentes selon les conditions qui existaient au moment de la combustion.
60. Les principaux gaz visés, à savoir le CO₂, le méthane (CH₄) et les hydrocarbures chlorofluorés, sont responsables pour environ 86 pour cent des risques de réchauffement de la planète.
61. Cette tendance décroissante a notamment tenu à la réduction de la part des industries lourdes, fortes consommatrices d'énergie, à la contraction de la part du charbon dans la consommation totale d'énergie et à la mise en service d'une importante capacité de production d'énergie nucléaire pendant les années 70. En 1990, les principales sources d'émissions de CO₂ ont été le charbon (41 pour cent), le gaz (19 pour cent) et les carburants automobiles (13 pour cent). De 1980 à 1990, le volume total des émissions de CO₂ par unité de PIB a diminué de 25 pour cent. Voir, *Digest of Environmental Protection and Water Statistics*, DOE, HMSO n° 14 1991, p. 4.
62. En 1990, les émissions avaient diminué d'environ 23 pour cent par rapport à 1980 mais elles étaient supérieures de plus de 50 000 tonnes à leur niveau de 1989 en raison de l'augmentation des émissions des centrales électriques. Les directives communautaires fixent des limites aux émissions de SO₂, de NO_x et de poussières des nouvelles grandes installations de combustion et prévoient la réduction progressive des émissions de SO₂ des installations existantes. Les émissions des grandes installations de combustion se sont nettement réduites entre 1980 et 1983, mais elles se sont stabilisées ces dernières années à un niveau légèrement supérieur à l'objectif fixé pour 1993. Voir, *Digest of Environmental Protection and Water Statistics*, DOE, HMSO n° 14 1991, p. 4.

63. Les émissions de SO₂ contribuent à la pollution atmosphérique locale et urbaine ainsi qu'au phénomène des « pluies acides ». De 1980 à 1990, la production de SO₂ imputable à la combustion de charbon est passée de 65 à 75 pour cent tandis que celle résultant de la combustion de fuel tombait de 28 à 19 pour cent. On a identifié les « teneurs critiques » – taux de dépôts au-delà desquels une atteinte est portée aux écosystèmes – pour les sols et les eaux douces. On a dressé des cartes montrant comment ces teneurs critiques varient selon les régions, principalement du fait de différences géologiques, comment elles se situent par rapport à la configuration actuelle des dépôts, et leur évolution possible d'ici l'an 2005, par rapport à la politique d'environnement en place.
64. L'augmentation des émissions de NO_x est essentiellement le fait des transports routiers dont la part, de 34 pour cent en 1980, est passée à 51 pour cent en 1990. Au cours de la même période, les émissions des centrales électriques sont tombées de 38 à 28 pour cent du total, reflétant la réduction de la consommation de charbon. En 1990, les émissions de ces installations étaient inférieures de 12 pour cent à leur niveau de 1980. Pour satisfaire les objectifs communautaires futurs, 12 grandes centrales au charbon (qui représentent 73 pour cent de la capacité thermique au charbon) seront équipées de brûleurs limitant la production d'oxyde d'azote. Pour réduire la teneur en NO_x des gaz d'échappement des voitures neuves, on développera l'utilisation de convertisseurs catalytiques.
65. Les VOC couvrent un large nombre de composés, notamment les hydrocarbures et les composés organiques oxygénés et halogénés qui proviennent de diverses origines : certains procédés industriels, transports, utilisation de solvants et sources naturelles. Le Royaume-Uni a signé le Protocole sur les VOC de la Commission économique pour l'Europe des Nations-Unies qui prévoit notamment une réduction de 30 pour cent du niveau des émissions de 1990 d'ici 1994.
66. Les transports routiers représentent 90 pour cent du total des émissions de CO, la quasi-totalité étant imputable aux carburants automobiles.
67. C'est en 1986 que l'essence sans plomb a fait son apparition au Royaume-Uni. Le gouvernement a élargi l'écart des taxes entre l'essence avec plomb et sans plomb (de 16 à 18.4 pences par gallon) en mars 1991, et la part de l'essence sans plomb est passée de moins de 3 pour cent des livraisons totales en novembre 1988 à 48 pour cent en septembre 1991. Depuis 1989, les nouveaux modèles automobiles doivent pouvoir utiliser de l'essence sans plomb. On estime que les émissions de plomb des véhicules routiers à essence sont passées du niveau record de 8.4 milliers de tonnes en 1976 à quelque 2.2 milliers de tonnes en 1990.
68. Plus de 20 pour cent de l'eau pompée dans le système serait perdue du fait de l'existence de fuites. Il n'existe guère de compteurs pour mesurer la consommation des ménages et celle-ci a suivi une tendance régulièrement ascendante. En revanche, la consommation de l'eau soumise à un comptage, c'est-à-dire principalement l'eau destinée à des utilisations non domestiques, a diminué de 1980 à 1983 mais s'est légèrement redressée en 1990.
69. Les autorisations de rejet dans les cours d'eau sont délivrées par la *National River Authority* (NRA), et les autorisations de rejet dans les égouts relèvent de la responsabilité des compagnies du service des eaux. Le NRA a récemment institué une taxe relativement minime sur les effluents industriels dont le produit sert uniquement à couvrir les coûts de surveillance de la NRA. Depuis avril 1991, les rejets dans les cours d'eau des procédés industriels les plus susceptibles de causer une pollution sont progressivement passés sous la responsabilité du

HMIP dans le cadre de la stratégie de lutte intégrée contre la pollution. Les exploitations agricoles en tant que sources de pollution de l'eau sont difficiles à contrôler. Les effluents d'ensilages sont 200 fois plus pollués, et le lisier 100 fois plus, que les eaux d'égouts non traitées. Ces sources de pollution agricole, ainsi que les ruissellements résultant de l'usage intensif d'engrais azotés (encouragé par les soutiens de prix prévus par la Politique Agricole Commune), sont les plus préoccupantes. La pollution de l'eau peut également être aggravée par les effluents des stations d'épuration, les rejets d'activités industrielles, les dépôts d'acide, le lessivage des décharges et des pesticides dans les nappes phréatiques et les débordements.

70. En 1990, les prélèvements effectués dans les stations d'épuration des eaux d'égout ont fait apparaître que 8 pour cent d'entre elles ne satisfaisaient pas aux normes, contre 23 pour cent en 1986.
71. Bon nombre de ces exutoires sont trop courts pour assurer la dispersion adéquate des eaux usées et ils ne comportent pas de systèmes de préfiltrage des effluents. Les déversoirs d'orage posent quant à eux un problème particulier dans la mesure où ils débouchent directement sur les plages, entraînant une forte concentration de la pollution. Les exutoires les plus anciens et les plus courts seront progressivement remplacés par des émissaires marins de plus grande taille. En 1990, le gouvernement a annoncé son intention de développer également le traitement primaire et secondaire des eaux usées dans les systèmes de déversement côtier. Un programme d'investissements de 1.4 milliard de livres a été annoncé en 1989 grâce auquel 95 pour cent des eaux de baignade recensées doivent être conformes aux directives de la CEE d'ici le milieu des années 1990 – les autres devant le devenir dans un délai de dix ans. En 1990, le programme d'investissement a été étendu et accéléré et prévoit désormais le traitement des déversements. Parmi les autres sources de pollution – moins sérieuses il est vrai – citons les écoulements agricoles, les colonies d'oiseaux, les campings, les marinas, les ports et les décharges.
72. Un exemple numérique permettra de mieux comprendre comment les permis négociables peuvent contribuer à réduire les coûts de mise en conformité. Supposons deux centrales A et B; le coût marginal de la réduction des émissions de SO_2 d'une tonne est de 150 livres pour la première et 250 livres pour la seconde. Si les réglementations exigent de chacune des centrales qu'elles réduisent leurs émissions de SO_2 de une tonne, le coût total sera de 400 livres. Mais s'il est possible d'échanger les permis d'émettre du SO_2 , la centrale B achètera le droit d'émettre une tonne de SO_2 au prix de 150 livres tandis que la centrale A réduira ses émissions de deux tonnes pour un coût total de 300 livres – le coût total de mise en conformité pour la société étant ainsi abaissé de 100 livres. Il est donc possible de satisfaire à des normes identiques à moindre coût et ces économies seront d'autant plus importantes que l'éventail des coûts marginaux sera plus ouvert. L'expérience des États-Unis concernant les permis négociables a été analysée dans *l'Étude des États-Unis*, OCDE, novembre 1991. On trouvera une étude détaillée de l'emploi possible de telles mesures dans le contexte britannique dans «The Potential Role of Market Mechanism in the Control of Acid Rain» par London Economics, publié en 1992 par HMSO, Department of Environment Economics Research Series.
73. Cette méthode a été analysée dans «*Instruments économiques pour la protection de l'environnement*», OCDE 1989. On y trouvera des indications sur les instruments utilisés au

Royaume-Uni en 1988-89, à savoir des taxes sur le bruit, des redevances d'utilisation, des redevances administratives et une différenciation fiscale.

74. Le système d'autorisations d'évacuation de déchets et de régénération des sols a été amélioré. Les exploitants seront responsables en longue période de tous les problèmes d'environnement qui pourraient résulter de décharges abandonnées. Il faudra également que les exploitants soient des plus compétents, qu'ils paient les licences pour couvrir les coûts des organes de réglementation, et que ceux-ci soient périodiquement invités à appliquer des normes plus strictes. Les nouveaux contrôles et normes exercent déjà des pressions à la hausse sur les prix des lieux de décharge. D'autres mesures britanniques affecteront les prix de l'incinération des déchets.
75. Voir les Environmental Protection (Waste Recycling Payments) Regulations, 12 mars 1992.
76. Dans le passé, la formule utilisée pour la formation des prix incitait les entreprises réglementées à accroître au maximum leurs ventes et leur production au moindre coût pour obtenir une rentabilité maximale. La toute récente formule adoptée pour l'industrie du gaz a été modifiée et des consultations sont en cours pour procéder également à des changements dans l'industrie de l'électricité.
77. Le fait de participer au programme devrait, de l'avis des autorités, se traduire par un avantage sur le marché en donnant l'assurance aux consommateurs, fournisseurs, employés et à l'opinion dans son ensemble que l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement local est correctement géré.
78. Il s'agit de mieux informer les consommateurs pour assurer un avantage, par rapport à leurs concurrents, aux fabricants et détaillants qui produisent et commercialisent les produits les moins dangereux pour l'environnement.
79. Cette décision a été pour une large part motivée par l'ampleur de la part du chauffage (environ 10 pour cent) dans les budgets des ménages à faible revenu. Il se peut en outre que les investissements visant à économiser l'énergie, tels que l'isolation, soient insensibles aux signaux de prix de l'actuel système de baux de location qui n'incite guère à l'investissement.
80. Le prélèvement sur les combustibles fossiles augmente le prix du kilowatt-heure pour les ménages d'environ 1/2 penny pour le porter à 6p, son produit annuel étant de l'ordre de 1 milliard de livres. La suppression de cette taxe et le financement de l'énergie nucléaire par le système fiscal général pourrait donc partiellement compenser les effets qu'aurait sur la distribution du revenu l'application de la TVA à la consommation d'énergie domestique, mesure dont le poids serait de l'ordre de 1.5 milliard de livres par an.
81. L'OFWAT a publié en 1991 un document consultatif sur la tarification de l'eau et les compagnies régionales de distribution d'eau examinent actuellement la stratégie qu'elles adopteront à l'avenir (Anglian a annoncé son intention d'introduire un système de comptage).
82. Dans le passé, la substitution de combustibles pour la production d'électricité était limitée par la péréquation opérée sur les achats de charbon par British Coal et, jusqu'à ces derniers temps, par une directive communautaire interdisant l'utilisation de gaz naturel pour la production d'électricité. L'interdiction de la CEE a été levée.

Références

- Alfsen, K.H. A., Brendemoen et S. Glomsrod, (1992), «Benefits of Climate Policies : Some Tentative Calculations», Bureau central de statistique de la Norvège, document de travail n° 69, Oslo.
- Anderton, B., R. Barrell et J. Willem in't Veld, (1991), «Forward looking wages and the analysis of monetary union», Document de travail 21, *National Institute of Economic and Social Research*.
- Ayres, R., et J. Walter, (1991), «The Greenhouse Effect : Damages, Costs and Abatement», *Environmental and Resource Economics*, Vol.1, No.3, pp. 237-270.
- Barde, J-Ph., et D.W. Pearce eds., *Valuing the Environment : Six case studies*, Earthscan Publications, Ltd., Londres, 1991.
- Becker, G.S., et G.J. Stigler, (1974), «Law enforcement, malfeasance, and compensation of enforcers», *Journal of Legal Studies*, 3, 1-18.
- Boero, G., R. Clarke et A. Winters, (1991), «The Macroeconomic Consequences of Controlling Greenhouse Gasses : A Survey», Ministère de l'environnement, Londres.
- Bowen, A., et K. Mayhew, ed., 1990, *Improving Incentives for the Low Paid*.
- Brown, P., (1991), «School and employment in the UK», dans *Making Their Way*, ed. D. Ashton et G., pp. 96-97.
- Cave, M., R. Dodsworth et D. Thompson, (1992), «Regulatory reform in higher education in the UK : Incentives for efficiency and product quality», *Oxford Review of Economic Policy*, Vol. 8, No. 2, p. 93.
- Cline, W.R., (1989), «Political Economy of the Greenhouse Effect», miméo, Institute for International Economics.
- Department of the Environment, (1991), «Policy Appraisal and the Environment», HMSO.
- Egebo, T. et A. Steven Englander, (1992), «Engagements institutionnels et crédibilité de la politique économique : étude critique et analyse économétrique du mécanisme de change du SME», *Revue économique de l'OCDE*, n° 18, printemps 1992.
- Englander, A. Steven, (1991), «Optimal Monetary Policy Design : Rules versus Discretion again», *Federal Reserve Bank of New York Quarterly Review*, hiver 1991.
- Finegold, D., et D. Soskice, (1988), «The failure of training in Britain : Analysis and prescription», *Oxford Review of Economic Policy*, Vol. 4, No. 3, p. 23.

- H.M. Treasury, (1991), «Fiscal developments and the role of the cycle», *The Treasury Bulletin*, hiver, pp. 13-24.
- Ingham, A., et A. Ulph, (1990), «Carbon Taxes and the U.K. manufacturing Sector. Documents de synthèse en économie et en économétrie n° 9004, Université de Southampton, septembre.
- Jones, I., (1988), «An evaluation of YTS», *Oxford Review of Economic Policy*, Vol.4, No.3, pp. 64-68.
- Kay, J., et A. Silberston, «Green Economics», the *National Institute Economic Review*, pp. 50-64, février 1992.
- Kydland, F. et E. Prescott, (1977), «Rules rather than discretion : The inconsistency of optimal plans», *Journal of Political Economy* 85, juin.
- Layard, R., S. Nickell et R. Jackman, (1991), *Unemployment : Macroeconomic performance and the labour market*, Oxford University Press.
- London Economics, (1992), «The Potential Role of Market Mechanisms in the Control of Acid Rain», HMSO.
- Main, B.G. and M.A. Shelley, (1988), «The effectiveness of YTS as a manpower policy», Discussion Paper No. 8801, University of Saint Andrew.
- Newbery, D.M, (1988), «Road User Charges in Britain» *The Economic Journal* (Conférence 1988), Vol.98, pp. 161-176.
- Nicolaisen, J., A. Dean et P. Hoeller, «Economic et environnement : problèmes et orientations possibles», *Revue économique de l'OCDE*, n° 16, 1991.
- Pain, N., et A. Britton, (1992), «National Institute Economic Forecasts 1968 to 1991 : Some Tests of Forecasts Properties», *National Institute Review*, pp. 81-93, août.
- Pearce, D. *et al.*, 1992, *The Social Cost of Fuel Cycles*.
- Symons, E.J, J.L.R. Proops et P.W. Gay, (1990), «Carbon Taxes, Consumer Demand and Carbon Dioxide Emission : A Simulation Analysis for the UK», Department of Economics and Management Science, University of Keele Staffs.
- White, M., (1988), «Education policy and economic goals», *Oxford Review of Economic Policy*, Vol. 4, No. 3, pp. 1-20.
- Willis, K.G., «The Priceless Countryside : the Recreational Benefits of Environmental Goods», *The Royal Bank of Scotland Review*, pp. 38-48, décembre 1991.

Annexe I

Dispositif institutionnel actuel

La lutte contre la pollution au Royaume-Uni s'est développée de façon fragmentaire, face à des problèmes particuliers. Au dix-neuvième siècle, la montée des préoccupations concernant la qualité de l'air a conduit à prendre une série de mesures pour résoudre des problèmes particuliers allant de la fumée des locomotives et des usines aux alcalis, pour finir par adopter en 1875 le *Public Health Act* (Loi sur la santé publique) qui contenait un article relatif à la lutte contre les fumées qui sert de fondement à la législation actuelle. Par la suite, les problèmes posés par le smog et les fumées noires ont conduit à étendre les contrôles (notamment avec le *Clean Air Act* de 1956). Les mesures de lutte contre la pollution de l'eau sont appliquées depuis le milieu du dix-neuvième siècle; elles ont été à plusieurs reprises étendues et améliorées depuis, l'attention étant centrée plus particulièrement sur la pollution de l'eau et sur les normes obligatoires de qualité de l'eau potable, lors de la privatisation du secteur de l'eau en 1989.

Actuellement, le Ministère de l'environnement est chargé, en consultation avec les autres ministères, de superviser l'application des normes réglementaires fixées par l'*Environmental Protection Act* de 1990. Au sein du ministère, l'Inspection de la pollution est responsable de la réglementation des procédés ou installations industriels qui présentent les plus grands risques de pollution, et de la mise en œuvre du système de lutte intégrée contre la pollution, qui couvre environ 5 000 grands complexes industriels en Angleterre et dans le Pays de Galles. La lutte intégrée contre la pollution est une approche holistique de la stratégie anti-pollution¹. Les exploitants sont tenus d'utiliser les meilleures techniques existantes qui n'entraînent pas des coûts excessifs (BATNEEC) afin d'éviter ou de réduire au minimum la pollution et, dans les cas où la pollution risque de toucher plusieurs milieux, d'adopter la meilleure solution possible, dans la pratique, pour l'environnement². Par ailleurs, l'Inspection de la pollution réglemente l'évacuation des déchets radioactifs et contrôle les décharges des collectivités locales (ces décharges étant progressivement supprimées dans le cadre d'un programme de privatisation et de constitution obligatoire de co-entreprises). En ce qui concerne l'eau potable en Angleterre et au Pays de Galles, l'Inspection de l'eau potable contrôle la qualité de l'eau fournie par les sociétés des eaux, conformément aux Réglementations de 1989 relatives à l'approvisionnement en eau. (Il existe des dispositifs similaires en Ecosse).

Le Ministère de l'environnement supervise aussi la *National River Authority* (NRA). La NRA est investie de vastes responsabilités en matière de préservation et d'améliora-

tion de la qualité de l'eau. Elle contrôle les rejets d'effluents qui ne relèvent pas de l'Inspection de la pollution, ainsi que ceux des sociétés des eaux et des égouts et d'autres pollueurs. La NRA est aussi chargée de la lutte contre les inondations, de la gestion des ressources en eau, des pêcheries, de la conservation des ressources, des zones de détente et de la navigation. Par ailleurs, les collectivités locales ont des responsabilités étendues en matière de protection de l'environnement. Elles sont chargées notamment du nouveau système de lutte contre la pollution atmosphérique et des contrôles sur les dépôts d'ordures institués par l'*Environmental Protection Act* (Loi sur la protection de l'environnement) de 1990, de la réglementation de l'évacuation des déchets et des mouvements de déchets dangereux, et du contrôle du respect des niveaux de nuisances admis, notamment en matière de bruit.

Dans la pratique, les normes nationales établies sur la base de la BATNEEC (et des directives de la CEE) limitent strictement les niveaux d'émission acceptables. Elles sont ensuite appliquées sur le terrain, cas par cas, dans le cadre de la lutte intégrée contre la pollution. Cependant, l'absence de coordination centrale entre les divers organismes peut créer des lacunes, des chevauchements et des risques de contradiction entre les organismes chargés de la réglementation. Cela a conduit le gouvernement à annoncer la création d'un nouvel organisme indépendant chargé de l'environnement en Angleterre et au Pays de Galles. Le principal avantage de cette approche serait d'intégrer la lutte contre la pollution d'une manière qui tienne compte de l'évolution tout en cherchant dès le départ à coordonner les travaux des organismes existants³.

Notes

1. Le système de lutte intégrée contre la pollution est fondé sur une conception de la protection de l'environnement couvrant tous les milieux et tenant compte de l'ensemble des émissions dans l'air, l'eau et le sol. Cette approche permet de s'assurer qu'un problème n'est pas résolu aux dépens d'un autre. Voir «*This Common Inheritance*», *The First Year Report*, 1991, pp. 88-90.
2. Les nouvelles installations industrielles doivent être conformes aux normes établies sur la base des meilleures pratiques n'entraînant pas de coût excessif qui existent dans le monde. Pour les installations plus anciennes, les consultations avec l'industrie aboutiront à l'établissement de directives séparées propres aux divers procédés, accompagnées de calendriers de mise en conformité des différentes usines avec les normes les plus élevées.
3. Voir «*Improving Environmental Quality*», *The Government's Proposals For A New, Independent Environment Agency*, Ministère de l'environnement, octobre 1991.

Annexe II

Chronologie économique

1991

Février

Le taux de base est réduit à deux reprises de $\frac{1}{2}$ point, ce qui le ramène à 13 pour cent.

Le Livre blanc sur les dépenses publiques est remplacé par la publication d'un supplément à la Déclaration d'automne de 1990 et de rapports annuels de 19 ministères.

Mars

Le budget présenté en mars prévoit un besoin de financement du secteur public de 7.9 milliards de livres en 1991/92, après un résultat de 0.5 milliard de livres en 1990/91. Le budget comprend des mesures visant à réduire de 140 livres le niveau moyen par personne de la *Community Charge*, cette réduction étant financée par un relèvement du taux ordinaire de la TVA, qui passe de 15 à 17.5 pour cent. Sont aussi prévues les mesures suivantes : majoration de l'allocation pour enfant à charge et projet d'indexation de cette prestation ; augmentation de l'abattement individuel et de l'abattement en faveur des personnes âgées ; limitation des déductions pour intérêts hypothécaires à la tranche inférieure de l'impôt sur le revenu ; réduction des taux des cotisations patronales au régime d'assurance nationale, mais élargissement de la base de calcul de ces cotisations aux avantages en nature découlant de l'utilisation de voitures de sociétés ; réduction du taux de l'impôt sur les sociétés, qui revient de 35 pour cent à 33 pour cent en 1991/92, le taux pour 1990/91 étant réduit rétroactivement à 34 pour cent ; et extension du régime d'allègement au titre des pertes subies par les entreprises, qui sont désormais autorisées à reporter sur un exercice antérieur les pertes d'exploitation en échange de l'imposition du revenu de l'une des trois années précédentes.

Le taux de base est réduit de $\frac{1}{2}$ point et revient à 12 $\frac{1}{2}$ pour cent.

Avril

Le taux de base est réduit de $\frac{1}{2}$ point et tombe à 12 pour cent.

Mai

Le gouvernement annonce des consultations sur ses propositions visant à remplacer la *Community Charge* par une *Council Tax* à partir d'avril 1991, cette taxe étant un impôt foncier appliqué selon sept tranches, avec une réduction pour les personnes seules.

Le taux de base est réduit de 1/2 point et ramené à 11 1/2 pour cent.

Juillet

Publication par le gouvernement de la charte du citoyen (*Citizens Charter*) qui prévoit la privatisation des Chemins de fer britanniques et des autobus londonniens et une amélioration des services publics.

Le taux de base est réduit de 1/2 point et revient à 11 pour cent.

Septembre

Le taux de base est réduit de 1/2 point et tombe à 10 1/2 pour cent.

Novembre

Le besoin de financement du secteur public pour 1991/92 est révisé en hausse à 10 1/2 milliards de livres dans la Déclaration d'automne de 1991. Les dépenses des administrations publiques (compte non tenu du produit des privatisations) dépasseront de 6.4 milliards de livres en 1992/93 et de 12.7 milliards de livres en 1993/94 les prévisions établies auparavant. Les principaux dépassements sont dus à la sécurité sociale, à la santé, à l'aide aux transports publics et à des financements additionnels au titre des dépenses courantes des collectivités locales.

Décembre

Signature du traité de Maastricht sur l'union politique et économique dans la Communauté européenne. Le Royaume-Uni ne participe pas à l'accord sur la politique sociale et peut différer sa décision concernant sa participation à l'Union monétaire européenne (UME).

1992

Mars

Le budget de 1992 prévoit un besoin de financement du secteur public de 28.1 milliards de livres en 1992/93, contre 13.8 milliards de livres en 1991/92. Le taux de l'impôt sur le revenu pour la première tranche de 2 000 livres de revenu imposable est ramené à 20 pour cent, la taxe automobile est réduite de moitié et des allègements fiscaux temporaires sont accordés aux entreprises. Il est aussi annoncé qu'à partir de décembre 1993 le gouvernement ne fera plus qu'une Déclaration budgétaire annuelle au Parlement, cou-

vraient les prévisions d'impôts pour l'exercice à venir et les dépenses pour les trois années à venir. Jusqu'ici, il y avait une déclaration budgétaire en mars et une à l'automne.

Avril

Réélection du gouvernement aux élections générales.

Mai

Le taux de base est réduit de 1/2 point et revient à 10 pour cent.

Juillet

Le gouvernement annonce un nouveau cadre à moyen terme de maîtrise des dépenses publiques. Le plafond global fixé pour les dépenses publiques par le *Public Expenditure Cabinet* sera considéré comme contraignant, les discussions bilatérales entre le Trésor et les ministères dépensiers ne devant porter que sur l'affectation de ces ressources et non pas sur l'enveloppe totale. Le plafond des dépenses publiques est maintenu à 245 milliards de livres pour 1993/94 et la croissance des dépenses non conjoncturelles hors intérêts sera limitée à 3 pour cent et 3.25 pour cent respectivement en 1994/95 et 1995/96.

Septembre

Il s'est développé un mouvement de fuite devant le sterling au cours des jours qui ont précédé le référendum français sur le traité de Maastricht. Le taux de base est relevé de 2 points et passe à 12 pour cent dans la matinée du 16 septembre. Un nouveau relèvement du taux de base à 15 pour cent est annoncé le même jour. Ces mesures ne réussissent pas à endiguer la pression à la vente sur la livre et sa participation au mécanisme de change est suspendue en fin de journée. Les taux de base sont rétablis à 10 pour cent le lendemain matin.

Le taux de base est réduit de 1 pour cent et revient à 9 pour cent.

Octobre

Le Chancelier de l'Echiquier annonce un cadre pour la conduite de la politique monétaire en dehors du mécanisme de change. Les autorités monétaires fixeront un objectif à court terme en matière d'inflation tendancielle (IPD moins taux hypothécaires) de 1 à 4 pour cent, l'objectif ultime étant la stabilité des prix, définie comme une inflation inférieure à 2 pour cent. Les conditions monétaires seront évaluées au regard d'une large gamme d'indicateurs. Le Chancelier annonce aussi que le gouvernement a l'intention de revenir dans le mécanisme de change dès que les conditions le permettront mais que cela ne se fera sans doute pas dans l'immédiat.

Des projets de fermeture d'une forte proportion des mines de charbon sont annoncés, mais le calendrier et l'importance de ces fermetures seront examinés ultérieurement.

Le taux de base est réduit de 1 point et ramené à 8 pour cent.

Novembre

La Déclaration d'automne de novembre 1992 contient des projets de dépenses publiques à moyen terme et un certain nombre de mesures visant à stimuler la reprise :

- relèvement temporaire de la déduction en capital pour investissement accordée pour la première année, qui passe de 25 à 40 pour cent ;
- suppression de la taxe automobile restante de 5 pour cent ;
- autorisation pour les collectivités locales de dépenser les recettes des ventes de maisons louées à la municipalité d'ici à la fin de l'année prochaine pour financer des projets d'équipement (montant estimé à 1.75 milliard de livres) ;
- les organismes gestionnaires de logements dépenseront 750 millions de livres d'ici à la fin de l'exercice en cours pour l'achat de logements vides, tout en accroissant le parc de logements subventionnés offerts aux familles à bas revenu ;
- offre de 700 millions de livres supplémentaires d'assurance-crédit à l'exportation ;
- annonce de mesures visant à encourager la participation du secteur privé aux projets d'infrastructure du secteur public ainsi qu'à accroître le recours des entreprises publiques au crédit-bail.

Selon les nouvelles prévisions, les dépenses totales des administrations publiques pour 1993/94 sont maintenues à 244.5 milliards de livres, une économie étant réalisée grâce à la limitation des hausses de salaires dans le secteur public à 1.5 pour cent l'année prochaine et à des compressions de dépenses dans des domaines tels que la défense, qui compensent des augmentations dans d'autres secteurs (santé, éducation, sécurité sociale et programmes de formation). On prévoit maintenant que le besoin de financement du secteur public sera de 37 milliards de livres, soit $6\frac{1}{4}$ pour cent du PIB en 1992/93, au lieu de 28 milliards de livres dans le budget de mars 1992. Compte non tenu du produit des privatisations, le besoin de financement du secteur public pourrait atteindre 45 milliards de livres, soit $7\frac{1}{2}$ pour cent du PIB.

Les nouveaux totaux annoncés pour 1994/95 et 1995/96, de 253.6 et 263.3 milliards respectivement, impliqueraient une croissance réelle des dépenses publiques de 0.7 pour cent en 1994/95 et de 1.0 pour cent en 1995/96, après une augmentation réelle de 2.3 pour cent en 1993/94, sur la base de l'hypothèse d'inflation retenue par le gouvernement, à savoir une hausse d'environ 3 pour cent de l'indice implicite des prix du PIB au cours de cette période.

La Déclaration d'automne est accompagnée d'une réduction à 7 pour cent du taux de base.

PAGE BLANCHE

ANNEXE STATISTIQUE ET STRUCTURELLE

PAGE BLANCHE

Tableau A. **Emplois du PIB**
Millions de livres

	PIB au coût des facteurs sur la base des dépenses	Dépense finale aux prix du marché	Demande intérieure totale	Consom- mation privée	Dépenses publiques courantes	Investissement fixe	Variations des stocks	Exportations de biens et services	Importations de biens et services	Impôts indirects moins subventions	
Aux prix courants											
1982	238 925	347 343	274 649	170 650	60 363	44 824	-1 188	72 694	67 762	40 656	
1983	262 191	382 951	302 895	187 028	65 787	48 615	1 465	80 056	77 529	43 231	
1984	280 428	418 136	326 284	200 261	69 760	54 967	1 296	91 852	92 669	45 039	
1985	307 901	456 134	353 926	218 947	73 805	60 353	821	102 208	98 866	49 367	
1986	328 130	485 960	387 641	243 030	79 381	64 514	716	98 319	101 070	56 760	
1987	360 599	535 368	428 337	267 523	85 349	74 077	1 388	107 031	111 868	62 901	
1988	401 127	596 130	488 425	302 057	91 729	89 857	4 782	107 705	124 788	70 215	
1989	441 136	658 010	535 961	330 532	99 029	103 262	3 138	122 049	142 693	74 181	
1990	479 729	698 355	564 855	350 411	109 878	106 028	-1 462	133 500	147 728	70 898	
1991	497 446	715 006	579 891	367 853	121 899	95 442	-5 303	135 115	140 415	77 145	
Aux prix de 1985											
1982	280 553	408 084	319 286	197 980	71 672	50 915	-1 281	88 798	82 348	45 183	
1983	291 379	425 443	334 854	206 932	73 089	53 476	1 357	90 589	87 709	46 355	
1984	295 653	440 394	343 869	210 959	73 792	58 034	1 084	96 525	96 394	48 347	
1985	307 901	456 134	353 926	218 947	73 805	60 353	821	102 208	98 866	49 367	
1986	319 730	477 704	370 652	232 996	75 106	61 813	737	107 052	105 662	52 312	
1987	334 407	503 862	390 768	245 823	76 034	67 753	1 158	113 094	113 916	55 539	
1988	349 404	534 976	421 987	264 096	76 486	77 395	4 010	112 989	127 845	57 727	
1989	356 698	553 011	435 755	272 917	77 184	82 997	2 657	117 256	137 281	59 032	
1990	359 187	556 836	433 787	274 744	79 689	80 464	-1 110	123 049	138 720	58 929	
1991	350 617	543 307	419 921	269 033	81 933	72 462	-3 507	123 386	134 428	58 262	
Après correction des variations saisonnières											
1991	2	87 436	135 515	104 534	67 097	20 772	18 160	-1 495	30 981	33 567	14 512
	3	87 598	136 002	104 797	67 043	20 621	18 039	-906	31 205	33 797	14 607
	4	87 407	136 091	104 867	67 024	20 436	17 878	-471	31 224	33 984	14 700
1992	1	87 032	136 258	104 938	66 763	20 435	17 956	-216	31 320	34 980	14 246
	2	86 941	136 911	105 147	67 121	20 661	17 532	-167	31 764	35 783	14 187

Source : Central Statistical Office, *Economic Trends*.

Tableau B. Formation intérieure brute de capital fixe

Millions de livres

	Total	Secteur privé ¹	Administra-tions publiques ¹	Entreprises nationales ¹	Véhicules, navires et avions	Installations et machines	Logement		Autres nouveaux bâtiments et ouvrages ²	Energie et distribution de l'eau	Industries manu-facturières	
							Privé	Public				
Aux prix courants												
1982	44 824	33 073	4 437	7 314	4 285	16 296	6 850	2 070	15 323	6 829	6 417	
1983	48 615	34 681	5 869	8 065	4 530	17 935	7 757	2 690	15 703	7 037	6 714	
1984	54 967	40 807	6 719	7 441	5 664	20 266	8 972	2 746	17 319	6 770	8 321	
1985	60 353	47 550	6 872	5 931	6 439	23 870	9 318	2 536	18 190	6 793	10 118	
1986	64 514	51 457	7 509	5 548	6 222	24 690	11 008	2 614	19 980	6 802	9 731	
1987	74 077	61 891	7 577	4 609	7 805	27 073	12 358	2 916	23 925	6 247	10 814	
1988	89 857	78 732	6 506	4 619	8 849	31 504	16 440	2 914	30 150	6 782	12 281	
1989	103 262	88 167	9 582	5 513	10 324	36 382	17 140	3 846	35 570	7 962	14 281	
1990	106 028	88 384	12 659	4 985	9 969	37 162	15 679	4 227	38 991	9 624	14 328	
1991	95 442	79 341	12 173	3 928	8 452	33 816	13 806	2 839	36 529	11 915	12 678	
Aux prix de 1985												
1982	50 915	38 556	4 440	8 115	5 028	18 478	8 680	2 282	16 378	7 552	7 482	
1983	53 476	38 724	6 069	8 683	5 177	19 401	9 323	2 924	16 651	7 521	7 410	
1984	58 034	43 419	6 843	7 772	6 101	21 227	9 725	2 825	18 156	7 039	8 823	
1985	60 353	47 550	6 872	5 931	6 439	23 870	9 318	2 536	18 190	6 793	10 118	
1986	61 813	48 937	7 460	5 416	5 769	24 250	10 365	2 536	18 893	6 591	9 423	
1987	67 753	55 807	7 470	4 476	6 648	25 943	10 734	2 741	21 687	5 903	10 048	
1988	77 395	66 361	6 649	4 385	7 113	29 855	12 999	2 549	24 879	6 037	11 198	
1989	82 997	70 046	8 292	4 659	7 777	33 591	12 290	3 006	26 333	6 513	12 395	
1990	80 464	66 647	9 834	3 983	7 022	32 739	10 506	3 088	27 109	7 413	11 759	
1991	72 462	59 701	9 546	3 215	5 684	29 361	8 942	2 078	26 397	9 271	10 347	
Après correction des variations saisonnières												
1991	2	18 160	15 015	2 327	818	1 527	7 322	2 112	530	6 669	2 305	2 561
	3	18 039	14 726	2 562	751	1 204	7 336	2 302	506	6 691	2 359	2 559
	4	17 878	14 632	2 518	728	1 587	7 167	2 258	513	6 353	2 570	2 569
1992	1	17 956	14 484	2 602	870	1 436	7 414	2 222	479	6 405	2 310	2 449
	2	17 532	14 502	2 288	742	1 492	7 319	1 889	501	6 331	2 707	2 529

1. Y compris les achats moins les ventes de terrains et d'immeubles existants.

2. Y compris les coûts de transfert des terrains et immeubles.

Source : Central Statistical Office, *Economic Trends*.

Tableau C. Compte d'affectation des ménages
Milliards de livres

	Rémunération des salariés	Revenus de l'entreprise et de la propriété	Transferts reçus	Revenu total brut	Impôts directs	Cotisations sociales	Autres transferts courants ¹	Revenu disponible	Consommation privée	Taux d'épargne ²	Revenu disponible réel ³	
1981	149.7	42.8	31.2	223.8	28.9	15.9	1.2	177.7	155.4	12.6	-0.8	
1982	158.8	47.7	36.6	243.1	31.4	18.1	1.4	192.3	170.7	11.2	-0.5	
1983	169.8	52.6	39.9	262.3	33.2	20.8	1.4	206.9	187.0	9.6	2.6	
1984	181.4	59.0	43.0	283.5	34.7	22.3	1.5	224.9	200.3	11.0	3.5	
1985	196.9	64.8	46.8	308.5	37.8	24.2	1.7	244.8	218.9	10.6	3.3	
1986	212.4	71.3	51.0	334.7	40.8	26.2	1.9	265.8	243.0	8.6	4.1	
1987	229.8	78.9	52.5	361.3	43.4	28.6	2.1	287.1	267.5	6.8	3.5	
1988	255.6	92.9	54.1	402.6	48.3	32.1	2.3	319.9	302.1	5.6	6.0	
1989	282.9	103.9	56.8	443.6	53.6	32.9	3.0	354.1	330.5	6.6	4.5	
1990	311.7	115.7	62.0	489.5	61.5	34.7	11.2	382.1	350.4	8.3	2.5	
1991	329.8	117.2	71.8	518.7	63.7	36.6	10.7	407.6	367.9	9.8	-0.5	
Après correction des variations saisonnières												
1991	2	82.1	29.1	17.6	128.8	16.3	9.2	2.4	100.9	91.3	9.6	0.0
	3	82.9	29.3	18.4	130.7	16.0	8.9	2.4	103.4	92.8	10.3	-0.8
	4	83.7	29.7	18.9	132.2	15.8	9.1	2.4	104.8	94.1	10.3	-0.9
1992	1	85.4	31.3	19.7	136.4	17.6	9.9	2.4	106.5	94.8	11.0	0.7
	2	85.3	31.0	20.2	136.6	16.9	9.6	2.7	107.4	96.3	10.3	0.8

1. Y compris, depuis le second trimestre 1989, le paiement de la community charge.

2. En pourcentage du revenu disponible.

3. Variation par rapport à la même période de l'année précédente.

Source : Central Statistical Office, *Economic Trends*.

Tableau D. **Consommation et investissement**

Données désaisonnalisées

	Demande de biens de consommation			Investissement						
	Ventes au détail		Immatriculations de voitures neuves	Variations de l'encours total du crédit à la consommation	Dépenses d'équipement		Commandes nouvelles marché intérieur ¹	Mises en chantier de logements		Formation de stocks (industrie manufacturière)
	Total	Hors alimentation			Industries manufacturières	Autres industries		Secteur privé	Secteur public	
	En volume 1985=100		Milliers, moyenne mensuelle	Millions de livres, en fin de période	Millions de livres aux prix de 1985		Ventes mensuelles moyennes 1985=100	Milliers		Millions de livres aux prix de 1985
1981	86.4	82.5	125	582	7 672	—	92	117.3	37.5	-1 989
1982	88.0	84.2	132	1 118	7 482	—	90	140.8	53.1	-1 461
1983	92.2	89.7	151	1 620	7 410	23 525	92	172.4	48.7	135
1984	95.6	94.7	147	1 551	8 823	26 647	99	158.3	40.2	1 057
1985	100.0	100.0	154	2 309	10 118	28 616	100	165.5	34.2	-443
1986	105.2	107.0	157	2 385	9 423	29 830	106	180.0	33.4	-403
1987	110.7	114.6	168	3 498	10 048	35 040	105	196.8	32.9	-221
1988	117.7	124.3	184	3 639	11 198	41 016	116	221.2	31.0	887
1989	119.8	126.7	192	2 910	12 395	46 205	123	170.1	30.8	-22
1990	120.4	126.4	167	3 050	11 759	45 361	112	135.2	27.0	-1 495
1991	119.5	123.8	133	369	10 347	39 576	99	135.0	25.6	-2 782
1991 2	118.6	122.6	124	312	2 561	10 088	99	34.3	5.9	-743
3	119.7	123.6	140	26	2 559	9 741	104	35.2	6.4	-355
4	119.6	123.9	129	-304	2 569	9 443	101	33.6	6.4	-1 030
1992 1	119.6	123.6	123	-120	2 449	10 013	96	32.3	9.3	-696
2	120.0	123.9	130	-210	2 529	9 445	94	31.3	8.5	22

1. Reçues par l'industrie mécanique à l'exclusion du matériel de transport.

Source : Central Statistical Office, *Economic Trends* et *Monthly Digest of Statistics*.

Tableau E. **Production et main-d'oeuvre**

Données désaisonnalisées

	PIB	PIB par	Production	Production	Chômeurs ³	Vacances d'emploi non satisfaites	Emploi total	Emploi dans les industries manu- facturières	Heures supplémentaires dans les industries manufacturières
	estimation de compromis ¹	personne employée ²	industrielle	manu- facturière					
	1985=100				Milliers		1985=100		Millions par semaine
1981	89.3	89.6	89.7	90.6	2 270	91	98.9	114.4	9.37
1982	90.8	93.2	91.4	90.8	2 626	114	97.0	107.5	9.93
1983	94.2	96.8	94.7	93.8	2 866	137	96.8	102.1	10.19
1984	96.2	97.7	94.8	97.4	2 998	150	98.9	100.6	11.39
1985	100.0	100.0	100.0	100.0	3 113	162	100.0	100.0	11.98
1986	103.9	103.3	102.5	101.3	3 180	189	100.3	97.9	11.72
1987	108.6	106.0	105.8	106.6	2 822	235	102.6	97.0	12.63
1988	113.5	107.4	109.5	114.1	2 274	249	106.0	98.2	13.42
1989	115.9	107.2	109.9	118.9	1 784	220	108.9	98.5	13.44
1990	116.6	107.4	109.3	118.4	1 663	174	109.2	97.2	12.44
1991	113.8	108.0	106.1	112.2	2 287	119	105.7	91.7	9.86
1991 2	113.5	107.4	105.2	112.4	2 231	112	106.0	92.3	9.75
3	113.7	108.4	106.2	112.3	2 414	108	105.2	90.6	10.02
4	113.4	109.1	106.1	110.8	2 515	114	104.2	89.5	9.52
1992 1	113.0	108.9	105.3	111.0	2 635	120	104.1	88.5	9.92
2	112.8	109.5	105.0	111.5	2 712	115	103.3	87.9	10.58

1. Moyenne des dépenses, des revenus et de la production.

2. Sur la base du PIB dans l'optique de la production.

3. Demandeurs d'emploi âgés de 18 ans et plus.

Source : Central Statistical Office, *Economic Trends*, et Department of Employment, *Employment Gazette*.

Tableau F. Salaires, prix et position extérieure

Données désaisonnalisées

	Gains moyens ¹	Prix à la production de l'industrie manufacturière* ²	Indice des prix de détail*	Valeurs unitaires*		Exportations (fob)	Importations (fob)	Solde des opérations visibles	Balance courante
				Exportations	Importations				
	1988 = 100	1985 = 100				Millions de livres			
1981	57.9	79.1	79.1	76.2	73.7	50 668	47 416	3 252	6 748
1982	63.4	85.2	85.9	81.4	79.9	55 331	53 421	1 910	4 649
1983	68.7	89.8	89.8	88.0	87.4	60 700	62 237	-1 537	3 765
1984	72.9	95.0	94.3	95.0	95.3	70 265	75 601	-5 336	1 798
1985	79.1	100.0	100.0	100.0	100.0	77 991	81 336	-3 345	2 790
1986	85.4	104.3	103.4	90.2	95.4	72 627	82 186	-9 559	66
1987	91.9	108.3	107.7	93.5	98.0	79 153	90 735	-11 582	-4 482
1988	100.0	113.2	113.0	93.3	96.9	80 346	101 826	-21 480	-16 179
1989	109.1	119.0	121.8	100.8	104.1	92 154	116 837	-24 683	-21 726
1990	119.7	126.0	133.3	106.2	108.0	101 718	120 527	-18 809	-17 029
1991	129.3	133.1	141.1	106.4	108.4	103 413	113 703	-10 290	-6 321
1991 2	128.1	133.1	141.2	105.9	107.8	25 926	28 160	-2 234	-456
3	130.8	133.9	141.8	107.4	109.6	26 377	28 762	-2 385	-1 297
4	132.4	134.6	143.2	107.1	109.9	26 227	28 858	-2 631	-1 712
1992 1	135.8	136.5	144.0	107.0	107.6	26 125	29 175	-3 050	-2 882
2	136.1	137.9	147.1	108.3	107.3	26 693	29 881	-3 188	-2 853

* Séries non ajustées.

1. A partir de 1988, les données sont en base 1988=100; avant 1988, les données ont été estimées en fonction des anciens chiffres exprimés en base 1985=100.

2. Marché intérieur.

Source : Central Statistical Office, *Economic Trends*, et Department of Employment, *Employment Gazette*.

Tableau G. Mouvements de capitaux, net
Chiffres non corrigés des variations saisonnières, millions de livres

	Balance courante	Investissements du Royaume-Uni à l'étranger			Prêts à l'étranger des banques du Royaume-Uni			Prêts à l'étranger par les résidents du Royaume-Uni autres que les banques et le gouvernement			Autres transactions extérieures du gouvernement	Investissement total et autres mouvements de capitaux	Tirages (+) ou additions (-) aux réserves	Allocations de DTS et souscription-or au FMI	Ajustement statistique	
		Total	Direct	Portefeuille	Total	Devises étrangères	Sterling	Total	Entreprises nationalisées	Secteur privé non bancaire						
1981	6 748	-7 283	-3 073	-4 210	-659	-137	-522	-1 800	-261	-1 539	-112	-9 855	2 419	158	530	
1982	4 649	-8 640	-1 064	-7 576	3 855	3 422	433	595	-234	829	247	-3 940	1 421	0	-2 130	
1983	3 765	-7 680	-2 031	-5 649	2 850	1 034	1 816	725	-68	793	-1 064	-5 169	607	0	797	
1984	1 798	-14 682	-6 217	-8 465	9 780	8 557	1 223	-3 637	-236	-3 401	-784	-9 322	908	0	6 616	
1985	2 790	-10 924	-3 943	-6 981	7 018	4 685	2 333	2 637	295	2 342	-706	-1 975	-1 758	0	943	
1986	66	-15 937	-5 841	-10 096	13 121	13 490	-369	2 903	-121	3 024	-333	-243	-2 891	0	3 070	
1987	-4 482	14 908	-9 790	24 698	1 933	-2 301	4 234	-1 528	-138	-1 390	1 033	16 346	-12 012	0	152	
1988	-16 179	-4 613	-8 938	4 325	14 398	5 383	9 015	2 427	-272	2 699	-55	12 157	-2 761	0	6 782	
1989	-21 726	-23 831	-2 948	-20 883	16 127	6 649	9 478	19 617	-1 728	21 345	1 906	13 819	5 440	0	2 467	
1990	-17 029	-1 487	9 081	-10 568	6 372	-2 448	8 820	6 392	-154	6 546	-107	11 170	-79	0	5 938	
1991	-6 321	-12 497	1 784	-14 281	8 207	12 592	-4 385	15 409	-93	15 502	-3 205	7 911	-2 662	0	1 072	
1991	2	-839	-2 775	-1 044	-1 731	-4 270	-3 198	-1 072	-2 879	-15	-2 864	100	-9 825	-847	0	11 511
	3	-2 220	-7 030	-787	-6 243	4 162	5 060	-898	4 727	-36	4 763	-752	1 106	152	0	962
	4	340	-1 818	2 085	-3 903	6 442	8 455	-2 013	9 992	1	9 991	-1 005	13 611	180	0	-14 131
1992	1	-3 463	-24	2 297	-2 321	-8 528	-9 488	960	3 643	-367	4 010	-253	-5 163	-315	0	8 941
	2	-3 443	-1 994	-1 600	-394	-2 615	646	-3 261	5 219	-105	5 324	392	1 003	-332	0	2 772

Source : Central Statistical Office, *Financial Statistics*.

Tableau H. Avoirs et engagements extérieurs

Fin de période

	Taux de change effectif	Réserves officielles		Balances sterling ¹		Encours de l'emprunt public à l'étranger ²	
		Total	dont : Devises convertibles	Débiteurs officiels	Autres débiteurs	Total	dont : FMI
		1985 = 100	Millions de dollars		Millions de livres		Millions de dollars
1981	119.1	23 347	13 457	4 755	13 461	13 299	364
1982	113.7	16 997	9 634	5 561	17 630	12 146	57
1983	105.2	17 817	9 040	6 597	21 430	11 958	0
1984	100.5	15 694	7 577	7 755	26 825	11 283	0
1985	100.0	15 543	8 486	9 327	31 236	14 637	0
1986	91.5	21 923	13 781	9 585	37 160	19 325	0
1987	90.1	44 326	35 726	13 947	44 766	19 069	0
1988	95.5	51 685	42 184	15 953	56 949	15 751	0
1989	92.6	38 645	30 453	16 229	68 523	14 035	0
1990	91.3	38 464	30 553	18 895	83 011	14 542	0
1991	91.7	44 126	36 122	16 657	75 506	17 191	0
1991 2	91.4	44 264	36 176	17 577	80 765	16 111	0
3	90.7	44 593	36 614	16 600	78 995	16 651	0
4	90.9	44 126	36 122	16 657	75 506	17 191	0
1992 1	90.6	45 027	37 206	17 229	77 854	17 246	0
2	92.3	45 700	37 913	18 182	78 634	18 394	0

1. Les réserves de change en sterling détenues par les institutions monétaires et les organisations internationales.

2. Ces engagements du secteur public ne sont pas évalués de la même manière que les réserves officielles. La dette publique totale due à la fin janvier 1991, estimée sur la même base que les réserves officielles, était de 13706 millions de dollars.

Source : Bank of England, *Quarterly Bulletin*, et Central Statistical Office, *Financial Statistics*.

Tableau I. **Compte des administrations publiques**

Milliards de livres

	Impôts directs	Impôts indirects	Cotisations sociales	Revenus de l'entreprise et de la propriété ¹	Total des recettes courantes	Dépenses en biens et services	Subventions	Intérêts	Autres transferts courants ²	Total des dépenses courantes	Épargne courante	Formation brute de capital	Transferts en capital net ³	Capacité ou besoin de financement	Capacité ou besoin de financement en % du PIB	
1981	36.1	42.5	15.9	11.5	106.0	55.4	6.4	12.7	32.8	107.3	-1.3	4.5	-0.9	-6.6	-2.6	
1982	40.3	46.5	18.1	12.6	117.4	60.4	5.8	14.0	38.4	118.5	-1.1	4.5	-1.2	-6.7	-2.4	
1983	43.3	49.5	20.8	12.3	125.9	65.8	6.3	14.2	41.8	128.1	-2.1	6.0	-1.9	-10.0	-3.3	
1984	46.7	52.6	22.3	12.8	134.4	69.8	7.5	15.8	45.1	138.2	-3.8	7.0	-2.0	-12.8	-3.9	
1985	51.6	56.6	24.2	14.7	147.1	73.8	7.2	17.7	50.2	149.0	-1.9	7.3	-1.1	-10.3	-2.9	
1986	52.2	62.9	26.2	12.9	154.3	79.4	6.2	17.3	53.2	156.0	-1.7	7.1	-0.2	-9.1	-2.4	
1987	55.7	69.1	28.6	13.3	166.7	85.3	6.2	18.0	55.8	165.3	1.4	7.1	-0.1	-5.7	-1.3	
1988	61.9	76.1	32.1	13.7	183.8	91.7	5.9	18.3	57.3	173.2	10.6	6.2	0.3	4.8	1.0	
1989	70.4	80.0	32.9	15.0	198.9	99.0	5.8	18.9	61.1	184.8	14.0	9.4	0.1	4.8	0.9	
1990	77.0	77.0	34.7	14.9	212.1	109.9	6.1	18.8	66.6	201.3	10.8	12.8	-5.1	-7.1	-1.3	
1991	75.1	83.0	36.6	14.7	217.6	121.9	5.9	17.1	72.8	217.7	-0.1	12.3	-3.3	-15.7	-2.7	
Après correction des variations saisonnières																
1991	2	19.0	21.1	9.2	3.5	54.5	30.9	1.4	4.7	17.4	54.3	0.2	3.0	-0.5	-3.3	-2.3
	3	18.6	21.4	8.9	3.7	54.5	31.0	1.5	3.9	19.3	55.7	-1.3	3.3	-0.6	-5.1	-3.5
	4	18.7	21.7	9.1	3.8	55.1	31.1	1.6	4.2	19.3	56.2	-1.1	3.2	-0.9	-5.2	-3.5
1992	1	19.6	21.3	9.9	3.9	56.4	31.6	1.8	4.3	20.8	58.5	-2.1	3.3	-0.7	-6.1	-4.1
	2	18.2	21.2	9.6	3.7	54.7	32.4	1.7	4.1	21.7	59.9	-5.1	2.9	-0.8	-8.8	-5.9

1. Y compris la community charge (à partir du second trimestre 1989), qui n'est pas enregistrée comme un impôt indirect.

2. Prestations sociales, autres subventions au secteur privé et transferts nets payés à l'étranger.

3. Impôts sur le capital et autres transferts et subventions nets.

Source : Central Statistical Office, *Financial Statistics*.

Tableau J. Commerce extérieur par régions

Millions de dollars, moyennes mensuelles

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
	Importations, cif														
OCDE	3 789	4 965	6 658	7 581	6 724	6 633	6 833	7 184	7 626	8 855	10 873	13 384	13 962	15 792	14 605
<i>dont:</i>															
Amérique du Nord	716	854	1 100	1 452	1 272	1 183	1 142	1 237	1 264	1 228	1 468	1 912	2 070	2 477	2 314
OCDE-Europe	2 812	3 780	5 137	5 621	4 946	4 912	5 135	5 406	5 780	6 890	8 502	10 331	10 745	12 089	11 113
<i>dont:</i>															
CEE	2 174	2 815	3 937	4 310	3 844	3 905	4 034	4 200	4 503	5 468	6 784	8 303	8 691	9 776	9 025
Pays d'Europe centrale et orientale	65	32	41	48	30	29	29	30	32	42	50	57	58	64	54
Pays en voie de développement	1 446	1 539	1 853	2 365	1 794	1 628	1 465	1 535	1 486	1 565	1 820	2 231	2 350	2 698	2 702
<i>dont:</i>															
OPEP	528	538	580	826	603	482	331	286	277	202	207	250	265	389	366
Total	5 301	6 537	8 553	9 993	8 548	8 290	8 327	8 750	9 144	10 463	12 743	15 673	16 370	18 553	17 361
	Exportations, fob														
OCDE	3 301	4 089	5 537	6 962	6 104	5 853	5 729	6 021	6 643	6 921	8 569	9 516	10 055	12 386	12 457
<i>dont:</i>															
Amérique du Nord	556	679	855	1 059	1 204	1 220	1 182	1 271	1 438	1 482	1 770	1 872	1 956	2 219	1 929
OCDE-Europe	2 525	3 143	4 371	5 581	4 609	4 334	4 291	4 474	4 904	5 101	6 377	7 137	7 502	9 468	9 956
<i>dont:</i>															
CEE	1 910	2 426	3 386	4 322	3 778	3 584	3 566	3 716	4 139	4 294	5 391	6 098	6 455	8 165	8 725
Pays d'Europe centrale et orientale	61	59	72	91	73	56	49	50	53	61	71	84	83	104	98
Pays en voie de développement	1 417	1 809	1 932	2 517	2 420	2 173	1 859	1 766	1 751	1 882	2 166	2 364	2 454	2 760	2 736
<i>dont:</i>															
OPEP	565	703	603	881	932	850	666	561	555	578	625	641	693	725	748
Total	4 779	5 957	7 542	9 571	8 597	8 082	7 636	7 837	8 446	8 864	10 806	11 964	12 592	15 250	15 291

Source : OCDE, *Statistiques du commerce extérieur*.

Tableau K. Financement intérieur

	Variation de la masse monétaire au sens étroit* M0	Variation de la masse monétaire au sens large M4	Besoin d'emprunt des administrations publiques	Prêts bancaires en sterling au secteur privé	Accroissement net des actions émises par les sociétés de crédit immobilier et des dépôts auprès de ces sociétés	Prêts hypothécaires des sociétés de crédit immobilier (engagement)	Fonds d'Etat : rendements à l'échéance finale ¹			Comparaison entre les taux d'intérêt à 3 mois des dépôts auprès des collectivités* locales et des prêts en euro-dollars* ²	
							A court terme	A moyen terme	A long terme	Taux d'intérêt des dépôts à 3 mois auprès des collectivités*	Taux annuel en %, fin de période
Millions de livres							Taux annuel en %			Taux annuel en %, fin de période	
1981	197	15 959	11 344	17 715	3 601	11 948	14.65	14.88	14.74	15.75	0.61
1982	140	16 542	5 691	25 665	6 466	16 899	12.79	13.09	12.88	10.63	0.13
1983	249	19 661	12 004	23 035	6 839	19 354	11.19	11.27	10.80	9.31	0.10
1984	244	23 430	9 689	30 314	8 572	24 631	11.29	11.27	10.69	10.13	0.29
1985	182	25 873	8 398	34 024	7 462	27 763	11.13	11.06	10.62	11.94	0.08
1986	260	34 714	3 288	47 085	6 592	37 850	10.01	10.06	9.87	11.31	0.25
1987	209	42 481	-603	53 109	7 328	36 781	9.36	9.57	9.48	8.88	0.33
1988	401	52 509	-9 156	83 077	13 052	51 314	9.66	9.67	9.36	13.19	0.38
1989	336	64 456	-7 126	88 926	7 895	47 902	10.71	10.18	9.58	15.03	0.42
1990	156	51 368	-1 509	71 214	6 582	43 039	12.10	11.80	11.08	13.94	0.51
1991	192	29 683	8 350	36 427	6 006	41 862	10.18	10.11	9.92	10.94	0.08
1991 2	48	7 838	6 926	5 769	2 608	11 955	10.39	10.38	10.16	11.63	0.57
3	31	5 723	4 065	10 831	825	10 966	10.05	9.98	9.84	10.62	0.14
4	56	7 902	-144	7 140	418	9 774	9.84	9.72	9.62	10.94	0.08
1992 1	7	6 693	3 138	5 770	199	8 968	9.67	9.48	9.36	10.57	0.17
2	-13	5 531	11 281	8 287	88	9 469	9.32	9.19	9.11	9.94	0.14

* Données désaisonnalisées.

1. A partir de mars 1980, moyenne de toutes les observations (3 par semaine); et à partir de janvier 1982, moyenne des rendements de tous les jours ouvrables.

2. Écart entre le taux de l'intérêt versé par les collectivités locales, compte tenu du coût de la couverture à terme et le taux de l'euro-dollar.

Source : Bank of England, *Quarterly Bulletin*, et Central Statistical Office, *Financial Statistics*.

Tableau L. Indicateurs du marché du travail
1979-1991

	Pic		Creux		1987	1988	1989	1990	1991	
En pourcentage de la population active totale										
A. Evolution										
Taux de chômage standardisé	1983	12.4	1979	5.0	10.3	8.6	7.1	6.9	8.7	
Taux de chômage										
Total	1986	11.6	1979	4.6	10.6	8.4	6.3	5.8	8.1	
Masculin ¹	1986	13.5	1979	5.5	12.4	10.1	7.9	7.6	10.7	
Féminin ¹	1986	8.9	1990	3.2	7.6	6.1	4.2	3.2	4.6	
Jeunes (moins de 25 ans) ¹	1983	23.4	1990	8.1	17.3	11.9	8.3	8.1	12.9	
Part du chômage de longue durée ²	1985	48.6	1981	29.3	45.9	44.7	38.9	32.4	26.0	
Offres d'emploi	1988	8.8	1981	3.4	8.3	8.8	7.7	6.1	4.2	
					1980	1987	1988	1989	1990	1991
					Pour cent					
B. Caractéristiques structurelles ou institutionnelles										
Taux de participation ³										
Global				74.4	74.9	75.5	75.9	75.8	75.5	
Masculin				90.5	87.3	87.2	86.9	86.4	86.3	
Féminin				58.3	62.4	63.7	64.8	65.1	64.6	
Travail à temps partiel ⁴										
Global					22.0	22.0	21.8	21.8	22.4	
Masculin					4.7	5.1	5.0	5.3	5.6	
Féminin					45.3	44.7	43.8	43.4	43.9	
Bénéficiaires de programmes publics d'emploi et de formation (milliers) ⁵					329	366	457	423	360	
Emploi indépendant ⁴				8.1	11.4	11.6	12.1	12.2	12.0	

1. En pourcentage de la population active correspondante.

2. Personnes recherchant un emploi depuis un an ou plus, en pourcentage du chômage total.

3. Population active en pourcentage de la population correspondante âgée entre 15 et 64 ans.

4. Pourcentage de l'emploi total.

5. Estimations portant sur le nombre de participants aux divers programmes de formation (YTS, JTS, ET) sur un lieu de travail (entreprises, commerce, etc.) mais qui ne sont pas considérés comme employés, travailleurs indépendants ou membres des forces armées.

Source : Department of Employment, *Employment Gazette*; OCDE, *Statistiques de la population active et Perspectives de l'emploi*.

Tableau M. Structure de la production et indicateurs de performance

	Part du PIB prix de 1985				Part de l'emploi (employés)			
	1971	1980	1985	1991	1971	1980	1985	1991
En pourcentage								
A. Structure de la production								
Agriculture, sylviculture et pêche	1.4	1.5	1.6	1.5	1.9	1.6	1.5	1.3
Industries de production								
Energie et distribution d'eau	5.6	9.2	10.1	8.2	3.6	3.2	2.8	2.0
Industries manufacturières	28.5	24.1	22.4	22.1	36.4	30.3	25.1	21.6
Total	34.0	33.4	32.5	30.3	40.1	33.5	27.9	23.6
Construction	7.2	5.5	5.5	6.0	5.4	5.4	4.8	4.3
Industries de service								
Commerce, restaurants, hotels, réparations	13.4	12.2	12.6	13.1	16.7	18.9	20.1	21.1
Transports et communications	6.3	6.6	6.6	7.2	7.1	6.5	6.3	6.1
Banques, assurances, affaires immobilières et services offerts aux entreprises	9.5	12.2	15.1	18.3	6.1	7.4	9.7	12.2
Autres services	28.1	28.6	26.1	23.6	22.8	26.8	29.7	31.4
Total	57.3	59.6	60.3	62.2	52.6	59.6	65.8	70.8
	1974-79	1979-86	1987	1988	1989	1990	1991	
Pourcentages de variation								
B. Croissance de la productivité¹								
Industries de production, total		4.9	4.6	2.9	0.4	0.9	2.6	
<i>dont:</i>								
Industries manufacturières	1.1	3.8	6.1	5.8	4.0	0.9	0.5	
Construction		..	3.5	4.8	-3.0	0.1	0.8	
Ensemble de l'économie	1.7	2.3	2.8	1.2	-0.3	-0.1	0.5	
1. Production par personne employée, sur la base du PIB dans l'optique de la production. La population active comprend l'emploi salarié, l'emploi indépendant et les forces armées.								
Source : Central Statistical Office, <i>National Accounts</i> ; Department of Employment, <i>Employment Gazette</i> .								

Tableau N. Secteur public

	1970	1980	1985	1991
	En pourcentage du PIB			
A. Structure des dépenses et des recettes fiscales				
Dépense, total	36.7	42.9	44.0	40.6
Consommation courante	17.5	21.1	20.7	21.2
Transferts aux ménages	8.7	11.8	14.1	12.7
Subventions	1.7	2.5	2.0	1.0
Investissement fixe	4.7	2.4	2.0	2.1
Autres	4.1	5.1	5.2	3.6
Recettes fiscales	38.8	40.1	43.4	40.1
Impôts sur le revenu	14.3	13.4	14.5	13.1
<i>dont :</i>				
Impôts sur le revenu des personnes physiques	11.2	11.1	10.6	11.1
Impôts sur les bénéfices des sociétés	3.1	2.3	3.9	2.0
Cotisations de sécurité sociale	8.4	11.0	13.1	12.5
Impôts sur les biens et services	16.1	15.7	15.8	14.5
<i>Pour mémoire :</i>				
Solde global	3.0	-3.3	-2.9	-2.7
	1980	1985	1991	
	Pour cent			
B. Imposition				
Impôts sur le revenu des personnes physiques				
Taux marginal minimal ¹	30	30	20	
Taux marginal maximal	60	60	40	
Nombre de tranches ²	6	6	3	
Taux marginal d'imposition sur le revenu (pour un ouvrier moyen célibataire)	30	30	25	
Cotisations de sécurité sociale				
Taux marginal de contribution (pour un ouvrier moyen célibataire)	20.5	19.5	18	
<i>dont :</i>				
Taux de contribution des employés	6.75	9	9	
Taux de contribution des employeurs	13.75	10.5	9	
Impôts sur les revenus des sociétés ³	52	40	33	
TVA, taux standard ⁴	15	15	17.5	

1. Le taux marginal minimum était de 25 pour cent jusqu'au 31 mars 1991.

2. Le nombre de tranche était de deux jusqu'au 31 mars 1991.

3. Le taux d'imposition sur le revenu des sociétés était de 34 pour cent jusqu'au 31 mars 1991.

4. Le taux standard de TVA était de 15 pour cent jusqu'au 31 mars 1991.

Source : Central Statistical Office; OCDE, *La situation des ouvriers au regard de l'impôt et des transferts sociaux*; International Bureau of Fiscal Documentation, *European taxation* (divers numéros).

Tableau O. **Marchés financiers**

	1981	1985	1987	1988	1989	1990	1991
	Pour cent						
A. Avoirs des institutions financières (en pourcentage du total)							
Banques	62.0	55.0	53.4	51.4	52.4	53.9	
Comptoir d'escompte	0.9	0.8	0.8	0.7	0.8	0.8	
Sociétés de crédit mutuel immobilier	11.6	11.3	11.9	12.1	9.8	11.6	
Investisseurs institutionnels							
Caisses de retraite	11.9	14.6	14.5	16.8	17.5	15.8	
Compagnies d'assurance	13.9	14.7	15.3	15.0	15.2	14.5	
SICAV	1.1	1.8	2.7	2.6	3.0	2.3	
Sociétés d'investissement	-1.7	1.6	1.3	1.3	1.3	1.1	
Autres	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	
B. Sources et emplois des fonds du secteur des ménages							
Sources ¹							
Emprunts bancaires	9.3	13.2	15.0	18.3	18.8	11.5	2.8
Prêts immobiliers							
Banques	5.3	8.4	17.0	15.0	10.0	8.7	6.9
Sociétés de crédit mutuel immobilier	14.7	29.1	25.1	32.7	33.4	32.7	29.5
Autres	2.1	0.4	7.4	7.6	4.1	2.7	1.8
Autres prêts et crédits hypothécaires	2.2	2.9	2.4	1.3	2.0	0.8	-0.3
Emplois ²							
Dépôts auprès des banques	9.7	9.3	11.6	21.0	28.2	20.9	8.1
Dépôts auprès des sociétés de crédit mutuel immobilier	17.2	24.2	19.7	25.2	23.0	21.8	23.0
Autres avoirs liquides	11.0	5.6	3.8	3.1	-0.3	0.9	3.2
Dette du secteur public	5.3	1.3	1.5	-2.9	-3.4	-1.6	1.0
Actions des compagnies	-4.0	-6.6	-1.8	-12.9	-24.8	-11.1	-4.7
Caisse d'assurance-vie et de retraite	32.3	34.4	29.0	24.9	34.7	31.5	34.6
C. Sources et emplois des fonds du secteur des sociétés							
Sources ¹							
Emprunts bancaires	18.1	15.5	15.7	32.2	32.2	22.4	-1.4
Autres prêts et crédits hypothécaires	1.9	1.8	4.7	5.9	8.7	9.0	6.0
Augmentations de capital, Royaume-Uni	7.4	9.0	22.6	9.0	7.8	7.3	22.4
Emplois ²							
Dépôts auprès des banques	17.3	10.4	12.1	6.3	9.9	6.2	6.0
Titres du gouvernement britannique	-1.2	-1.0	0.3	-0.4	-0.1	1.1	0.7
Titres de sociétés	4.1	8.7	7.1	16.3	16.8	2.8	8.0

1. En pourcentage du total des sources identifiées des fonds.

2. En pourcentage du total des emplois identifiés des fonds.

Source : Central Statistical Office, *Financial Statistics*; Bank of England.

STATISTIQUES DE BASE :
COMPARAISONS INTERNATIONALES

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

Unités	Période de référence ¹	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	
Population																										
Total	Milliers	1990	17 085	7 718	9 967	26 620	5 141	4 986	56 420	63 232	10 140	255	3 503	57 647	123 540	382	14 951	3 379	4 241	9 859	38 959	8 559	6 796	56 473	57 411	251 523
Densité km ² de superficie terrestre	Nombre	1990	2	92	327	3	119	15	103	254	77	2	50	191	327	147	366	13	107	77	19	165	72	235	27	
Accroissement moyen annuel net sur 10ans	%	1990	1.5	0.2	0.1	1	0	0.4	0.5	0.3	0.5	1.1	0.3	0.2	0.6	0.5	0.7	0.4	0	0.4	0.3	0.6	2.4	0.2	1	
Emploi																										
Emploi civil net (ECN) ²	Milliers	1990	7 850	3 412	3 726	12 572	2 638	2 457	21 732	27 946	3 677	126	1 115	21 123	62 500	189	6 268	1 472	1992	4 474	12 578	4 508	3 563	19 209	26 577	117 914
Dont : Agriculture	% de l'ECN		5.6	7.9	2.7	4.2	5.6	8.4	6.1	3.4	24.5	10.3	15	9	7.2	3.2	4.6	10.6	6.5	17.8	11.8	3.3	5.6	47.8	2.1	2.8
Industrie	% de l'ECN		25.4	36.8	28.3	24.6	27.5	31	29.9	39.8	27.4	30.2	32.4	34.1	30.7	26.3	24.6	24.8	34.8	33.4	29.1	35	29.9	19.9	29	26.2
Services	% de l'ECN		69	55.3	69	71.2	66.9	60.6	64	56.8	48.2	59.5	58.6	58.7	66.1	69.1	64.8	68.8	47.4	54.8	67.5	59.5	32.3	68.9	70.9	
Produit intérieur brut (PIB)																										
Aux prix taux de change courants	Milliards de \$EU	1990	294.1	157.4	192.4	570.1	129.3	137.3	1 190.8	1 488.2	66	5.9	42.5	1 090.8	2 940.4	8.7	279.1	44	105.7	59.7	491.2	228.1	224.8	108.4	975.1	5 392.2
Par habitant	\$EU		17 215	20 391	19 303	21 418	25 150	27 527	21 105	23 536	6 505	22 907	12 131	18 921	23 801	22 895	18 676	13 020	24 924	6 085	12 609	26 652	33 085	1 896	16 985	21 449
Aux prix courants ³	Milliards de \$EU	1990	271.7	127.4	163	510.5	85.2	82.2	980.4	1 151.6	74.3	4.1	37.2	919.7	2 179.9	7.3	234.8	45.8	68	82	457.3	144.6	142.1	189.7	911.8	5 392.2
Par habitant	\$EU		15 900	16 513	16 351	19 179	16 570	16 487	17 376	18 212	7 323	16 158	10 627	15 953	17 645	19 282	15 708	13 564	16 033	8 364	11 738	16 896	20 911	3 318	15 882	21 449
Croissance annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1990	3.1	3.1	3.2	3	1.5	3.4	2.9	3.1	1.7	2.7	4.4	3	4.6	4.3	2.7	0.4	1.6	4.6	4.5	2.1	2.8	5.9	3.2	3
Formation brute de capital fixe (FBCF)																										
Dont : Machines et autres équipements	% du PIB	1990	22.9	24.3	20.3	21.4	17.7	26.3	21.2	21.2	19.7	19.4	19.1	20.2	32.2	25.3	21.5	19.8	18.8	26.4	24.6	20.7	27.1	22.7	19.2	16.1
Construction de logements	% du PIB		9.7	10.1	10.4	7.2	8.1	10	9.7	9.8	8.7	6.2	9.3	10	13.7	11	10.7	9.9	6.8	13.1	8.1	8.9	9.1	11.7 (87)	8.5	7.8 (89)
Croissance annuelle, en volume, sur 5ans	%	1990	4.8	4.6	4.3	6.8	3.7	7.1	5.2	5.6	4.4	4.2	5.2	6.1	5	5.1	4.8	2.8	4.5	5	5.5	17.9 ⁹	5.8 (87)	3.4	4.4 (89)	
Taux d'épargne brute ⁴	% du PIB	1990	2.4	4.6	9.5	5.8	0.8	4.8	5.8	5.2	2.3	2.1	4.4	4.3	9	11.7	5.1	2.7	-2.8	10.4	11.7	4.9	6	4.7	5.8	2.7
Ensemble des administrations publiques																										
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1990	17.3	18	14.3	19.8	25.2	21.1	18	18.4	21.2	18.8	15.7	17.3	9.1	16.3	14.8	16.7	21	16.7	15.2	27.1	13.3	19.4	19.9	18.1
Emplois courants ⁵	% du PIB	1990	34.9	44.9	53.1	44	56.5	37.5	46.2	42.6	50.9	31.5	49.9 (87)	48.1	26.2	45 (86)	51.7	..	51.6	39.3	35.5 (88)	59.1	30.7	..	38.1	34.6 (89)
Ressources courantes	% du PIB	1990	35.1	46.7	49.5	41.6	56.1	41.2	46.5	43.4	34.7	34.9	43.7 (87)	42.1	34.6	52.9 (86)	49.5	..	56.2	37.6	36.3 (88)	63.9	34.2	..	40	31.8 (89)
Appports nets d'aide publique au développement																										
Milliards de \$US		1990	0.34	0.25	0.45	0.44	0.93	0.64	0.79	0.42	0.07	0.03	0.16	0.32	0.31	0.29	0.94	0.22	1.17	0.23	0.16	0.9	0.31	..	0.27	0.21
Indicateurs du niveau de vie																										
Consommation privée par habitant ³	\$EU	1990	9 441	9 154	10 119	11 323	8 639	8 602	10 482	9 841	5 298	9 824	5 886	9 866	10 122	11 017	9 241	8 475	8 174	5 278	7 326	8 748	11 933	1992	10 051	14 465
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1989	570	416	416	613	370	439	494	526	234	488 (85)	278	458	455	546	399	549	459	181	347	462	479	37	449	748
Postes de téléphone pour 1 000 habitants	Nombre	1989	550 (85)	540	500 (88)	780 (88)	880 (88)	620 (85)	610 (85)	680 (88)	360 (88)	525 (83)	265 (85)	510 (88)	555 (85)	413 (85)	660 (88)	720 (88)	622 (84)	220 (88)	396 (87)	889 (83)	880 (88)	120 (88)	524 (84)	650 (84)
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1988	217	484 (89)	255	586	526	486	399	379	175	306	260	419	589	250	478	296	350	160	380	395	408	172	435	812
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1990	2.3	2.1	3.4	2.2	2.7 (87)	1.9	2.6 (89)	3 (89)	3.3 (89)	2.8 (89)	1.5 (88)	1.3 (89)	1.6 (88)	1.9 (88)	2.5	1.9 (89)	3.1	3.7 (89)	3.1 (89)	2.9 (89)	3.1 (89)	0.9	1.4 (89)	2.3
Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes	Nombre	1990	8.2	7.8	7.9	7.2 (89)	7.5 (89)	6.1 (89)	7.2	7.5 (89)	9.1 (89)	5.9	7.6 (89)	8.5	4.6 (89)	9.9	6.9	8.3	7.9 (89)	11	7.8 (89)	5.9	7.3	6.5 (89)	7.9	9.2
Salaires et prix (Accroissement annuel moyen sur 5 ans)																										
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1990	5.6	5	3	4.3	6	8.2	3.7	4.2	16	..	5.6	6.1	3.7	..	1.7	8.1	8.7	..	8.2	8.2	..	8.5	2.6	
Prix à la consommation	%	1989	7.9	2.2	2.1	4.5	3.9	5	3.1	1.4	17.4	20.2	3.3	5.7	1.3	1.7	0.7	9.4	6.2	11.3	6.5	6.2	2.5	53.7	5.9	4
Commerce extérieur																										
Exportations de marchandises, fob ⁶	Milliards de \$EU	1989	39 813	40 985	118 291 ⁷	127 334	34 988	26 583	216 157	409 620	8 014	1 589	23 796	170 330	287 358	.. ⁸	131 778	9 533	33 905	16 338	55 289	57 422	63 847	12 836	185 710	393 812
En pourcentage du PIB	%		13.5	26	61.5	22.3	27.1	19.4	18.2	27.5	12.2	27.1	56	15.6	9.8	..	47.2	21.7	32.1	27.4	11.3	25.2	28.4	11.8	19	7.3
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		11.9	19.1	17.1	7.8	15.6	14.3	16.5	17.6	11.8	14.2	18.1	10.2	..	14	10.6	11.2	23.5	18	13.7	18.4	9.9	12.9	13.1	
Importations de marchandises, caf ⁶	Milliards de \$EU	1989	38 907	48 914	120 330 ⁷	116 561	31 647	26 950	225 260	344 454	19 831	1 648	20 687	181 863	235 407	..	126 215	9 458	27 218	24 874	87 373	54 659	69 811	22 224	225 327	494 842
En pourcentage du PIB	%		13.2	31.1	62.5	20.4	24.5	19.6	18.9	23.1	30.1	28.1	16.7	8	..	45.2	21.5	25.7	41.7	17.8	24	31	20.5	23.1	9.2	
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		11	18.6	16.5	8.8	11.8	15.3	16.8	16.9	14.1	12.7	15.7	14.8	..	14.1	9.6	11.9	26.5	24	14	17.8	14.2	15.5	7.4	
Réserves officielles totales⁹																										
En ratio des importations mensuelles de marchandises	ratio	1989	11 432	6 591	8 541 ⁷	12 544	7 445	6 779	25 851	47 729	2 398	307	3 672	44 232	55 179	..	12 289	2 902	10 777	10 182	36 008	12 644	20 541	4 252	25 201	50 791
			3.5	1.6	0.9	1.3	2.8	3	1.4	1.7	1.5	2.2	2.1	2.8	..	1.2	3.7	4.8	4.9	4.9	2.8	3.5	2.3	1.3	1.2	

* Aux prix et taux de change courants.
1. Sauf indication contraire.
2. Suivant définition retenue dans Statistiques de la Population active de l'OCDE.
3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.
4. Epargne brute = Revenu national disponible moins Consommation privée et consommation des administrations publiques.
5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.
6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once. Situation en fin d'année.
7. Y compris le Luxembourg.

8. Inclus dans la Belgique.
9. Y compris les constructions résidentielles.
10. Statistiques du gouvernement fédéral.
Sources : Population et Emploi: Statistiques de la Population active, OCDE.
PIB, FBCF et Administrations publiques: Comptes nationaux, Vol.1, OCDE, et Perspectives économiques de l'OCDE, Statistiques.
Indicateurs du niveau de vie: Publications nationales diverses.
Salaires et Prix: Principaux indicateurs économiques, OCDE.
Commerce extérieur: Statistiques mensuelles du commerce extérieur, OCDE.
Réserves officielles totales: Statistiques financières internationales, FMI.

OFFRES D'EMPLOI

Département des Affaires économiques de l'OCDE

Le Département des Affaires économiques de l'OCDE offre la possibilité d'exercer une activité stimulante et enrichissante aux économistes s'intéressant à l'analyse économique appliquée dans un environnement international. Son champ d'activité recouvre la politique économique sous tous ses aspects, aussi bien macro-économiques que micro-économiques. Sa fonction essentielle est d'établir, à l'intention de comités composés de hauts fonctionnaires des pays Membres, des documents et des rapports traitant de questions d'actualité. Dans le cadre de ce programme de travail, ses trois principales attributions sont les suivantes :

- préparer des études périodiques des économies des différents pays Membres ;
- publier deux fois par an des examens complets de la situation et des perspectives économiques des pays de l'OCDE dans le contexte des tendances économiques internationales ;
- analyser dans une optique à moyen terme certaines questions intéressant l'ensemble des pays de l'OCDE et, dans une moindre mesure, les pays non-membres.

Les documents établis à ces fins, ainsi qu'une grande partie des autres études économiques et des statistiques élaborées par le Département sont publiés dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, les *Études économiques de l'OCDE*, la *Revue économique de l'OCDE*, et la série *Documents de travail* du Département.

Le Département gère un modèle économétrique mondial, INTERLINK, qui joue un rôle important dans l'établissement des analyses économiques et des prévisions semestrielles. L'utilisation de larges bases de données internationales et d'importants moyens informatiques facilite les analyses empiriques comparatives, en grande partie incorporées au modèle.

Le Département regroupe environ 75 économistes confirmés venant de tous les pays Membres. La plupart des projets sont réalisés par de petites équipes et durent de quatre à dix-huit mois. À l'intérieur du Département, les idées et les points de vue font l'objet d'amples discussions ; des échanges de vues approfondis ont lieu entre les différents responsables, et tous les administrateurs ont la possibilité de contribuer activement au programme de travail.

Qualifications recherchées par le Département des Affaires économiques :

- a) Savoir utiliser avec une grande compétence les instruments fournis par la théorie micro-économique et macro-économique pour répondre à des questions se rapportant à la politique économique. De l'avis des responsables du Département, cela exige l'équivalent d'un doctorat en économie ou, pour un diplôme d'un niveau moins élevé, une expérience professionnelle étendue dans ce domaine.
- b) Avoir une très bonne connaissance des statistiques économiques et des méthodes d'analyse quantitative ; il s'agit notamment d'identifier les données, d'estimer des relations structurelles, d'appliquer les principales techniques d'analyse des séries chronologiques, et de tester des hypothèses. Il est essentiel de pouvoir interpréter les résultats de façon judicieuse dans l'optique de la politique économique.

- c) Porter un grand intérêt aux questions de politique économique, aux évolutions économiques et à leur contexte politique et social, et en avoir une bonne connaissance.
- d) S'intéresser à l'analyse des questions posées par les responsables politiques et en avoir l'expérience, afin de pouvoir leur en présenter les résultats de façon efficace et judicieuse. Une expérience professionnelle dans des organismes gouvernementaux ou des instituts de recherche économique constitue donc un avantage.
- e) Être capable de rédiger de façon claire, efficace et précise. L'OCDE est une organisation bilingue dont les langues officielles sont le français et l'anglais. Les candidats doivent maîtriser une de ces langues et avoir des notions de l'autre. La connaissance d'autres langues peut aussi constituer un avantage pour certains postes.
- f) Pour certains postes, une spécialisation dans un domaine particulier peut être importante, mais le candidat retenu sera appelé à contribuer à des travaux portant sur une vaste gamme de questions se rapportant aux activités du Département. Par conséquent, à quelques exceptions près, le Département ne recrute pas de personnes possédant une spécialisation trop étroite.
- g) Le Département est tenu de respecter un calendrier très rigoureux et de stricts délais. Par ailleurs, une grande partie de ses travaux sont effectués par de petits groupes d'économistes. Il est donc important de pouvoir collaborer avec d'autres économistes ayant une expérience professionnelle différente et d'effectuer les travaux dans les délais requis.

Informations générales

Le salaire de recrutement dépend du niveau d'études et de l'expérience professionnelle, mais le traitement de base offert au départ est de FF 262 512 ou FF 323 916 pour les administrateurs (économistes), et de FF 375 708 pour les administrateurs principaux (économistes de haut niveau). A ce traitement peuvent s'ajouter des indemnités d'expatriation et/ou des indemnités pour charges de famille selon la nationalité, le lieu de résidence et la situation de famille de l'intéressé. Les engagements initiaux sont d'une durée déterminée de deux à trois ans.

Ces postes sont ouverts aux candidats ressortissant des pays Membres de l'OCDE. L'Organisation s'efforce de maintenir un équilibre approprié entre les agents de sexe féminin et les agents de sexe masculin et entre les ressortissants des différents pays Membres.

De plus amples informations sur les offres d'emploi du Département des Affaires économiques peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

Unité administrative
Département des Affaires économiques
OCDE
2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16
FRANCE

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitæ détaillé en anglais ou en français, doivent être envoyées sous la référence «ECSUR» au Chef du Personnel à l'adresse ci-dessus.

**MAIN SALES OUTLETS OF OECD PUBLICATIONS
PRINCIPAUX POINTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE L'OCDE**

ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.
Galería Güemes, Florida 165, 4° Piso
1333 Buenos Aires Tel. (1) 331.1787 y 331.2391
Telefax: (1) 331.1787

AUSTRALIA - AUSTRALIE

D.A. Information Services
648 Whitehorse Road, P.O.B 163
Mitcham, Victoria 3132 Tel. (03) 873.4411
Telefax: (03) 873.5679

AUSTRIA - AUTRICHE

Gerold & Co.
Graben 31
Wien I Tel. (0222) 533.50.14

BELGIUM - BELGIQUE

Jean De Lanoy
Avenue du Roi 202
B-1060 Bruxelles Tel. (02) 538.51.69/538.08.41
Telefax: (02) 538.08.41

CANADA

Renouf Publishing Company Ltd.
1294 Algoma Road
Ottawa, ON K1B 3W8 Tel. (613) 741.4333
Telefax: (613) 741.5439

Stores:

61 Sparks Street
Ottawa, ON K1P 5R1 Tel. (613) 238.8985
211 Yonge Street
Toronto, ON M5B 1M4 Tel. (416) 363.3171
Les Éditions La Liberté Inc.
3020 Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, PQ G1X 3V6 Tel. (418) 658.3763
Telefax: (418) 658.3763

Federal Publications

165 University Avenue
Toronto, ON M5H 3B8 Tel. (416) 581.1552
Telefax: (416) 581.1743

CHINA - CHINE

China National Publications Import
Export Corporation (CNPIEC)
16 Gongti E. Road, Chaoyang District
P.O. Box 88 or 50
Beijing 100704 PR Tel. (01) 506.6688
Telefax: (01) 506.3101

DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service
35, Nørre Søgade, P.O. Box 2148
DK-1016 København K Tel. (33) 12.85.70
Telefax: (33) 12.93.87

FINLAND - FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
Keskuskatu 1, P.O. Box 128
00100 Helsinki Tel. (358 0) 12141
Telefax: (358 0) 121.4441

FRANCE

OECD/OCDE
Mail Orders/Commandes par correspondance:
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16 Tel. (33-1) 45.24.82.00
Telefax: (33-1) 45.24.85.00 or (33-1) 45.24.81.76
Tel: 640048 OCDE

OECD Bookshop/Librairie de l'OCDE :

33, rue Octave-Feuillet
75016 Paris Tel. (33-1) 45.24.81.67
(33-1) 45.24.81.81

Documentation Française

29, quai Voltaire
75007 Paris Tel. 40.15.70.00

Gibert Jeune (Droit-Économie)

6, place Saint-Michel
75006 Paris Tel. 43.25.91.19

Librairie du Commerce International

10, avenue d'Éléa
75016 Paris Tel. 40.73.34.60

Librairie Dunod

Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75016 Paris Tel. 47.27.18.56

Librairie Lavoisier

11, rue Lavoisier
75008 Paris Tel. 42.65.39.95

Librairie L.G.D.J. - Montchrestien

20, rue Soufflot
75005 Paris Tel. 46.33.89.85

Librairie des Sciences Politiques

30, rue Saint-Guillaume
75007 Paris Tel. 45.48.36.02

P.U.F.

49, boulevard Saint-Michel
75005 Paris Tel. 43.25.83.40

Librairie de l'Université

12a, rue Nazareth
13100 Aix-en-Provence Tel. (16) 42.26.18.08

Documentation Française

165, rue Garibaldi
69003 Lyon Tel. (16) 78.63.32.23

Librairie Decitre

29, place Bellecour
69002 Lyon Tel. (16) 72.40.54.54

GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Centre
Schedenstrasse 7
D-W 5300 Bonn I Tel. (0228) 21.60.45
Telefax: (0228) 26.11.04

GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann
Mavrokordatou 9
106 78 Athens Tel. 322.21.60
Telefax: 363.39.67

HONG-KONG

Swindon Book Co. Ltd.
13-15 Lock Road
Kowloon, Hong Kong Tel. 366.80.31
Telefax: 739.49.75

ICELAND - ISLANDE

Mál Mog Menning
Laugavegi 18, Pósthólf 392
121 Reykjavík Tel. 162.35.23

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.
Scindia House
New Delhi 110001 Tel. (11) 331.5896/5308
Telefax: (11) 332.5993

17 Park Street

Calcutta 700016 Tel. 240832

INDONESIA - INDONÉSIE

Pdii-Lipi
P.O. Box 269/JKSMG/88
Jakarta 12790 Tel. 583467
Telefax: 62 875

IRELAND - IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers
12 North Frederick Street
Dublin I Tel. 74.48.35/74.96.77
Telefax: 74.84.16

ISRAEL

Electronic Publications only
Publications électroniques seulement
Sophist Systems Ltd.
71 Allenby Street
Tel-Aviv 65134 Tel. 3-29.00.21
Telefax: 3-29.92.39

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni
Via Duca di Calabria 1/1
50125 Firenze Tel. (053) 64.54.15
Telefax: (055) 64.12.57

Via Bartolini 29

20155 Milano Tel. (02) 36.50.83

Editrice e Libreria Herder

Piazza Montecitorio 120
00186 Roma Tel. 679.46.28
Telefax: 678.47.51

Libreria Hoepli

Via Hoepli 5
20121 Milano Tel. (02) 86.54.46
Telefax: (02) 805.28.86

Libreria Scientifica

Dott. Lucio de Biasio 'Aeui'
Via Coronelli, 6
20146 Milano Tel. (02) 48.95.45.52
Telefax: (02) 48.95.45.48

JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Centre
Lundic Akasaka Building
2-3-4 Akasaka, Minato-ku
Tokyo 107 Tel. (81.3) 3586.2016
Telefax: (81.3) 3584.7929

KOREA - CORÉE

Kyobo Book Centre Co. Ltd.
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon
Seoul Tel. 730.78.91
Telefax: 735.00.30

MALAYSIA - MALAISIE

Co-operative Bookshop Ltd.
University of Malaya
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru
59700 Kuala Lumpur
Malaysia Tel. 756.5000/756.5425
Telefax: 757.3661

MALAYSIA - MALAISIE

Co-operative Bookshop Ltd.
University of Malaya
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru
59700 Kuala Lumpur
Malaysia Tel. 756.5000/756.5425
Telefax: 757.3661

NETHERLANDS - PAYS-BAS

SDU Uitgeverij
Christoffel Plantijnstraat 2
Postbus 20014
2500 EA's-Gravenhage Tel. (070 3) 78.99.11
Tel. (070 3) 78.98.80
Voor bestellingen: Tel. (070 3) 47.63.51
Telefax: (070 3) 47.63.51

NEW ZEALAND

NOUVELLE-ZÉLANDE
Legislation Services
P.O. Box 12418
Thorndon, Wellington Tel. (04) 496.5652
Telefax: (04) 496.5698

NORWAY - NORVÈGE

Narvesen Info Center - NIC
Bertrand Narvesens vei 2
P.O. Box 6125 Etterstad
0602 Oslo 6 Tel. (02) 57.33.00
Telefax: (02) 68.19.01

NORWAY - NORVÈGE

Narvesen Info Center - NIC
Bertrand Narvesens vei 2
P.O. Box 6125 Etterstad
0602 Oslo 6 Tel. (02) 57.33.00
Telefax: (02) 68.19.01

PAKISTAN

Mirza Book Agency
65 Shahrh Quid-E-Azam
Lahore 3 Tel. 66.839
Tel: 44886 UBL PK. Attn: MIRZA BK

PORTUGAL

Livraria Portugal
Rua do Carmo 70-74
Apart. 2681
1117 Lisboa Codex Tel. (01) 347.49.82/3/4/5
Telefax: (01) 347.02.64

SINGAPORE - SINGAPOUR

Information Publications Pte. Ltd.
41, Kallang Pudding, No. 04-03
Singapore 1334 Tel. 741.5166
Telefax: 742.9356

SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros S.A.
Castelló 37, Apartado 1223
Madrid 28001 Tel. (91) 431.33.99
Telefax: (91) 575.39.98

Libreria Internacional AEDOS

Consejo de Ciento 391
08009 - Barcelona Tel. (93) 488.34.92
Telefax: (93) 487.76.59

Libreria de la Generalitat

Palau Moja
Rambla dels Estudis, 118
08002 - Barcelona
(Subscripcions) Tel. (93) 318.80.12
(Publicacions) Tel. (93) 302.67.23
Telefax: (93) 412.18.54

SRI LANKA

Centre for Policy Research
c/o Colombo Agencies Ltd.
No. 300-304, Galle Road
Colombo 3 Tel. (1) 574240, 573551-2
Telefax: (1) 575394, 510711

SWEDEN - SUÈDE

Fritzes Fackboks-företaget
Box 16356
Regeringsgatan 12
103 27 Stockholm Tel. (08) 690.90.90
Telefax: (08) 20.50.21

Subscription Agency-Agence d'abonnements

Wennergren-Williams AB
Nordenflychtsvägen 74
Box 30004
104 25 Stockholm Tel. (08) 13.67.00
Telefax: (08) 618.62.36

SWITZERLAND - SUISSE

Madiac S.A. (Books and Periodicals - Livres
et périodiques)
Chemin des Palettes 4
1020 Renens/Lausanne Tel. (021) 635.08.65
Telefax: (021) 635.07.80

Librairie Payot S.A.

4, place Pépinet
1003 Lausanne Tel. (021) 341.33.48
Telefax: (021) 341.33.45

Librairie Unilivres

6, rue de Candolle
1205 Genève Tel. (022) 320.26.23
Telefax: (022) 329.73.18

Subscription Agency - Agence d'abonnement

Naville S.A.
38 avenue Vibert
1227 Carouge Tél.: (022) 308.05.56/57
Telefax: (022) 308.05.88

See also - Voir aussi :

OECD Publications and Information Centre
Schedenstrasse 7
D-W 5300 Bonn 1 (Germany)
Tel. (49.228) 21.60.45
Telefax: (49.228) 26.11.04

TAIWAN - FORMOSE

Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd.
9th Floor, No. 118, Sec. 2
Chung Hsiao E. Road
Taipei Tel. (02) 391.7396/391.7397
Telefax: (02) 394.9176

THAILAND - THAÏLANDE

Suksit Siam Co. Ltd.
113, 115 Fuang Nakhon Rd.
Opp. Wat Rajbopith
Bangkok 10200 Tel. (662) 251.1630
Telefax: (662) 236.7783

TURKEY - TURQUIE

Kültür Yayınları İst-Türk Ltd. Sti.
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat. 13
Kavaklıdere/Ankara Tel. 428.11.40 Ext. 2458
Dolmabahçe Cad. No. 29
Besiktas/Istanbul Tel. 160.71.88
Telex: 43482B

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

HMSO
Gen. enquiries Tel. (071) 873 0011
Postal orders only:
P.O. Box 276, London SW8 5DT
Personal Callers HMSO Bookshop
49 High Holborn, London WC1V 6HB
Telefax: (071) 873 8200
Branches at: Belfast, Birmingham, Bristol, Edinburgh, Manchester

UNITED STATES - ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Centre
2001 L Street N.W., Suite 700
Washington, D.C. 20036-4910 Tel. (202) 785.6323
Telefax: (202) 785.0350

VENEZUELA

Libreria del Este
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337
Edificio Galipán
Caracas 106 Tel. 951.1705/951.2307/951.1297
Telegram: Libreste Caracas

Subscription to OECD periodicals may also be placed through main subscription agencies.

Les abonnements aux publications périodiques de l'OCDE peuvent être souscrits auprès des principales agences d'abonnement.

Orders and inquiries from countries where Distributors have not yet been appointed should be sent to: OECD Publications Service, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur devraient être adressées à : OCDE, Service des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

12-1992

IMPRIMÉ EN FRANCE

LES ÉDITIONS DE L'OCDE
2 rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16
n° 46314

(10 93 28 2) ISBN 92-64-23816-6
ISSN 0304-3363

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Études récentes :

ALLEMAGNE, *JUILLET 1992*
AUSTRALIE, *AVRIL 1992*
AUTRICHE, *AVRIL 1992*
BELGIQUE-LUXEMBOURG, *JUILLET 1992*
CANADA, *SEPTEMBRE 1992*
DANEMARK, *AOÛT 1991*
ESPAGNE, *MARS 1992*
ÉTATS-UNIS, *NOVEMBRE 1992*
FINLANDE, *AOÛT 1992*
FRANCE, *JUIN 1992*
GRÈCE, *AOÛT 1992*
IRLANDE, *MAI 1991*
ISLANDE, *JUIN 1992*
ITALIE, *DÉCEMBRE 1992*
JAPON, *NOVEMBRE 1992*
NORVÈGE, *MARS 1992*
NOUVELLE-ZÉLANDE, *JANVIER 1993*
PAYS-BAS, *DÉCEMBRE 1991*
PORTUGAL, *JANVIER 1992*
ROYAUME-UNI, *JANVIER 1993*
SUÈDE, *JUILLET 1992*
SUISSE, *OCTOBRE 1992*
TURQUIE, *JUILLET 1992*

Études des pays "Partenaires pour la transition"

HONGRIE, *JUILLET 1991*
RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE TCHÈQUE ET SLOVAQUE, *DÉCEMBRE 1991*
POLOGNE, *JUILLET 1992*

Pays non-membre

MEXIQUE, *SEPTEMBRE 1992*

(10 93 28 2) ISBN 92-64-23816-6
ISSN 0304-3363

Au numéro : FF 80
Abonnement 1993 : FF 950